Quatre-vingt-onzième année. — N° 48. Le Numéro : 20 francs. Jeudi 26 Février 1959.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS		Conseil économique et social		Documents	
						Assemblée nationale	Sénat	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Sénat
C. C. P. : 9063-13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. . . .	1.800	3.500	6.500	4.000	900	2.200	1.600	800	1.000	3.000	3.000
Etranger.	2.700	5.300	10.000	5.500	1.200	4.000	2.400	1.200	1.300	4.000	4.000

L'Édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des **DÉBATS** de l'**ASSEMBLÉE NATIONALE** et du **SÉNAT** comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du **CONSEIL ÉCONOMIQUE** et **SOCIAL** { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des **DOCUMENTS** de l'**ASSEMBLÉE NATIONALE** et du **SÉNAT** comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

En vente :

LEGISLATION SUR LES LOYERS

La Direction des Journaux officiels vient de procéder à une nouvelle édition, **mise à jour au 1er février 1959,** de la brochure **n° 1000,** qui réunit toutes les **dispositions actuellement en vigueur concernant les loyers.**

Cette brochure de 356 pages, de format in-8° carré, est mise en vente au prix de **350 F** ou expédiée franco sur simple demande accompagnée du montant.

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P. 9063-13 Paris*] à Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris [7e].)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Administration des services de la France d'outre-mer.

Arrêtés portant détachement, attribution d'un congé, admissions à la retraite et conférant l'honorariat :

Administration générale d'outre-mer (p. 2386).

Géologues (p. 2386).

Travaux publics, mines et techniques industrielles (p. 2386).

MINISTERES D'ETAT

Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection des films de court métrage pour l'année 1959 (p. 2386).

Arrêté portant nominations (architecture) (p. 2387).

(1 f.)

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décrets du 21 février 1959 portant reconstitution de carrières, admissions à la retraite et rapportant les dispositions de précédents décrets et arrêtés (magistrature) (p. 2387).

Arrêté portant délégation de pouvoirs (p. 2387).

Arrêté portant nomination des membres des jurys des concours pour le recrutement de greffiers et secrétaires de parquet des départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (p. 2388).

Arrêtés portant nominations, mutations, mise en disponibilité, acceptation de démissions, admission à la retraite, conférant l'honorariat et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté :

Administration pénitentiaire (p. 2388).

Greffiers (p. 2388).

Officiers publics et ministériels (p. 2389).

Secrétaires de parquet (p. 2389).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Arrêté portant titularisation (traducteurs) (p. 2390).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 7 février 1959 portant nomination et titularisation (administration centrale) (p. 2390).

Décret n° 59-330 du 25 février 1959 relatif au district de la région de Paris (p. 2390).

Décret n° 59-331 du 25 février 1959 relatif au conseil du district de la région de Paris (p. 2390).

Arrêté modifiant un précédent arrêté portant délégation de signature (p. 2390).

Arrêté portant détachement (sûreté nationale) (p. 2390).

MINISTERE DES ARMEES

Décret du 7 février 1959 portant concession de la médaille militaire (p. 2391).

Décret du 20 février 1959 portant admission à la retraite d'un administrateur civil de classe exceptionnelle à l'administration centrale du ministère des armées (terre) (p. 2407).

Décrets du 25 février 1959 portant promotion et affectation d'officiers généraux de l'armée de terre (active et réserve) (p. 2407).

Arrêté du 18 février 1959 portant changement d'utilisation provisoire d'immeubles situés à Dommartin-les-Toul (Meurthe-et-Moselle) et affectés au ministère des armées (p. 2408).

Arrêté portant nomination (régisseurs d'avances) (p. 2408).

Tableau d'avancement de sous-officiers de l'armée de l'air (active) pour 1959 (rectificatif) (p. 2408).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décrets du 20 février 1959 portant nomination, réintégration et radiation des cadres (administration centrale des finances et services extérieurs du Trésor) (p. 2409).

Arrêté du 25 février 1959 fixant la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 10 de l'ordonnance n° 59-246 du 4 février 1959 (p. 2409).

Arrêté portant réintégration (administration centrale des finances) (p. 2410).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décrets du 20 février 1959 conférant l'honorariat (enseignement supérieur) (p. 2410).

Décret du 25 février 1959 portant nomination d'un inspecteur général de l'enseignement français à l'étranger (p. 2410).

Arrêtés portant détachements:

Archives de France (p. 2410).

Enseignement supérieur (p. 2410).

Enseignement du second degré (p. 2410).

Enseignement du premier degré (p. 2410).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 25 février 1959 portant nomination d'ingénieurs des ponts et chaussées (p. 2410).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Arrêté du 19 février 1959 déclarant d'utilité publique les travaux d'établissement de lignes de transport et de distribution d'énergie électrique (p. 2410).

Arrêtés portant promotions et réintégration (service des instruments de mesure et service des mines) (p. 2411).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Arrêté du 20 février 1959 relatif à la plantation des vignes à raisin de table (p. 2411).

MINISTERE DU TRAVAIL

Arrêtés du 18 février 1959 approuvant des additifs aux statuts de caisses de retraites (p. 2411).

Arrêté portant titularisation et affectation (services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre) (p. 2411).

Emplois réservés: Nominations (p. 2411).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des affaires étrangères.

Avis aux ressortissants, sociétés et associations français sinistrés en Belgique et aux ressortissants, sociétés et associations belges sinistrés en France (p. 2412).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux exportateurs de peaux brutes d'équidés à destination du Canada (p. 2412).

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination de l'Italie et des U.S.A. (p. 2412).

Résultats du tirage de la septième tranche de la loterie nationale 1959 (p. 2413).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital-hospice du Lamentin (Martinique) (p. 2412).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (5e semaine de 1959) (p. 2414).

Annonces (p. 2415).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

ADMINISTRATION DES SERVICES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Administration générale d'outre-mer.

Par arrêté du 13 février 1959, l'honorariat de son grade est conféré à M. Garenne (Antony), chef de bureau de classe exceptionnelle d'administration générale, en retraite.

Géologues.

Par arrêté en date du 9 février 1959, M. Baud (Louis), géologue en chef, 2e échelon, de la France d'outre-mer, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services à compter du 18 février 1959, date à laquelle il atteindra la limite d'âge de son grade.

Travaux publics, mines et techniques industrielles.

Par arrêté en date du 5 février 1959, un congé de six mois sans solde, pour affaires personnelles, a été accordé à M. Cohen (Isaac), ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer, pour compter du 29 novembre 1958.

Par arrêté du 7 janvier 1959, M. Courtois (Jean), ingénieur adjoint de 3e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, est placé en position de détachement auprès du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme pour servir à la division d'Algérie du laboratoire central des ponts et chaussées pendant une période d'une durée maximum de cinq ans, à compter du 6 novembre 1958.

Par arrêté en date du 11 février 1959, M. Guerre (Emmanuel), ingénieur de 1re classe des travaux publics de la France d'outre-mer, qui a atteint la limite d'âge de son grade, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

Par arrêté en date du 11 février 1959, M. Auras (André), adjoint technique principal de classe exceptionnelle des travaux publics de la France d'outre-mer, qui a atteint la limite d'âge de son grade, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

Par arrêté en date du 12 février 1959, M. Picq (Jean), ingénieur hors classe des techniques industrielles de la France d'outre-mer, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite en application de l'article 21 du décret n° 56-1228 du 3 décembre 1956.

MINISTERES D'ETAT

Commission de sélection des films de court métrage pour l'année 1959.

Le ministre d'Etat,

Vu les articles 71 à 76 du code de l'industrie cinématographique;
Vu les articles 33 à 36 *ter* du décret du 26 avril 1956, modifié par les décrets des 20 janvier et 29 août 1956, portant règlement d'administration publique pour l'application des articles du code susvisé,

Arrête:

Art. 1er. — La sélection des films français de court métrage prévue à l'article 72 du code de l'industrie cinématographique est faite, pour l'année 1959, par une commission ainsi composée:

Membres titulaires.

Le directeur des relations culturelles au ministère des affaires étrangères ou son représentant.
Un représentant du ministre de l'éducation nationale.
Un représentant du ministre chargé de l'information.

Le directeur général du centre national de la cinématographie ou son représentant.
Mme Lucie Derain.
Mlle Paule Sengissen.
MM. Jacques Baratier, de Beauregard, Guy Blanc, Charles Chaboud, Jean-Louis Cheray, Edmond Floury, Robert Ivonnet, Jeander, Jean Lescure, Antoine Messina, Théophile Pathe, Jean Thuillier.

Membres suppléants.

Mme Yvonne Decaris.
MM. Pierre Jallaud, Hercule Mucchieli, Edouard Parent, Pierre Brochart.

Art. 2. — La commission de sélection établit son règlement intérieur, qui doit être aprouvé par le directeur général du centre national de la cinématographie. Elle ne peut valablement siéger que si les deux tiers de ses membres sont présents ou représentés, la présence effective de dix membres au moins étant cependant nécessaire à la validité des délibérations.

Art. 3. — Le directeur général du centre national de la cinématographie, administrateur du fonds de développement de l'industrie cinématographique, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 1959.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
G. LOUBET.

Architecture.

Par arrêté en date du 6 janvier 1959:

Sont nommés architectes en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, à compter du 1er janvier 1959:

M. Hoym de Marien, ancien pensionnaire de l'académie de France à Rome.

M. Cordonnier, architecte ordinaire des bâtiments civils et palais nationaux.

MM. Dumont, Mellcourt, Simon (Patrice), Jacquin, Genermont (Robert), architectes ordinaires des bâtiments civils et palais nationaux.

MM. Descoles-Genon, Bazin, anciens membres du conseil général des bâtiments de France.

Sont nommés architectes en chef pour les bâtiments ci-après, à partir du 1er janvier 1959:

Palais et domaine de Fontainebleau, centre d'éducation populaire de Montry, laboratoire de biologie de Fontainebleau, annexe du lycée de Fontainebleau: M. de Cidrac, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux.
Lycée de Joinville-le-Pont (annexe du lycée Marcelin-Berthelot, à Saint-Maur): M. Ducoux, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux.
M. Saubot, architecte D. P. L. G., est chargé à titre de mission spéciale de la construction du lycée de Noisy-le-Sec (en remplacement de M. Warnery, décédé).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 24 février 1959 portant reconstitution de la carrière d'un magistrat.

Par décret en date du 24 février 1959, sont rapportées les dispositions de l'article 2, alinéa 2, du décret du 13 novembre 1951 par lesquelles M. Dugas, juge au tribunal de première instance de Chinon, a été intégré, à compter du 16 octobre 1953, au quatrième grade de la hiérarchie judiciaire dans la catégorie des juges, juges d'instruction, juges des enfants et juges cantonaux (ancien 3e degré du 28 décembre 1937)

M. Dugas est, pour la reconstitution de sa carrière:

Inscrit en qualité de juge de 2e classe au tableau d'avancement des magistrats du siège pour l'année 1947;
Nommé juge de 1re classe avec effet du 31 janvier 1949;
Elevé, en cette qualité, au 2e échelon à compter du 31 janvier 1951 et au 3e échelon à compter du 31 janvier 1953;
Intégré au quatrième grade de la hiérarchie instituée, par le décret n° 53-1018 du 16 octobre 1953, dans la catégorie des juges, juges d'instruction, juges des enfants et juges cantonaux, à compter du 31 janvier 1949;
Intégré, au 16 octobre 1953, en qualité de juge de 1re classe, au 5e échelon du quatrième grade, avec une ancienneté dans cet échelon de 8 mois et 15 jours;
Elevé au 6e échelon du quatrième grade, avec effet du 31 janvier 1955;
Intégré, au 27 mai 1955, au 6e échelon du quatrième grade de la hérarchie modifiée par le décret n° 55-721 du 27 mai 1955, avec ancienneté dans cet échelon à compter du 31 janvier 1955;
Inscrit dans la catégorie des vice-présidents de tribunal de 2e classe, juges, juges d'instruction, juges des enfants et juges cantonaux, au tableau d'avancement des magistrats du siège pour l'année 1956.

Décret du 24 février 1959 portant reconstitution de la carrière et mise à la retraite d'un magistrat.

Par décret en date du 24 février 1959, sont rapportées les dispositions de l'arrêté en date du 17 avril 1945 par lesquelles M. Bouscaras, juge au tribunal de première instance de Perpignan, a été admis d'office à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Bouscaras est, pour reconstitution de sa carrière:

Inscrit, en qualité de juge de 2e classe, au tableau d'avancement des magistrats du siège pour l'année 1947;
Nommé juge de 1re classe, avec effet du 1er janvier 1950;
Elevé, en cette qualité, au 2e échelon à compter du 1er janvier 1952;
Intégré au quatrième grade de la hiérarchie instituée par le décret n° 53-1018 du 16 octobre 1953 dans la catégorie des juges, juges d'instruction, juges des enfants et juges cantonaux, à compter du 1er janvier 1950;
Intégré, au 16 octobre 1953, en qualité de juge de 1re classe, au 5e échelon du quatrième grade avec ancienneté dans cet échelon à compter de ladite date;
Intégré, au 27 mai 1955, au 7e échelon du quatrième grade de la hiérarchie modifiée par le décret n° 55-721 du 27 mai 1955, avec ancienneté dans cet échelon à compter du 16 octobre 1953;
Elevé au 8e échelon du quatrième grade, avec effet à compter du 16 octobre 1955;
M. Bouscaras, juge au tribunal de première instance de Perpignan, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 30 décembre 1958 (limite d'âge) et est nommé juge honoraire audit tribunal.

Décret du 24 février 1959 rapportant les dispositions d'un décret et d'un arrêté et portant admission à la retraite d'un magistrat.

Par décret en date du 24 février 1959:

Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 7 mai 1945 par lesquelles M. Fau, président de chambre de cour d'appel des départements en disponibilité, a été placé en position de non-activité au titre de l'épuration administrative.

Sont rapportées les dispositions du décret du 6 novembre 1951 portant admission à la retraite de M. Fau.

M. Fau, président de chambre de cour d'appel des départements en disponibilité est, pour reconstitution de sa carrière, réintégré en qualité de président de chambre à la cour d'appel de Toulouse avec effet à compter du 25 mars 1945.

M. Fau est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 15 octobre 1948.

Décret du 24 février 1959 rapportant les dispositions d'un arrêté et admettant un magistrat à faire valoir ses droits à la retraite.

Par décret en date du 24 février 1959, sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 11 mai 1945 par lesquelles M. Marx, président du tribunal de première instance de Thionville, a été admis à la retraite d'office, avec suspension pendant cinq ans de ses droits à pension.

M. Marx est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 11 mai 1945.

Délégation de pouvoirs.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance susvisée, notamment son article 21,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée jusqu'à la date du 15 septembre 1959 aux premiers présidents des cours d'appel de la métropole, à l'effet de désigner par ordonnance, dans les conditions prévues à l'article 21 du décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958, des suppléants

de juge d'instance chargés d'exercer, dans le cadre des attributions qui leur sont conférées par ladite ordonnance, certaines fonctions administratives ainsi que la présidence de commissions non juridictionnelles dévolues aux juges des tribunaux d'instance.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

EDMOND MICHELET.

Concours pour le recrutement de greffiers et secrétaires de parquet des départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

Par arrêté du 18 février 1959, sont nommés membres des jurys des concours ouverts par l'arrêté du 15 décembre 1958 pour le recrutement de greffiers et secrétaires de parquet des départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion:

MM. Timbal (Prosper), conseiller à la cour d'appel de Paris, président.
Leheup (Raymond), vice-président du tribunal de première instance de la Seine.
Desmonts (Jean), procureur de la République près le tribunal de première instance d'Orléans.
Plichard (Pierre), chef de service de greffe au tribunal de première instance de la Seine.
Obert (Edouard), chef de secrétariat au tribunal de première instance de la Seine.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 18 février 1959:

Est placée d'office dans la position de disponibilité, à compter du 16 février 1958: Mme Giorgi (Marie), surveillante principale de 8e échelon à la maison centrale d'Haguenau.

Est acceptée, à compter du 1er février 1959, la démission de M. Messioux (Marius), éducateur de 1re classe (2e échelon) à la maison centrale de Caen.

Greffiers.

Par arrêté du 23 février 1959, M. Zammit (Luc), greffier de 1re classe, 2e échelon, au tribunal de première instance d'Autun, est, à compter du 2 mars 1959, affecté au tribunal de grande instance d'Aix, par nécessité de service.

Par arrêté du 24 février 1959:

M. Besse, greffier de classe principale, 4e échelon (ancienneté du 1er novembre 1958), à la cour d'appel de Limoges, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe de 2e classe, 6e échelon, au tribunal de grande instance de Limoges, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 1er novembre 1958. Il est titularisé dans son nouveau grade.

M. Beudin (René), greffier de classe principale, 5e échelon, au tribunal de première instance d'Angers (ancienneté du 13 juin 1954), est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance d'Angers à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Beudin est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

M. Chevreux, greffier de classe principale, 3e échelon (ancienneté du 1er janvier 1958), au tribunal de première instance de Toul, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance de Nancy à la 2e classe, 5e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 1er janvier 1958. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Vialatte (Clément), greffier de 1re classe, 2e échelon (ancienneté du 2 avril 1958), à la cour d'appel de Grenoble, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe de 2e classe, 2e échelon, au tribunal de grande instance de Grenoble, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 avril 1958. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Zissel (Christian), greffier de classe principal, 5e échelon (ancienneté du 3 avril 1950), à la cour d'appel de Paris, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe de 2e classe, 7e échelon, à ladite cour, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant. M. Zissel est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de 2e classe de son nouveau grade.

M. Baubron, greffier de classe principale, 3e échelon (ancienneté du 1er janvier 1958), au tribunal de première instance de la Seine, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance de la Seine à la 2e classe, 5e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 1er janvier 1958. Il est titularisé dans son nouveau grade.

M. Bigeard (Jean), greffier de 1re classe, 4e échelon (ancienneté du 1er janvier 1954), au tribunal de première instance de Nancy, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance de Nancy à la 2e classe, 4e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans son nouveau grade.

M. Bigeard est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 4e au 5e échelon de la 2e classe de son grade.

M. Boucher (André), greffier de 1re classe, 2e échelon (ancienneté du 19 décembre 1957) à la cour d'appel de Rouen, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance de Rouen à la 2e classe, 2e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 19 décembre 1957. Il est titularisé dans son nouveau grade.

M. Guerin (René), greffier de 1re classe, 4e échelon (ancienneté du 8 septembre 1954, à la cour d'appel de Paris, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe à ladite cour à la 2e classe, 4e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Guérin est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 4e au 5e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

M. Joulin (Roger), greffier de classe principale du 5e échelon (ancienneté du 16 octobre 1958) au tribunal de première instance de Versailles est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance de Versailles à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 16 octobre 1958. Il est titularisé dans son nouveau grade.

M. Lefrancier, greffier de classe principale, 5e échelon (ancienneté du 2 octobre 1950) au tribunal de première instance de la Seine est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance de la Seine à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Lefrancier est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de son nouveau grade.

M. Peltier, greffier de classe principale, 5e échelon (ancienneté du 9 mai 1955), au tribunal de première instance de Rouen, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance de Rouen à la 2e classe, 7e échelon, avec une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Peltier est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de son nouveau grade.

M. Vilespy (Georges), greffier de classe principale, 5e échelon (ancienneté du 6 septembre 1955), au tribunal de première instance de Toulouse, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe au tribunal de grande instance de Toulouse à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans son nouveau grade.

M. Vilespy est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

M. Wilmes (Jacques), greffier de classe principale du 5e échelon (ancienneté du 1er septembre 1951), à la cour d'appel de Paris, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de service de greffe à ladite cour à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans son nouveau grade.

M. Wilmes est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

Par arrêté du 24 février 1959, Mlle Maurel (Andrée) est nommée greffier stagiaire à la cour d'appel de Paris.

Par arrêté du 24 février 1959, M. Buisson (Marcel), greffier de 1re classe, 4e échelon, au tribunal de grande instance d'Orléans, est, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 16 mai 1959.

Par arrêté du 24 février 1959, M. Menard (René), greffier de classe principale, 3e échelon, au tribunal de grande instance de Saintes, est, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er mai 1959.

Par arrêté du 24 février 1959, M. Rappillard (Marcel), greffier de 1re classe, 4e échelon, au tribunal de grande instance d'Argentan, est, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 2 mars 1959.

Par arrêté du 24 février 1959, M. Willard (William), greffier de 1re classe, 4e échelon, au tribunal de grande instance d'Alençon, est, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 2 mars 1959.

Par arrêté du 25 février 1959, M. Brune (Jean-Louis), chef de service de greffe de 1re classe, 6e échelon, au tribunal de première instance de Toulouse, est, à compter du 2 mars 1959, muté, sur sa demande, à la cour d'appel de Toulouse.

Par arrêté du 25 février 1959, M. Daney (François), chef de service de greffe de 2e classe, 5e échelon, au tribunal de première instance de Bordeaux, est, à compter du 2 mars 1959, muté, sur sa demande, à la cour d'appel de Bordeaux.

Officiers publics et ministériels.

Par arrêté du 17 février 1959:

Sont acceptées les démissions de:

M. Rochard (Aimé), notaire à la résidence du Donjon, canton de ce nom (Allier).

M. Dovichi (André-Marcelin-Gaston-Adrien), huissier de justice du tribunal de première instance de Vire (Calvados).

M. Fournier (François-Emile), huissier de justice du tribunal de première instance d'Aubusson, à la résidence de la Courtine (Creuse).

Sont nommés:

M. Jonquet (Michel), notaire à la résidence de Châlons-sur-Marne, canton de ce nom (Marne), en remplacement de M. Jonquet (Maurice), son père, démissionnaire.

M. Couëtoux du Tertre (Louis-Jacques-Eugène-Marie), avoué près le tribunal de première instance de Redon (Ille-et-Vilaine), en remplacement de M. Couëtoux du Tertre (Eugène-Marie-Georges), son père, démissionnaire.

M. Rougé (Paul-Pierre-Jean), avoué près le tribunal de première instance de Sarlat (Dordogne), en remplacement de M. Arlet (Jean-Baptiste-Louis), décédé.

M. Fournier (François-Emile), greffier de la justice de paix de Felletin (Creuse), en remplacement de M. Blanchet (Georges-Jacques-Pierre), décédé.

M. Guyot (Gabriel-Léon), greffier de la justice de paix du canton de Chantelle (Allier), en remplacement de M. Valette (Pierre-Marie-Abel), décédé.

M. Sallio (Louis-Emmanuel-Marie), greffier de la justice de paix de Saint-Brieuc, canton Nord (Côtes-du-Nord), en remplacement de M. Arion (Marcel-Lucien), décédé.

M. Dantheny (Guy), huissier de justice du tribunal de première instance de Nevers (Nièvre), en remplacement de M. Deneuve (Bernard-Roland), démissionnaire.

M. Fournier (François-Emile), huissier de justice du tribunal de première instance d'Aubusson, à la résidence de Felletin (Creuse), en remplacement de M. Blanchet (Georges-Jacques-Pierre), décédé.

L'honorariat est conféré à M. Obry (Léon-Oscar), ancien huissier de justice du tribunal de première instance de Douai (Nord).

Les dispositions des articles 1er et 2 de l'arrêté du 5 février 1959, en tant qu'elles concernent M. Evin (Michel-Marie-Patrick), sont rapportées.

Secrétaires de parquet.

Par arrêté du 23 février 1959, Mme Botte, née Chiron (Nicole), secrétaire de parquet de 2e classe, 2e échelon, au tribunal de première instance de la Seine, est, à compter du 2 mars 1959, mutée, sur sa demande, à la cour d'appel de Paris.

Par arrêté du 23 février 1959, M. François (Clément), secrétaire de parquet de classe principale, 5e échelon, au tribunal de première instance de la Seine, est, à compter du 2 mars 1959, muté, sur sa demande, à la cour d'appel de Paris.

Par arrêté du 24 février 1959:

M. Carpentier (René), secrétaire de parquet de classe principale de 5e échelon (ancienneté du 19 juin 1955), au tribunal de première instance de Toulon, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de secrétariat au tribunal de grande instance de Toulon à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Carpentier est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

M. Faubert (Georges), secrétaire de parquet de classe principale, 3e échelon (ancienneté du 1er avril 1957) au tribunal de première instance de Bordeaux, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de secrétariat au tribunal de grande instance de Bordeaux à la 2e classe, 5e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 1er avril 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

Mlle Frechingue, secrétaire de parquet au tribunal de première instance de Grenoble de 1re classe, 3e échelon (ancienneté du 16 novembre 1957), est, à compter du 2 mars 1959, nommée chef de secrétariat de 2e classe du 3e échelon en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 16 novembre 1957. Elle est titularisée dans le grade correspondant.

M. Halin (Robert), secrétaire de parquet de 1re classe du 4e échelon (ancienneté du 21 août 1955) au tribunal de première instance de Verdun, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de secrétariat au tribunal de grande instance de Nancy à la 2e classe, 4e échelon, avec une ancienneté dans cet échelon remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Halin est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 4e au 5e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

M. Leseur (Maurice), secrétaire de parquet de 1re classe, 4e échelon (ancienneté du 1er juillet 1956), au tribunal de première instance de Dijon, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de secrétariat au tribunal de grande instance de Versailles à la 2e classe, 4e échelon, avec une ancienneté dans cet échelon remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Leseur est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 4e au 5e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

M. Dangreaux (René), secrétaire de parquet de classe principale, 5e échelon (ancienneté du 14 juin 1957), au tribunal de première instance de Corbeil, est, à compter du 2 mars 1959, nommée chef de secrétariat au tribunal de grande instance de Corbeil à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 14 juin 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Demore, secrétaire de parquet de 1re classe, 3e échelon (ancienneté du 16 octobre 1958), au tribunal de première instance de Clermont-Ferrand, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de secrétariat au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand à la 2e classe, 3e échelon, avec une ancienneté remontant au 16 octobre 1958. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Jacques (Paul), secrétaire de parquet de classe principale, 5e échelon (ancienneté du 1er janvier 1950) au tribunal de première instance de la Seine, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de secrétariat au tribunal de grande instance de la Seine à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Jacques est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

M. de Pierrepont, secrétaire de parquet de 1re classe du 4e échelon (ancienneté du 16 novembre 1955) au tribunal de première instance de Coutances, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de secrétariat au tribunal de grande instance de Caen à la 2e classe, 4e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. de Pierrepont est élevé, à compter du 2 mars 1959 du 4e au 5e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

Mme Villeneuve (Suzanne), secrétaire de parquet de classe principale, 5e échelon (ancienneté du 1er janvier 1950) à la cour d'appel de Paris, est, à compter du 2 mars 1959, nommée chef de secrétariat au tribunal de grande instance de la Seine à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Elle est titularisée dans le grade correspondant.

Mme Villeneuve est, à compter du 2 mars 1959, élevée du 7e au 8e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

M. Bonnet (Gilbert), secrétaire de parquet de classe principale, 5e échelon (ancienneté du 28 août 1951), au tribunal de première instance de la Seine, est, à compter du 2 mars 1959, nommé chef de secrétariat au tribunal de grande instance de la Seine à la 2e classe, 7e échelon, en conservant dans cet échelon une ancienneté remontant au 2 mars 1957. Il est titularisé dans le grade correspondant.

M. Bonnet est, à compter du 2 mars 1959, élevé du 7e au 8e échelon de la 2e classe de son nouveau grade.

Par arrêté du 24 février 1959, M. Orosmane, chef de secrétariat de 1re classe, 6e échelon, au tribunal de première instance de Rouen, est, à compter du 2 mars 1959, muté, sur sa demande, à la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Par arrêté du 24 février 1959, Mlle Poree (Simone), chef de secrétariat au tribunal de première instance de la Seine de 2e classe, 6e échelon, est, à compter du 2 mars 1959, mutée, sur sa demande, à la cour d'appel de Paris.

Par arrêté du 24 février 1959, M. Bertin (Ferdinand), secrétaire de parquet de classe principale, 5e échelon, au tribunal de grande instance de Rouen, atteint par la limite d'âge, est, à compter du 10 mars 1959, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du 24 février 1959, M. Gondard (Sadi), chef de secrétariat de 2e classe, 8e échelon, au tribunal de grande instance de Nice, atteint par la limite d'âge est, à compter du 13 mars 1959, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Traducteurs.

Par arrêté du 28 janvier 1959, Mlle Burlaud (Jeanne), traducteur stagiaire du ministère des affaires étrangères, est titularisée, à compter du 10 février 1959, en qualité de traducteur du ministère des affaires étrangères de 3e classe, 1er échelon, avec ancienneté dans l'échelon au 10 février 1959.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 7 février 1959 portant nomination et titularisation d'un administrateur civil (administration centrale).

Par décret en date du 7 février 1959, M. Achour (Madjid) est nommé et titularisé, à la date du 1er septembre 1958, en qualité d'administrateur civil de 2e classe, 1er échelon, du ministère de l'intérieur.

Décret n° 59-330 du 25 février 1959 relatif au district de la région de Paris.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre de la construction et du secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Vu l'ordonnance n° 59-272 du 4 février 1959 relative à l'organisation de la région de Paris;

Le conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le district de la région de Paris associe les collectivités territoriales ci-après:

1° Départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de l'Oise;

2° Ville de Paris;

3° Communes suburbaines du département de la Seine;

4° Communes des arrondissements de Pontoise et de Versailles, communes de l'arrondissement de Rambouillet à l'exception du canton de Méréville, communes de l'arrondissement de Corbeil-Essonnes à l'exception des communes de Boigneville, Brouy, Buno-Bonnevaux, Champmotteux, Courdimanche-sur-Essonnes, Gironville, Maisse, Mespuits, Prunay-sur-Essonnes, Puiselet-le-Marais, Valpuiseaux, communes des cantons de Mantes-la-Jolie, Meulan, Limay;

5° Communes des cantons de Dammartin-en-Goële, Claye-Souilly, Meaux, Lagny, Crécy-en-Brie, Tournan-en-Brie, Brie-Comte-Robert, Melun-Nord, Melun-Sud, Fontainebleau;

6° Communes des cantons de Neuilly-en-Thelle, Creil, Pont-Sainte-Maxence, Senlis, Nanteuil-le-Haudouin.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur, le ministre de la construction et le secrétaire d'Etat à l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de l'intérieur,
JEAN BERTHOIN.

Le ministre de la construction,
PIERRE SUDREAU.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
MICHEL MAURICE-BOKANOWSKI.

Décret n° 59-331 du 25 février 1959 relatif au conseil du district de la région de Paris.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Vu l'ordonnance n° 59-272 du 4 février 1959 relative à l'organisation de la région de Paris;

Le conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil du district de la région de Paris comprend quarante et un membres, savoir:

Le président du conseil municipal de Paris;

Les présidents des conseils généraux de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de l'Oise;

Les maires de Versailles et de Melun;

Neuf membres élus par le conseil général de la Seine;

Cinq membres élus par le conseil général de Seine-et-Oise;

Deux membres élus par le conseil général de Seine-et-Marne;

Un membre élu par le conseil général de l'Oise;

Six membres élus par le conseil municipal de la ville de Paris;

Cinq membres élus par les conseillers municipaux des communes suburbaines de la Seine;

Quatre membres élus par les conseillers municipaux des communes de Seine-et-Oise incluses dans le ressort du district;

Un membre élu par les conseillers municipaux des communes de Seine-et-Marne incluses dans le ressort du district;

Un membre élu par les conseillers municipaux des communes de l'Oise incluses dans le ressort du district.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat à l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de l'intérieur,
JEAN BERTHOIN.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
MICHEL MAURICE-BOKANOWSKI.

Délégation de signature.

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature, modifié par le décret n° 56-188 du 13 janvier 1956;

Vu le décret en date du 7 janvier 1959 nommant M. Pelletier (Paul) directeur de la réglementation;

Vu l'arrêté du 14 janvier 1959 portant délégation de signature au directeur de la réglementation,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 14 janvier 1959 portant délégation de signature au directeur de la réglementation est modifié comme suit:

« *Art.* 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Verdier (Jean), directeur général de la sûreté nationale, M. Pelletier (Paul), directeur de la réglementation, a délégation pour signer les arrêtés se rapportant aux matières visées par les alinéas 5, 6, 10, 22 et 23 de l'article 1er de l'arrêté du 14 janvier 1959 portant délégation de signature à M. Verdier (Jean), directeur général de la sûreté nationale ».

Art. 2. — Le directeur général de la sûreté nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

JEAN BERTHOIN.

Sûreté nationale.

Par arrêté du 7 janvier 1959, M. de Fournas (Alfred), inspecteur d'identité judiciaire de 5e échelon (documentation et diffusion) de la sûreté nationale, est placé en la même qualité dans la position de détachement auprès de la présidence du conseil (commissariat à l'énergie atomique) pour une période de cinq ans, à compter du 6 décembre 1958.

MINISTERE DES ARMEES

Décret du 7 février 1959 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 7 février 1959, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée, sans traitement, aux militaires n'appartenant pas à l'armée active, désignés ci-après :

RESERVES

Gendarmerie.

Amigues (Henri-Elie-Antoine), gendarme, 3e légion *ter* ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Anglade (Maurice-René), gendarme, 9e légion *bis* ; 27 ans de services, 8 campagnes.
Ansquer (Jean-Yves-Marie), gendarme, 3e légion *ter* ; 28 ans de services, 8 campagnes.
Barale (Joseph-René), gendarme, classe 1938, recrutement de Nice, mle 1513 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bays (Joseph-Ernest), gendarme, 8e légion *ter* ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Benner (André-François-Félix), maréchal des logis chef, 7e légion *bis* ; 19 ans de services, 5 campagnes.
Bernet (Louis-Joseph-Dominique), gendarme, 5e légion *ter* ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bertrand (Pierre-Jacques-Louis), gendarme, 9e légion ; 27 ans de services, 9 campagnes.
Blin (Georges-Dominique), gendarme, 2e légion ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Boite (Georges-Louis), gendarme, 9e légion ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bonnieu (Roger-Marcel), gendarme, 1re légion *bis* ; 19 ans de services, 3 campagnes.
Brac (Jean-Pierre-Bernard), gendarme, 4e légion ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bressieux (Louis-Marius), gendarme, 8e légion ; 22 ans de services, 4 campagnes.
Briand (Alexandre-Louis), gendarme, 8e légion ; 18 ans de services, 4 campagnes.
Chaumont (André-Georges), gendarme, 6e légion *bis* ; 20 ans de services, 1 campagne.
Chevalier (Etienne-Daniel-Sincère), gendarme, 3e légion *bis* ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Chevreton (Marius), adjudant, 8e légion ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Clermont (Elie-Emile), gendarme, 8e légion *bis* ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Cornu (Aristide-Hubert-Joseph), maréchal des logis chef, 2e légion ; 19 ans de services, 4 campagnes.
Daniel (Emile-Louis-Marie), maréchal des logis chef, 1re légion ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Daouda Samba, auxiliaire de 3e classe, groupe du Sénégal ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Darchicourt (Eugène), gendarme, 2e légion ; 21 ans de services, 2 campagnes.
Delencios (Lucien-Dosithée-Victor), gendarme, 2e légion *bis* ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Denis (Marc-Fernand), gendarme, détachement de Berlin ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Deschamps (Etienne), gendarme, 4e légion *bis* ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Devigny (Louis-Alphonse), gendarme, 6e légion *ter* ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Favory (Albert), gendarme, 10e légion ; 19 ans de services, 15 campagnes.
Foret (Fernand-Anatole-Henri-Daniel), gendarme, 1re légion ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Genries (Louis-Antoine), gendarme, 8e légion *ter* ; 26 ans de services, 3 campagnes.
Gouteron (Aimé-Fernand), gendarme, 9e légion *bis* ; 21 ans de services, 7 campagnes.
Guével (Emile-Désiré), gendarme, 1re légion ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Hickel (Xavier-René), gendarme, 1re légion ; 20 ans de services, 5 campagnes.
Hurlin (Joseph-Hubert-Edouard), gendarme, 8e légion *bis* ; 21 ans de services, 3 campagnes.
Jeanneau (Simon-René-Louis), gendarme, 1re légion ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Lafourcade (Edouard), gendarme, 5e légion *ter* ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Landemaine (André-Roger), gendarme, 3e légion *bis* ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Laporte (Louis-Henri), gendarme, classe 1934, recrutement de Mende, mle 573 ; 22 ans de services, 2 campagnes.
Lascoux (André-Aimé-René), gendarme, 4e légion *bis* ; 20 ans de services, 5 campagnes.
Lauvergeat (René), gendarme, 9e légion ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Laval (Robert), gendarme, 9e légion ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Le Gouguec (Louis-Marie-Alphonse), maréchal des logis chef, 3e légion ; 30 ans de services, 9 campagnes.
Leguérinel (Francis-Jean-Marie), maréchal des logis chef, 3e légion ; 26 ans de services, 15 campagnes.
Le Jeune (Yves-Marie), gendarme, classe 1931, recrutement de Mende, mle L. M. 25 ; 22 ans de services, 2 campagnes.
Le Néel (Joseph-Marie-Toussaint), gendarme, 3e légion ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Lévêque (Louis-Marie-Joseph-Hippolyte), gendarme, 3e légion ; 25 ans de services, 6 campagnes.
L'Her (Stanislas-Marie), gendarme, 3e légion ; 23 ans de services, 7 campagnes.
Locquet (Louis-Joseph), gendarme, 9e légion ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Loyer (Joseph-Jules-Marie), gendarme, 3e légion *bis* ; 27 ans de services, 9 campagnes.
Mangin (Maurice-Alfred), gendarme, 6e légion ; 26 ans de services, 5 campagnes.
Marro (René-Désiré), gendarme 10e légion ; 23 ans de services, 16 campagnes.
Maurel (Denis-Paulin), gendarme, 8e légion ; 19 ans de services, 3 campagnes.
Mougin (Georges-Gabriel-Emile), gendarme, 7e légion *bis* ; 19 ans de services, 4 campagnes.
Nianatigui Coulibaly, auxiliaire de 3e classe, groupe de la Côte d'Ivoire ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Noguere (François-Joseph-Jean), gendarme, 5e légion ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Olivon (Maurice), gendarme, 2e légion des forces françaises en Allemagne ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Perez (Anselme-Joseph), gendarme, 10e légion *bis* ; 23 ans de services, 14 campagnes.
Posty (Raymond), gendarme, 7e légion *bis* ; 21 ans de services, 7 campagnes.
Pressa (Roger), gendarme, 8e légion ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Renaud (Jean-Baptiste-Joseph-Marie), gendarme, 1re légion ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Richeux (Robert-Marie-Ange), maréchal des logis chef, 3e légion *bis* ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Rospart (Louis), gendarme, 4e légion *ter* ; 24 ans de services, 5 campagnes.
Roullet (Julien-Armand), gendarme, 3e légion *ter* ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Sailler-Berthaz (Jules-Jean-Baptiste), maréchal des logis chef, classe 1932, recrutement de Marseille, mle 57-56 ; 25 ans de services, 2 campagnes.
Salles (Louis-Hippolyte-Xavier), gendarme, 9e légion *bis* ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Sidy Bailo, auxiliaire de 2e classe, groupe du Sénégal ; 22 ans de services, 7 campagnes.
Soulier (Albert-Désiré), maréchal des logis chef, 1re légion ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Syléné (André-Auguste), gendarme, 8e légion *ter* ; 19 ans de services, 5 campagnes.
Talagrand (Raymond-Auguste-Léon), gendarme, classe 1933, recrutement de Nimes, mle 885 ; 25 ans de services, 1 campagne.
Tillet (Raymond-Albert), gendarme, 8e légion *ter* ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Tournant (André-Maurice), gendarme, 7e légion ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Uzac (Henri-François-Jean-Marie), gendarme, 5e légion *ter* ; 24 ans de services, 13 campagnes.
Vergier (Raoul), maréchal des logis chef, 4e légion ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Facidi Diaora, auxiliaire de 3e classe, groupe de la Guinée ; 20 ans de services, 14 campagnes.
Lanceni Mara, auxiliaire de 2e classe, groupe de la Guinée ; 20 ans de services, 14 campagnes.
Sidiki Camara, auxiliaire de 2e classe, groupe de la Guinée ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Tokoron-Soua Mato, auxiliaire de 2e classe, groupe de la Guinée ; 18 ans de services, 14 campagnes.
Zio Tea, auxiliaire de 3e classe, groupe de la Guinée ; 18 ans de services, 14 campagnes.

Service de santé des armées.

Richy (Robert-Charles), sergent-major, classe 1936, recrutement de Montpellier, mle L.M 343 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Simonnet (Robert-Roger-Marcel), sergent-major, classe 1932, recrutement de la Rochelle, mle 2342 ; 24 ans de services, 13 campagnes.
Valentin (André-Robert), sergent, classe 1933, recrutement d'Alger, mle 143 ; 23 ans de services, 15 campagnes.

Service vétérinaire.

Cozien (Yves-Marie), maréchal des logis chef, maître maréchal ferrant, classe 1930, recrutement de Brest, mle 4295 ; 28 ans de services, 3 campagnes.
Feghoul (Taïeb), 1re classe, classe 1937, recrutement d'Oran, mle 37-921.02457 ; 20 ans de services, 4 campagnes.
Garbes (Victor-Maurice), maréchal des logis chef, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 35-921-776 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Kesri Ali, maréchal des logis, classe 1938, recrutement d'Alger, mle L.M. 2277 ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Service des essences.

Antoine (René-Jules-Edmond), brigadier-chef, classe 1929, recrutement d'Avesnes, mle 1269 ; 27 ans de services, 8 campagnes.
Martin (Gaston), adjudant, classe 1937, recrutement de Saint-Omer, mle 159 ; 19 ans de services, 9 campagnes.

Service des poudres.

Colias (André-Marie), agent de 3e classe, classe 1935, recrutement de Brest, mle 35-292-2151 ; 24 ans de services, 9 campagnes.

Infanterie.

Ackermann (Marcel-Jean), sergent, classe 1939, recrutement de Paris, mle 754-3715 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Alibert (Armand-Pierre), adjudant-chef, classe 1934, recrutement d'Oran, mle 34-921-2181 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Aliouane Rabah, caporal, classe 1935, recrutement d'Alger, mle L.M. 74 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Anquine (François-Joseph-René), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Perpignan, mle 33-661-00102 ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Anthore (Pierre-Louis), caporal, classe 1934, recrutement du Havre, mle 201 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Aubry (Emile-Urbain), sergent, classe 1933, recrutement de Beauvais, mle 414 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Avila (André-Reinaldo), sergent, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921.1392 ; 19 ans de services, 15 campagnes.
Aumaître (Henri), sergent, classe 1936, recrutement de Moulins, mle 79 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Azizi Messaoud, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Constantine, mle 37-93-792 L. M. C. ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Baudron (Fernand-André), caporal-chef, classe 1930, recrutement d'Orléans, mle 512 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Bedia Bedia, caporal, classe 1935 M., recrutement d'Alger, mle L. M. 1082 ; 22 ans de services, 7 campagnes.
Belbachir Yahia, 1re classe, classe 1932, recrutement d'Oran, mle 32-921-01103 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Belhouchat Mohamed ben Messaoud, 1re classe, classe 1937, recrutement de Constantine, mle 37-93-952/L. M. G. ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Berkane Abdelkader, sergent, classe 1938, recrutement d'Oran, mle 38-921-0967 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bessekri Abdelkader, 1re classe, classe 1931 M., recrutement d'Alger, mle L. M. 362 ; 27 ans de services, 9 campagnes.
Beurrier (François-Claudius), adjudant, classe 1934, recrutement de Saint-Etienne, mle 2913; 23 ans de services, 10 campagnes.
Blanchemanche (Auguste-Marcel-Raymond), adjudant-chef, classe 1931, recrutement de Strasbourg, mle 31-081-00943; 26 ans de services, 7 campagnes.
Bombezin (Fernand-Pierre), adjudant, classe 1933, recrutement de Pau, mle 401-004413; 23 ans de services, 6 campagnes.
Bongiovanni (Emmanuel-François-Victor), sergent-major, classe 1937, recrutement de Nice, mle 1288; 20 ans de services, 7 campagnes.
Bonneterre (Jean-Isidore), caporal, classe 1934, recrutement de Laon, mle 2872; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bouchenot (Roger-Auguste), adjudant, classe 1932, recrutement de Rennes, mle 32-754-5162; 27 ans de services, 10 campagnes.
Boudjelal Abdallah ben Saci, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Constantine, mle 39-93-48/L. M. G.; 19 ans de services, 8 campagnes.
Bouissane Mohamed, 2e classe, classe 1936 S. F., recrutement d'Alger, mle R. M. 2173; 23 ans de services, 7 campagnes.
Bourdonnec (Roger-Joseph-Yves), sergent-chef, classe 1935, recrutement de Rennes, mle 290; 24 ans de services, 9 campagnes.
Brasset (Louis-André), sergent-chef, classe 1935, recrutement de Poitiers, mle 650; 22 ans de services, 6 campagnes.
Brengard (Jean), sergent-chef, classe 1932, recrutement de Strasbourg, mle 32-682-00638; 24 ans de services, 10 campagnes.
Breuvart (Joffre-Xavier-Joseph), 2e classe, classe 1935, recrutement de Béthune, mle 652; 21 ans de services, 9 campagnes.
Bride (Théodore-Victor), caporal, classe 1932, recrutement de Paris, mle 32-441-1515; 26 ans de services, 5 campagnes.
Calendreau (Fernand), sergent-chef, classe 1937, recrutement de Nevers, mle 36-161-455; 20 ans de services, 7 campagnes.
Cano (Emile), adjudant-chef, classe 1935, recrutement d'Oran, mle n° 35-921-758; 23 ans de services, 6 campagnes.
Caule (Alfred-Paul), adjudant, classe 1934, recrutement de Vienne, mle 1092; 26 ans de services, 6 campagnes.
Chabat (René-Pierre-Laurent), caporal, classe 1934, recrutement de Pau, mle 641-03582 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Chabbi Mohamed ben Abdeslam, caporal, classe 1930, recrutement de Constantine, mle 30-93-367 L. M. G. ; 27 ans de services, 4 campagnes.
Chari Lakhdar ben Saou, caporal, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38-93-1209 L. M. S. ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Chauvin (Marcel-Roger), caporal-chef, classe 1938, recrutement de Versailles, mle 38-78-1957 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chelef Bekheda, caporal, classe 1936, recrutement d'Oran, mle 36-921-01499 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Chevalier (Georges), 1re classe, classe 1957, recrutement de Rabat, mle 57-95-68 ; 26 ans de services, 14 campagnes.
Chikh Salah, 2e classe, classe 1938, recrutement d'Oran, mle 38-921-02077 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Cloos (Raymond-René), adjudant, classe 1933, recrutement de Valenciennes, mle L. M. 2004 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Cramotte (Jean-Robert), sergent, classe 1940, recrutement de Paris, mle 751-1082 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Cuif (Albert-Alfred), adjudant, classe 1934, recrutement de Mézières, mle 1969 ; 23 ans de services, 1 campagne.
Dahani Hadj, caporal-chef, classe 1937, recrutement d'Oran, mle 37-921-01705 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Dewever (Albert-Victor), sergent-chef, classe 1939, recrutement C.N.D. Toulon, mle 1986 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Dieval (Georges), sergent-major, classe 1940, recrutement d'Arras, mle 561 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Djelti Benyahia, caporal, classe 1937, recrutement d'Oran, mle 37-921-1609 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Doubali Abdelkader, caporal, classe 1938, recrutement d'Alger, mle L. M. 2146 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Drouard (Robert-Jules-Henri), sergent-chef, classe 1941, recrutement de Saint-Quentin, mle 1163 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Fadel Larbi, sergent, classe 1938, recrutement d'Alger, mle L.M. 1738; 19 ans de services, 10 campagnes.
Fakrouni Mohammed, 2e classe, classe 1940, recrutement d'Alger, mle 3624 ; 18 ans de services, 11 campagnes.
Ferraud (Louis), adjudant, classe 1933, recrutement de Mâcon, mle 1477 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Feugeas (Maurice), adjudant, classe 1929, recrutement de Tulle, mle 601 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Fort (René-Gaston), adjudant, classe 1934, recrutement de Bordeaux, mle 2562 ; 23 ans de services, 7 campagnes.
Gardes (Armand-Germain-Marius), sergent-chef, classe 1934, recrutement d'Oran, mle 34-931-1109 ; 26 ans de services, 7 campagnes.
Garnier (Georges-Jean-Gabriel), caporal, classe 1940, recrutement de Paris, mle 40-711-152 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Grill (Julien-Charles), adjudant, classe 1931, recrutement de Nancy, mle 31-571-1301 ; 25 ans de services, 3 campagnes.
Guadguad Bachir, caporal, classe 1937, recrutement d'Alger, mle L. M. 1605 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Guillaume (Marcel), adjudant-chef, classe 1937, recrutement de Mâcon, mle 415 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Hesto (François-Lucien), 1re classe, classe 1937, recrutement de Paris, mle 37-751-1296 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
Hodencq (Jean-Désiré), caporal, classe 1939, recrutement de Beauvais, mle 145 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Hugonnet (Etienne-Joseph-André), adjudant, classe 1935, recrutement de Bourg, mle 42 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Kada ben Ali, 2e classe, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33-921-0773 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Karras Ahmed, 1re classe, classe 1934, recrutement d'Oran, mle 34-921-01013 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Kergourlay (Louis-Grégoire), 2e classe, classe 1931, recrutement de Quimper, mle 2107 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Kergrais (Joseph), sergent, classe 1939, recrutement de Besançon, mle 39-901-584 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Kourat Bouzouinat, sergent, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33-921-0614 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Lagardere (Jean-Pierre), sergent, classe 1933, recrutement de Paris, mle 33-751-00455 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Lamazière (Henri-Hilaire-Edouard), 2e classe, classe 1929, recrutement de Paris, mle 29-752-06102 ; 27 ans de services, 6 campagnes.

Lambert (Jean-René), adjudant-chef, classe 1929, recrutement de Mézières, mle 180 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Lavigne (Gaston-Jacques-Marius), adjudant, classe 1934, recrutement de Foix, mle 309 ; 23 ans de services, 7 campagnes.
Lefèbvre (Joseph-Henri), 2e classe, classe 1931, recrutement de Béthune, mle 1815 ; 26 ans de services, 12 campagnes.
Le Gall (Christophe-Yves-Ambroise), 2e classe, classe 1940, recrutement de Quimper, mle 2904 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Lelandais (Auguste-Marcel), adjudant, classe 1933, recrutement d'Orléans, mle L.M. 297 ; 22 ans de services, 9 campagnes.
Lemonnier (André-Eugène), caporal, classe 1930, recrutement de Blois, mle 829 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Le Poitvin (Emile), adjudant-chef, classe 1932, recrutement d'Orléans, mle 1683 ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Levat (Georges-Auguste-Aimé), sergent-chef, classe 1932, recrutement de Tours, mle L. M. 631 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Logez (Charles-Emile-Auguste), sergent, classe 1933, recrutement de Béthune, mle 568 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
Louis (Pierre-Marie), 2e classe, classe 1934, recrutement de Rennes, mle 03782 ; 22 ans de services, 8 campagnes.
Magalon (Aimé-Jean-Raymond), 2e classe, classe 1933, recrutement de Nîmes, mle 2839 ; 26 ans de services, 8 campagnes.
Malzis (Arsène-Bernard-Louis-Marie), caporal, classe 1930, recrutement de Laval, mle 76 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Margaron (Paul-Eugène), caporal, classe 1931, recrutement de Valenciennes-Douai, mle 2890 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Maroto (Jean-Joseph), adjudant-chef, classe 1936, recrutement d'Alger, mle 36-921-11 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Mathias (Roland-Gilbert), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Poitiers, mle 39-754-1214 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Mirennas Abderrahmane, caporal-chef, classe 1937, recrutement d'Alger, mle L. M. 503 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Mostaert (Georges-Pierre), adjudant, classe 1937, recrutement de Strasbourg, mle 37-591-00914 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
Negre (Philippe-François), adjudant, classe 1934, recrutement d'Albi, mle 34-811-00694 ; 22 ans de services, 7 campagnes.
Negre (Roger-Marcel), sergent, classe 1940, recrutement de Paris, mle 751-3121 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Neguadi Abdelkader, 1re classe, classe 1939, recrutement d'Alger, mle L. M. 126 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Nougha Rabah ben Belkhiri, caporal-chef, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38-93-1839 L. M. S. ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Ouhib Ammar, sergent, classe 1931 M, recrutement d'Alger, mle R. M. 737 ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Parent (Armand-André), adjudant, classe 1931, recrutement de Perpignan, mle 1186 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Parisot (Henri), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Lyon, mle 33-211-925 ; 25 ans de services, 5 campagnes.
Pasdeloup (Eugène), adjudant, classe 1935, recrutement de Bourges, mle 864 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Pastor (Clément-Léon), adjudant-chef, classe 1934, recrutement d'Oran, mle 34-921-2101 ; 23 ans de services, 5 campagnes.
Péan (Lucien-André-Jean), 2e classe, classe 1939, recrutement de Saint-Brieuc, mle 1129 ; 21 ans de services, 7 campagnes.
Peltier (Armand-René), adjudant, classe 1935, recrutement de Laon, mle 749 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Pennanech (Jean-Marcel), adjudant, classe 1936, recrutement de Chartres, mle 36-781-2733/27 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Pissardy (Pierre-Henri), caporal, classe 1936, recrutement de Rennes, mle LM. 36-331-02647 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Pouilly (Anthime-Léon-François), caporal-chef, classe 1930, recrutement de Saint-Omer, mle 3209 ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Pruvot (Just-Marie-Ernest), sergent, classe 1934, recrutement de Versailles, mle 5066 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Rayneau (Fernand-Marcel-Joachim), 2e classe, classe 1932, recrutement de Nantes, mle 3471 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Renaut (Pierre-Marius), sergent, classe 1935, recrutement de Pau, mle 752-01719 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Risch (Jean-François-Albert-Marie-Joseph), 2e classe, classe 1938, recrutement de Rennes, mle 38-752-04857 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Rolland (André), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Poitiers, mle 33-756-1164 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Roofthooft (Charles), sergent, classe 1935, recrutement de Paris, mle 751-947 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Saadi Mohammed, caporal, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 35-921-01744 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Saison (Léon), sergent-chef, classe 1940, recrutement de Valenciennes, mle 40-752-713 ; 15 ans de services, 6 campagnes.
Schmaltz (Charles-Robert), sergent-chef, classe 1929, recrutement de Strasbourg, mle 29-672-01772 ; 27 ans de services, 2 campagnes.
Schneider (Joseph), sergent-chef, classe 1954, recrutement de Strasbourg, mle 54-670-04463 ; 21 ans de services, 13 campagnes.
Serres (François-Pierre-Michel), adjudant, classe 1938, recrutement d'Albi, mle 38-121-00674 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
S. N. P. Belkheir Mohamed, 1re classe, classe 1932, recrutement d'Alger, mle 3366 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
S. N. P. Hamadou ben Barka, 1re classe, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921-01613 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Spinosi (Jean-Thomas), sergent-chef, classe 1936, recrutement d'Ajaccio, mle 262 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Staniewski (Stanislas), sergent-chef, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921-1527 ; 31 ans de services, 17 campagnes.
Tendrari Slimane, 2e classe, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921-0323 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Theron (Maxime-Lucien), adjudant, classe 1934, recrutement de Toulouse, mle 1527 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Titrent (Victor-Henri-Albert), adjudant, classe 1933, recrutement de Béthune, mle 1469 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Tourtchik (Lazare), 2e classe, classe 1932, recrutement de Paris, mle 32-753-00548 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Yattou Mohammed ben Amar, 2e classe, classe 1933, recrutement de Constantine, mle 33-93-348 LMS ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Voiron (Georges-Marius), sergent-chef, classe 1936, recrutement de Gap, mle 449 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Zaghdoud Bouzid ben Mohamed, 1re classe, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38-93-1948 LMS ; 19 ans de services, 13 campagnes.

Arme blindée, cavalerie.

Bakhouche Ammar ben Ahmed, brigadier-chef, classe 1939, recrutement de Constantine, mle 39-93-29 L. M. G. ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Belfedel ould Ahmed, 2e classe, classe 1931, recrutement d'Oran, mle 31-921-0658 ; 27 ans de services, 9 campagnes.
Boukhris ben Mebarek, brigadier, classe 1932, recrutement d'Oran, mle 32-921-0671 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Boulemkhal Ladouani ben Amor, brigadier, classe 1932, recrutement de Constantine, mle 32-93-492 L. M. S. ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Brochet (Henri-Léon), adjudant, classe 1933, recrutement de Nancy, mle 33-551-1460 ; 23 ans de services, 5 campagnes.
Cabanié (Albert), maréchal des logis chef, classe 1930, recrutement d'Orléans, mle L. M. 574 ; 26 ans de services, 4 campagnes.
Claverie (Francis-Joseph-Albert), maréchal des logis-major, classe 1938, recrutement de Bordeaux, mle 2724 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Daoudi Mohammed ben Abdelkader, maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921-01609 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Desormières (Jean-André-Georges-Frédéric), adjudant, classe 1931, recrutement de Strasbourg, mle 31-671-01062 ; 27 ans de services, 4 campagnes.
Desplanches (Jean-Louis), adjudant-chef, classe 1935, recrutement de Limoges, mle 82 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Ducruet (Marcel-Louis), maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement d'Annecy, mle 58 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Dutertre (Maxime-Augustin), brigadier, classe 1931, recrutement d'Angers, mle 854 ; 28 ans de services, 9 campagnes.
Lemaire (André-René), 1re classe, classe 1937, recrutement de Laon, mle 1278 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Locoge (Georges-Emile), 2e classe, classe 1929, recrutement de Valenciennes, mle 1783 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Louvet (Marcel), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Nancy, mle 33-601-955 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Melizi Ali ben Mohammed, brigadier, classe 1934, recrutement de Constantine, mle 34-93-263 L. M. G. ; 23 ans de services, 7 campagnes.
Mins (Jean-Marie), brigadier, classe 1933, recrutement de Brest, mle 4338 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Moreau (Albert-Henri), adjudant, classe 1938, recrutement de Paris, mle 39-75 ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Oudiou (Alexandre), adjudant-chef, classe 1936, recrutement de Versailles, mle 36-562-768/78 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Ovize (Henri), adjudant, classe 1940, recrutement de Lyon, mle 7231 ; 19 ans de services, 15 campagnes.
Raymond (Henry-Edouard-Martin), adjudant, classe 1935, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 1782 ; 22 ans de services, 8 campagnes.
Reyjon (Jules-Albert), adjudant-chef, classe 1937, recrutement d'Avignon, mle 354 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Vogt (Arthur), maréchal des logis chef, classe 1934, recrutement de Tunis, mle L. M. 706 ; 23 ans de services, 8 campagnes.

Artillerie.

Alphand (Aimé-Joseph-Eugène), 2e classe, classe 1932, recrutement C. N. D. Marseille, mle 290 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Banliat (Jean), adjudant, classe 1931, recrutement d'Angoulême, mle 1849 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Bellocq (Jean-Léon), maréchal des logis chef, classe 1935, recrutement de Pau, mle 641-02430 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Biais (Eugène-Henri), brigadier, classe 1930, recrutement d'Angers, mle 991 ; 28 ans de services, 6 campagnes.

Bitsch (Eric-Henri), adjudant, classe 1933, recrutement de Strasbourg, mle 33-573-01993 ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Chataux (Maurice-André), maréchal des logis chef, classe 1932, recrutement de Chaumont, mle 32-521-01255 ; 26 ans de services, 2 campagnes.
Coquet (André), adjudant-chef, classe 1932, recrutement de Dijon, mle 2400 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Debru (Marcel-Pierre-Joseph), adjudant-chef, classe 1935, recrutement d'Albi, mle 35-341-01159 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Deray (Edmond-Louis-Désiré), adjudant, classe 1939, recrutement de Poitiers, mle 39-831-1054 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Fournier (Paul), brigadier, classe 1936, recrutement de Toulouse, mle 36-271-1022 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Gattefosse (Abel-Jean), maréchal des logis-major, classe 1934, recrutement de Rabat, mle 34-691-3887 ; 22 ans de services, 8 campagnes.
Kaarour Benmoussa, 2e classe, classe 1931, recrutement d'Oran, mle 31-921-01020 ; 26 ans de services, 7 campagnes.
Lambourg (Albert-Armand), brigadier, classe 1931, recrutement de Cambrai, mle 220 ; 26 ans de services, 9 campagnes.
Moulin (Paul-Joseph-Séraphin), adjudant-chef, classe 1932, recrutement de Vienne, mle 1517 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Nuninger (Henri-Michel), adjudant, classe 1931, recrutement de Versailles, mle 31-681-1301/78 ; 27 ans de services, 2 campagnes.
Pasquet (Emile), maréchal des logis chef, classe 1931, recrutement C. N. D. Nîmes, mle 31-968-40 ; 28 ans de services, 14 campagnes.
Pellctier (Ernest-Etienne), maréchal des logis chef, classe 1929, recrutement d'Orléans, mle L. M. 420 ; 28 ans de services, 3 campagnes.
Prod'Homme (Albert-Francis-Marcel), adjudant-chef, classe 1931, recrutement du Mans, mle 1805 ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Raynaud (Marcel), adjudant-chef, classe 1935, recrutement de Montpellier, mle 407 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rousselot (Roger-Auguste), maître-ouvrier, classe 1932, recrutement de Dijon, mle 396 ; 25 ans de services, 1 campagne.
Sweertvaegher (Michel-Marcel), 1re classe, classe 1933, recrutement de Dunkerque, mle 575 ; 26 ans de services, 6 campagnes.

Train.

Barriot (Claude-Marie-Emile-Lucien), maréchal des logis, classe 1937, recrutement de Perpignan, mle 37-331-02695 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Bouchekara Mohamed, brigadier-chef, classe 1938, recrutement d'Oran, mle 38-921-01584 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Canis (Arthur-Germain), maréchal des logis chef, classe 1937, recrutement de Saint-Omer, mle 281 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Jaudel (Jean-Marcel), brigadier, classe 1930, recrutement de la Seine, (2e bureau), mle 30.752.1698 ; 27 ans de services, 1 campagne.
Leblanc (Arsène-Alphonse-Pierre), adjudant, classe 1936, recrutement d'Alençon, mle 952 ; 22 ans de services, 4 campagnes.
Maffre (Germain-Jean-Paul), maréchal des logis, classe 1930, recrutement de Perpignan, mle 514 ; 27 ans de services, 2 campagnes.
Reveillon (Paul-Joseph), maréchal des logis chef, classe 1940, recrutement de Tulle, mle 921 ; 20 ans de services, 5 campagnes.

Cadre des agents de chancellerie.

Fix (Charles-Ernest), adjudant, classe 1935, recrutement de Versailles, mle 35-801-2050/78 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lasserre (René-Adrien), sergent-major, classe 1936, recrutement de Lyon, mle 1249 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Noble (Jean-Antoine), adjudant, classe 1937, recrutement de Paris, mle 37-241-262 ; 22 ans de services, 6 campagnes.

Agent de corps de troupes.

Rigamenti (Esprit), sergent-chef, classe 1936, recrutement de Valence, mle 1352 ; 21 ans de services, 6 campagnes.

Recrutement et statistique.

Tromeur (Yves-Marie), sergent, classe 1930, recrutement de Paris, mle 292-15 ; 27 ans de services, 2 campagnes.

Transmissions.

Cheval (Charles-Pierre-René), adjudant, classe 1934, recrutement d'Angers, mle 238 ; 23 ans de services, 12 campagnes.
Richard (Jean-Baptiste-Emile-Valentin), adjudant, classe 1937, recrutement de Chartres, mle 37-491-515-28 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Schwartz (Charles-Pierre-René), adjudant, classe 1937, recrutement de Strasbourg, mle 37-682-03063 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Soulat (Jean), sergent-chef, classe 1936, recrutement de Poitiers, mle 36-752-4731 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Tardi (Paul-Marie), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Paris, mle 39-201-627 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Souilhat (Henri-Gilbert), sergent-chef, classe 1934, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 749 ; 23 ans de services, 6 campagnes.

Intendance.

Bech (Albert-Benoît-Marcel), sergent-major, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921-2137 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
Contrel (Félix-Eugène), sergent-major, classe 1931, recrutement d'Alençon, mle 1412 ; 27 ans de services, 1 campagne.
Corbeaux (Lucien-Ernest), adjudant, classe 1929, recrutement d'Orléans, mle LM. 394 ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Delaye (André-Louis-Camille), sergent-chef, classe 1933, recrutement d'Orléans, mle 1536 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Destremx (Georges), sergent-major, classe 1932, recrutement d'Alger, mle 32-921-2797 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Larcade (Auguste-Paul-André), sergent-chef, classe 1932, recrutement de Pau, mle 651-00476 ; 23 ans de services, 9 campagnes.
Mahieux (Marcel-Ernest), sergent, classe 1933, recrutement d'Alger, mle 33-641-2603 ; 23 ans de services, 9 campagnes.
Virenque (Jean-Eugène-Clément), sergent-major, classe 1932, recrutement d'Albi, mle 32-121-02143 ; 24 ans de services, 8 campagnes.

Matériel.

Barbellion (Norbert-Constant), adjudant, classe 1935, recrutement de Châteauroux, mle 703 ; 22 ans de services, 4 campagnes.
Champetier (Pierre-Henri), adjudant, classe 1932, recrutement de Nîmes, mle 2804 ; 27 ans de services, 4 campagnes.
Gaidon (Bernard-Théophile-Emmanuel), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de Nice, mle 2513 ; 23 ans de services, 3 campagnes.
Gilard (Jean-Henri), maréchal des logis chef, classe 1929, recrutement de Nancy, mle 29-861-1311 ; 27 ans de services, 4 campagnes.
Gnabel (Jean), brigadier-chef, classe 1935, recrutement de Valenciennes, mle 1987 ; 21 ans de services, 13 campagnes.
Lelièvre (André-Gaston-Emile), adjudant, classe 1938, recrutement de Saint-Omer, mle 618 ; 22 ans de services, 3 campagnes.
Mathieu (René), maréchal des logis-major, classe 1931, recrutement de Nancy, mle 31-573-527 ; 28 ans de services, 4 campagnes .
Meurant (Albert-Eugène-Basile), adjudant-chef, classe 1931, recrutement C. D. N. Digne, mle 1091 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Mortini (Noël), adjudant, classe 1930, recrutement C. D. N. Nice, mle 1684 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Mothes (Pierre-Henri), maréchal des logis, classe 1936, recrutement de Bordeaux, mle 1635 ; 21 ans de services, 4 campagnes.

Génie.

Bay (Albert), adjudant, classe 1940, recrutement du Puy, mle 38 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Debersee (Arthur-Jules-Jean-Baptiste), 1re classe, classe 1932, recrutement de Lille, mle 3264 ; 24 ans de services, 3 campagnes.
Fortier (Paulin-André), 2e classe, classe 1933, recrutement de Mézières, mle 2128 ; 23 ans de services, 11 campagnes.
Haas (Jean-Henri), 1re classe, classe 1932, recrutement d'Alger, mle 32-061-2170 ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Kel (Louis-Alphonse), sergent-chef, classe 1934, recrutement de Strasbourg, mle 34-572-00934 ; 23 ans de services, 11 campagnes.
Lefebvre (Lucien), 2e classe, classe 1933, recrutement de Laon, mle 803 ; 24 ans de services, 3 campagnes.
Lorillou (Louis), adjudant-chef, classe 1931, recrutement de Blois, mle 1292 ; 25 ans de services, 2 campagnes.
Moussard (Marcel-Alfred), sergent-chef, classe 1934, recrutement de Nevers, mle 34-931-190 ; 23 ans de services, 6 campagnes.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Abdel Nour Hanna, 1re classe, classe 1952, recrutement de Marseille, mle 3 ; 27 ans de services, 15 campagnes.
Ahmed Brahim, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Marseille, mle L. M. 1784 ; 24 ans de services, 5 campagnes.
Antoniot (Aroquiassamy), sergent, classe 1931, recrutement de Paris, mle 31-751-7021 ; 27 ans de services, 1 campagne.
Ardoïno (Jean-Baptiste), sergent, classe 1934, recrutement d'Ajaccio, mle 352 ; 26 ans de services, 7 campagnes.
Asselot (Gaston-Etienne-Henri), 1re classe, classe 1940, recrutement d'Amiens, mle 53 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Blanchard (Julien-Maurice), sergent-chef, classe 1929, recrutement de Gap, mle 305 ; 28 ans de services, 12 campagnes.
Boulos Saïd, 1re classe, classe 1952, recrutement C. D. N. 13, Marseille, mle 30 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
Bourceret (Georges), caporal, classe 1933, recrutement C. N. D. 83, mle 1863 ; 26 ans de services, 13 campagnes.
Catrevaux (Marcel-Vincent-Marie), sergent-major, classe 1933, recrutement de Vannes, mle 399 ; 24 ans de services, 12 campagnes.
Chancoin (Fernand-Eugène), sergent, classe 1931, recrutement d'Angers, mle 1627 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Constant (Lucien), 2e classe, classe 1937, recrutement d'Amiens, mle 21 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Constantinescu (Constantin-Georges), sergent-major, classe 1940, recrutement de marseille, mle 5882 ; 26 ans de services, 10 campagnes.
Croquette (Théophile-Charles), caporal-chef, classe 1933, recrutement de Béthune, mle 2205 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Crucciani (Jean-Toussaint), sergent, classe 1933, recrutement d'Ajaccio, mle 1094 ; 27 ans de services, 10 campagnes.
Danglade (Henri), sergent, classe 1934, recrutement de Toulon, mle 34-831-00579 ; 22 ans de services, 11 campagnes.
Davaille (Robert-Raymond-René), sergent, classe 1938, recrutement de Paris, mle 38-861-953 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Delaguette (André-Joseph), 2e classe, classe 1934, recrutement d'Orléans, mle 1058 ; 26 ans de services, 10 campagnes.
Derebergue (Louis-René-Edouard), adjudant, classe 1936, recrutement de Paris, mle 752-459 ; 22 ans de services, 12 campagnes.
Diagne Alioune, 1re classe, classe 1929, recrutement de l'Afrique occidentale française, mle 35 ; 27 ans de services, 12 campagnes.
Draï (Maurice), caporal-chef, classe 1929, recrutement d'Alger, mle R. M. 812 ; 27 ans de services, 11 campagnes.
Farnocchia (Sauveur), sergent-chef, classe 1933, recrutement de Rabat, mle 33-201-207 ; 27 ans de services, 11 campagnes.
Gauthier (Jean-Auguste-Muarice), caporal, classe 1931, recrutement de Nancy, mle 31-541-1129 ; 26 ans de services, 14 campagnes.
Genevey (Georges-Emile-Auguste), caporal-chef, classe 1931, recrutement de Lyon, mle 1316 ; 27 ans de services, 12 campagnes.
Ghigo (Marius-Marcel), adjudant, classe 1934, recrutement de Nice, mle 1804 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Heraudeau (André-Roger-Fernand), adjudant-chef, classe 1933, recrutement d'Agen, mle 340 ; 26 ans de services, 10 campagnes.
Héritier (Robert), adjudant, classe 1941, recrutement C. N. D. Nice, mle 26009; 19 ans de services, 9 campagnes.
Hubert (Paul-André), caporal, classe 1929, recrutement de la Réunion, mle 1852; 27 ans de services, 10 campagnes.
Huot (Jules-Gustave), sergent, classe 1935, recrutement de Marseille, mle L. M. 1282; 21 ans de services, 9 campagnes.
Illiet (Alexis), 2e classe, classe 1935, recrutement de Guingamp, mle 44; 23 ans de services, 12 campagnes.
Jhonse (Jacques-David), adjudant-chef, classe 1956, recrutement de Madagascar, mle 56-983-058; 20 ans de services, 6 campagnes.
Joly (Raymond-Jean-Marie), 2e classe, classe 1933, recrutement de Rennes, mle 749; 24 ans de services, 4 campagnes.
Junoy (Jean-François), sergent, classe 1933, recrutement de Perpignan, mle 33-661-00357; 26 ans de services, 11 campagnes.
Kebe Mourat N'Daw, sergent, classe 1929, recrutement de l'Afrique occidentale française, mle 1108; 26 ans de services, 6 campagnes.
Kane Ibrahima, sergent-chef, classe 1929, recrutement de Dakar, mle n° 1319; 27 ans de services, 13 campagnes.
Lancelot (Georges-Emmanuel), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 156 ; 18 ans de services, 10 campagnes.
Landrieux (Alexis-Marcel), caporal-chef, classe 1940, recrutement de Quimper, mle 3379 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Le Cocq (Yvon-Auguste-Eugène-Michel), sergent-chef, classe 1934, recrutement de Nantes, mle 5331 ; 22 ans de services, 7 campagnes.
Le Deunff (Marcel), sergent-chef, classe 1938, recrutement de Montpellier, mle 2113 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Legros (Victor-Aristide), caporal-chef, classe 1935, recrutement de la Martinique, mle 1132 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Leurs (Jules-Elisé-Yves), sergent-chef, classe 1934, recrutement de Béthune, mle 1278 ; 23 ans de services, 12 campagnes.
Manzano (Valentin), sergent, classe 1936, recrutement de Tours, mle 930 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
Martin (Louis), caporal-chef, classe 1931, recrutement de Strasbourg, mle 31-571-00859 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
N'Diaye Aldiouma, sergent, classe 1934, recrutement de l'Afrique occidentale française, mle 1354 ; 22 ans de services, 3 campagnes.
N'Diaye Samba, 1re classe, classe 1930, recrutement de l'Afrique occidentale française, mle 86 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Noyelle (André-Elie-Pierre), caporal, classe 1939, recrutement C. N. D. Marseille, mle 897 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Ortiz (Joseph-Rigobert), sergent, classe 1936, recrutement de Montpellier, mle 985 ; 22 ans de services, 7 campagnes.
Pelegry (Lucien-Bernard), sergent-chef, classe 1937, recrutement de Tarbes, mle 162 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
Profizi (Laurent), sergent, classe 1930, recrutement d'Ajaccio, mle 236 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Rakotonaivo-Andrianjafy (François), 2e classe, classe 1953, recrutement de Madagascar, mle 129 ; 27 ans de services, 8 campagnes.
Sassone (André), sergent-major, classe 1936, recrutement d'Annecy, mle 225 ; 22 ans de services, 13 campagnes.
Thiébaud (Henri-Léon), 1re classe, classe 1940, recrutement de Paris, mle 701-746-75 ; 21 ans de services 9 campagnes.
Valli (Simon), sergent-chef, classe 1934, recrutement de Rabat, mle 34-201-1601 ; 26 ans de services, 7 campagnes.
Van Huffelen (Louis-Henri), sergent, classe 1933, recrutement de Constantine. mle 33-76-3566 ; 23 ans de services, 12 campagnes.

Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Abdou Dabadi, 2e classe, classe 1935, recrutement du Niger, mle 8289 ; 23 ans de services, 13 campagnes.
Abdoulaye Piéa, sergent-chef, classe 1934, recrutement de Kati, mle 9284 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
Aden Alaleh, 1re classe, classe 1940, recrutement de Djibouti, mle 1257 ; 18 ans de services, 4 campagnes.
Adoum Ouled Indi, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D. 19078 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Ahamadou Hangaï, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Niamey, mle 213 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Alembé, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7487 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Amadou Bokary Sankaré, caporal, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 8644 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Amadou N'Diaye, caporal-chef, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 31-440 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Amady Fama, 2e classe, classe 1933, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 31-755 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Amaïnde Tembélé, 1re classe, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 35-456 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Ambassa, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7518 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Andang Mvondo, 1re classe, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7306 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Aninga (Alphonse), 2e classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 979 ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Assane Elia (Jules), sergent, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1523 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Atogue Bakoga, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 17652 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Ba Almoudou Yattara, 1re classe, classe 1936, recrutement du Soudan, mle 23007 ; 22 ans de services, 11 campagnes.
Baba Dembélé, sergent-chef, classe 1939, recrutement du Soudan, mle 50644 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Baflan, sergent-chef, classe 1933, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 74142 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Bado Bazie, sergent, classe 1936, recrutement de Ouagadougou, mle 4246 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
Baidoro, caporal, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T. D. 7361 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Bakary Touré, caporal-chef, classe 1933, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 73661 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Baledimingar, sergent, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D. 13296 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Bambia, 1re classe, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7275 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Barabere Arama, sergent-chef, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 8140 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Batien Néya, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 21262 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Baya Bakoye, sergent-chef, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 20954 ; 20 ans de services, 13 campagnes.
Bazoin Badiel, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 28600 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Bazombie Bazongo, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11970 ; 21 ans de services, 11 campagne.
Behoriana, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D. 14079 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Benge (Michel), sergent, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mal T. D./O. C. 7885 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Beva, dit Rakotoson, 2e classe, classe 1935, recrutement de Madagascar, mle 484 ; 22 ans de services, 7 campagnes.
Bieuyoné, 1re classe, classe 1937, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 10367 ; 21 ans de services, 12 campagnes.
Bina (Maurice), 1re classe, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T. D./O. C. 6115 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Bihtogoma Diarra, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 19885 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Bissa (Martin), caporal-chef, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T. D./ O. C. 7894 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bissi Samaké, 1re classe, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 36156 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Boua (Joseph), caporal, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T. D./ O. C. 7879 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Boua Ouattara, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11491 ; 21 ans de services, 15 campagnes.
Bouloumoi (Pierre), 2e classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 262 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Brahima, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D. 14236 ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Brahima Dembélé, sergent, classe 1936, recrutement du Soudan-Kati, mle 22561 ; 22 ans de services, 8 campagnes.
Brahima Sidibé, 1re classe, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 1900 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Chabi Sika, sergent, classe 1939, recrutement de Dahomey-Togo, mle 44.262 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Da Taraoré, 1re classe, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 33.704 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Dabé Lago, dit Robert, sergent, classe 1933, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 73.636 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Dabi, 1re classe, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7445 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Daga Ba Doumbia, 1re classe, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 37.594 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Dakoega Ouédraogo, sergent, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 39.021 ; 18 ans de services, 11 campagnes.
Danegar, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13.759 ; 18 ans de services, 10 campagnes.
Dantouma Coulibaly, 1re classe, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 29.737 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Dapo Boro, 1re classe, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 39.048 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Dara Zarakabri, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 20.904 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Diallo Mamadou, caporal-chef, classe 1934, recrutement du Sénégal, mle 53.494 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
Diangoule Sérémé, caporal, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 32.485 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Dibi Sanou, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 27.963 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Dié Sanganogo, caporal, classe 1937, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 11.085 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Diero Amidou, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Niger, mle 19.693 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Digaram, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T. D./5344 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Dimziliguido Kaboré, sergent, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 46.965 ; 18 ans de services, 15 campagnes.
Diou Séri, caporal-chef, classe 1933, recrutement de Kati, mle 36.585 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Dioumoune Dâ, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11484 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Djibril Mamadou, sergent, classe 1937, recrutement de Saint-Louis, mle 48.225 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Djibrin Ouled Moussa, caporal-chef, classe 1936, recrutement du Tchad, mle T. D./4882 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
Djigaltam, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13.127 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Djimoundan, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle 13.278 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Doho Tahou, sergent, classe 1935, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 91.289 ; 23 ans de services, 9 campagnes.
Dolo (Gaston), 1re classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T.D./O.C. 7876 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Donga (Pierre), 1re classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M.C. 259 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Donsani Baro, adjudant-chef, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 8165 ; 24 ans de services, 12 campagnes.
Doro Piakouma, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 42516 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
Douba, caporal-chef, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T.D./O.C. 6127 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Doufi N'Guessan, sergent-chef, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91687 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Dougoutigui Koné, sergent, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 33605 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Doulaye Bérété, sergent-chef, classe 1937, recrutement du Soudan-Kati, mle 32248 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Edzogo, caporal-chef, classe 1934, recrutement du Cameroun, mle 2841 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Ekoula, 1re classe, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7443 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Essam, caporal-chef, classe 1933, recrutement du Cameroun, mle 7446 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Ewine Mintso, 1re classe, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7314 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Faguimba Keita, adjudant, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 7949 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Feto (Barthélémy), caporal-chef, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T.D./O.C. 7858 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Fofana Mamadou, caporal-chef, classe 1935, recrutement du Sénégal, mle 37606 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Fofana Bah, sergent-chef, classe 1936, recrutement du Soudan-Kati, mle 22190 ; 22 ans de services, 8 campagnes.
Founa Kara, caporal, classe 1937, recrutement d'Ouagadougou, mle 32409 ; 21 ans de services, 12 campagnes.
Gagne, 1re classe, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T.D./O.C. 6191 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Gam Ouled Galem, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T.D./E. 8918 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
Gambdere Ouled Koursi, sergent-chef, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T.D./6784 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Gandaogo II, caporal-chef, classe 1937, recrutement d'Ouagadougou, mle 16861 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Gani Alfari, 1re classe, classe 1939, recrutement du Dahomey, mle 46277 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Gardioum, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T.D./12060 ; 18 ans de services, 11 campagnes.
Gbonféré Kam, caporal, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 23073 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Gelembe, caporal, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T.D./O.C. 7724 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Georges Jaotody, adjudant, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3274 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Gnindé Békuy, sergent, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 29541 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Gofono (Bernard), caporal-chef, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 761 ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Gombila Ouédraogo, caporal-chef, classe 1934, recrutement de Ouagadougou, mle 84027 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
Gozé Saki (Robert), sergent-chef, classe 1939, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 26238 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Graourou Kra, 1re classe, classe 1938, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 18182 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
Gré (Etienne), caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 47596 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Guealbaye, adjudant, classe 1939, recrutement du Tchad, mle TD/13906 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Guede Ouled Bate, 1re classe, classe 1938, recrutement du Tchad, mle TD/6533 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Guéhia Dalé, caporal, classe 1934, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 81633 ; 24 ans de services, 13 campagnes.
Hado, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2440 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Guiedi (Antoine), adjudant, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1604 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Houfouté Kambiri, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 38313 ; 18 ans de services, 13 campagnes.
Huélé Gibri, sergent-chef, classe 1933, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 74012 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Iandro, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4890 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ibrahim Sanda, 1re classe classe 1939, recrutement du Niger, mle 25563 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Ingouya, 1re classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M.C./885 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Intia Nata (Jean), sergent, classe 1938, recrutement du Dahomey, mle 41652 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Kahoué, sergent, classe 1935, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 91495 ; 23 ans de services, 9 campagnes.
Kagne Diamouténé, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 37049 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Kallamou Goube, 1re classe, classe 1939, recrutement du Niger, mle 19672 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Kallo Millogo, 2e classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 17016 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Kaotandji, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T.D./13407 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Kamou Louré, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 17589 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Kanagomni Tamboura, 1re classe, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 8070 ; 24 ans de services, 13 campagnes.
Kanama Tiaho, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11802 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Karinga Keita, sergent, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 38246 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Kassoum Sana, caporal, classe 1934, recrutement de Ouagadougou, mle 83850 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Kininy, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2304 ; 19 ans de services, 4 campagnes.
Kinza (André), 1re classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 947 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Kirsi Kafando, 1re classe, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 41386 ; 18 ans de services, 10 campagnes.
Klikayere Traoré, 1re classe, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 32239 ; 21 ans de services, 6 campagnes.
Kobena Adioumani, caporal-chef, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 13982 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
Kogla, 1re classe, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7409 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Kokoun Gloua, caporal, classe 1934, recrutement de la Côte d'Ivoire ; mle 82098 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Konate Kontoro, sergent-chef, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 36209 ; 20 ans de services, 14 campagnes.
Kouamé Kouassi, caporal-chef, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 74255 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Kouami (Marc), 1re classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 1002 ; 18 ans de services, 15 campagnes.
Kouassi (Jean-Baptiste), caporal, classe 1936, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 2540 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
Koue Badolo, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 12080 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Koumba (François), caporal-chef, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1637 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Kredzang, sergent, classe 1935, recrutement du Cameroun, mle 2998 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Lago Kré, 1re classe, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 73734 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Lamouni Drabo, sergent, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 44382 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Laré Sanguisso, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 42069 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Legnate Dâ, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11512 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Ligabe (Bernard), caporal, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T. D./O. C. 6068 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Logodo, 1re classe, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T. D./7221 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Logoto, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13506 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Maadoumgar, caporal, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13831 ; 18 ans de services, 10 campagnes.
Magassa Diavoye, caporal, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 8819 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Mahama Ganéma, sergent, classe 1933, recrutement de Ouagadougou, mle 20953 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Mambon Karama, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 12545 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Man, sergent-chef, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91301 ; 23 ans de services, 11 campagnes.
Matangar, caporal, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13677 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
M'Ba Obiang, sergent-chef, classe 1938, recrutement du Gabon, mle GB 1707 ; 20 ans de services, 13 campagnes.
M'Bitsi Ninga, sergent, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 804 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
M'Balapa (François), 1re classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle MC/35 ; 18 ans de services, 11 campagnes.
Mbamba (Jean), caporal, classe 1935, recrutement du Cameroun, mle 2970 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
M'Boli (Bernard), caporal-chef, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle TD/OC 6044 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Menzon Koné, 1re classe, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 30145 ; 21 ans de services, 7 campagnes.
Mori Ouattara, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 17166 ; 20 ans de services, 15 campagnes.
Mouninguissa (Joseph), sergent, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 1772 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Mouzon Samaké, sergent, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 30141 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
M'Pie Koné, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 36021 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Mpoala Mezala, 1re classe, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7431 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Nadjina, sergent, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./12923 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Nadjingaye, sergent, classe 1937, recrutement du Tchad, mle T. D./5011 ; 21 ans de services, 7 campagnes.
Nagire Sogoba, caporal-chef, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 30521 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Naisongoni Silué, 1re classe, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91783 ; 23 ans de services, 10 campagnes.
Nampa Dao, 1re classe, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 42215 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Namta, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle D. T./13977 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Nanassoum, sergent, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13742 ; 18 ans de services, 10 campagnes.
Nang (Barnabé), 1re classe, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7482 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Nango Domogo, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 37214 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Nangondar, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13019 ; 18 ans de services, 14 campagnes.
Manouhome, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13282 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Nanourou Koné, caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 27352 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Natolongar Ouled Kimdou, 1re classe, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T. D./6549 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
N'Dirabe, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13204 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Ndjo, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7486 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
N'Dooude, 1re classe, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T. D./7054 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Nebie Yembi, adjudant-chef, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 13334 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Ngahé Djoumou, 1re classe, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7263 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
N'Gakosso, 1re classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C./1799 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
N'Galouele (Gabriel), caporal-chef, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 1775 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
N'Garo Nadjibaye, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13259 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
N'Golo Konaté, sergent, classe 1934, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 82471 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
N'Golo Ouattara, 1re classe, classe 1934, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 82408 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
N'Golobile Dembélé, sergent-chef, classe 1938, recrutement du Soudan-Kati, mle 42025 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
N'Gono Mikengué, 1re classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C./ 1 *bis* ; 18 ans de services, 9 campagnes.
N'Goye (Antoine), sergent-chef, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B./1602 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Niansouma Traoré, caporal-chef, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 30058 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Noaga Savadogo, sergent, classe 1934, recrutement de Ouagadougou, mle 83986 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Noudjoumber, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13895 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Noumatié Yélé, sergent, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 28688 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Noutam (Jean), adjudant, classe 1936, recrutement du Cameroun, mle 763 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
N'Tia Kouyogou N'Po, sergent, classe 1939, recrutement du Dahomey-Togo, mle 44352 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Odiouma Konaté, caporal-chef, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 30108 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Okemba (Elie), sergent, classe 1938, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 1272 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Omvé Aboul, caporal-chef, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7279 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Oublite Palenfo, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 29510 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Ouekani Bognounan, sergent, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 32586 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Oula Sanou, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 19881 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Oumarou Arouna, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Dahomey, mle 44091 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
Ovono Edou, sergent-chef, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1649 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Pépéré Coulibaly, 1re classe, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 74524 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Pere Coulibaly, 1re classe, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70593 ; 27 ans de services, 9 campagnes.
Rabemananjara, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4228 ; 18 ans de services, 4 campagnes.
Radalo, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4328 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Rafarano, caporal, classe 1938, recrutement de Madagascar, mle 22780 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Rajamosa, caporal, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 5224 ; 18 ans de services, 5 campagnes.
Rakita (Marcel), caporal-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3920 ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Rakoto (Joseph), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 1958 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rakoto (Paul), 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3457 ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Rakotomalala, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3475 ; 18 ans de services, 4 campagnes.
Rakotondrabako, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 1908 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Rakotondrainibe (Jean-Pierre), adjudant, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 1872 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rakotondrasoa, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3789 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Rakotondrasoa (Joseph), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2339 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rakotovao (Laurent), adjudant, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3427 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Rakotozafy, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2120 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Ralaimidona (Pierre), sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4471 ; 18 ans de services, 6 campagnes.

Ramahenina, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2822 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Ramaroson, sergent, classe 1938, recrutement de Madagascar, mle 22781 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Ranaivo, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 1869 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Randriamalaza, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 1944 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Randriamanantany, adjudant, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2125 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
Randrianoelina, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2716 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rasolofo (Germain), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4309 ; 18 ans de services, 5 campagnes.
Ratsimisetra, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 5045 ; 18 ans de services, 4 campagnes.
Ravelo (Louis), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3442 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Ravelonandromainty, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3471 ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Raveloson, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2857 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Razafindratovo, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2850 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Romia, 1re classe, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T. D./7562 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Saïdi, caporal, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13357 ; 18 ans de services, 10 campagnes.
Sako Coulibaly, sergent, classe 1939, recrutement du Soudan, mle 42820; 19 ans de services, 12 campagnes.
Sakoun Sanou, sergent, classe 1936, recrutement de Ouagadougou, mle 23809; 22 ans de services, 11 campagnes.
Samandé, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 25256 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Sami Sou, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11587; 21 ans de services, 8 campagnes.
Samou Diallo, caporal-chef, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 10346; 24 ans de services, 9 campagnes.
Sanbyamba Ouédraogo, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 12931 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Sanou Dakoma, sergent, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 12352 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Sanou Dô, sergent chef, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 27942 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
Sanou Makan, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 12359 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Savadogo Razougou, sergent, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 21826 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Savadogo Zinissomba, sergent, classe 1936, recrutement de Ouagadougou, mle 23335 ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Sayana, caporal, classe 1939, recrutement du Tchad, mle TD/13499 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Sayon Sangaré, caporal-chef, classe 1937, recrutement du Soudan, mle 30469 ; 21 ans de services, 12 campagnes.
Sehi Zaboua, caporal-chef, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18940, 20 ans de services, 9 campagnes.
Seyba Bance, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 21514 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
Simaté Palé, caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 27025 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Sint Konaté, sergent-chef, classe 1937, recrutement du Soudan-Bamako, mle 33439 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
Sinzé Diomandé, sergent, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91566 ; 23 ans de services, 9 campagnes.
Siri Toé, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 36229 ; 20 ans de services, 13 campagnes.
Sodite Kambou, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11461 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Sogo Sanou, 1re classe, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 46853 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Sogossira Sanou, 1re classe, classe 1939, recrutement de Ouagadougou, mle 27901 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
Solbe, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T.D./13579 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Sore Bélem, sergent, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 42264 ; 20 ans de services, 13 campagnes.
Souagnon Mégui, 2e classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 30716 ; 18 ans de services, 11 campagnes.
Sourlema Bambara, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11722 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Sounkay Téréta, caporal, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 38927 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Tabene Bello, sergent, classe 1936, recrutement du Cameroun, mle 3157 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Tahirou Siddo, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Niger, mle 32 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Tamoussoungar, 2e classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13850 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Tanda (Firmin), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C./953 ; 18 ans de services, 10 campagnes.
Tanga Bougouma, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 17971 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Tapou Inkia, 1re classe, classe 1933, recrutement du Dahomey, mle 29479 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Tchetchele (Pierre), caporal-chef, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C./167 ; 18 ans de services, 14 campagnes.
Tchoca Kanaca-Ghanhouni, sergent, classe 1939, recrutement de Dahomey-Togo, mle 45796 ; 18 ans de services, 10 campagnes.
Téba Koikou, 1re classe, classe 1934, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 81469 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Teboundo, caporal, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T.D./9107 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Tekouzou, 1re classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T. D./O. C. 8773 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Tengande, caporal, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11648 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Tiémissa Soumakoro, sergent-chef, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91928 ; 23 ans de services, 9 campagnes.
Tiemoko Samandé, sergent, classe 1939, recrutement du Soudan, mle 12940 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Tieni Taraoré, sergent, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 8529 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
Timbila Boncoungou, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 17987 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Tinni Yao, sergent, classe 1939, recrutement de Niamey, mle 41 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Tiraogo Komolvo, 1re classe, classe 1939, recrutement de Ouogadougou, mle 41390 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Tiraoguingue, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13031 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Tolingue, caporal, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T.D./13432 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Toussoum Yankimié, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11685 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Tra Bi Zan, sergent, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91480 ; 23 ans de services, 10 campagnes.
Traore Togo, sergent, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 12448 ; 21 ans de services, 17 campagnes.
Tro, 1re classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26930 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Tsimaloto (Albert), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2933 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Vandria, 2e classe, classe 1934, recrutement de Madagascar, mle 21076 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Velontsara, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4331 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Yabata, caporal-chef, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T. D./O. C. 6128 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Yalfa Ouinhoro, 1re classe, classe 1938, recrutement du Dahomey, mle 44336 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Yang Nkemé, caporal-chef, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7252 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Yari-Tebe, 1re classe, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle G. B./302 ; 18 ans de services, 5 campagnes.
Yemba Quédraogo, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 9747 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
Yembi Zim, sergent, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 24934 ; 20 ans de services, 13 campagnes.
Yerima II, 1re classe, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7494 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Yero Amadou, sergent, classe 1937, recrutement de Saint-Louis, mle 49823 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Yoli Bi Koli, sergent, classe 1937, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 10128 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Yoro Péyé, 1re classe, classe 1937, recrutement d'Ouagadougou, mle 32197 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Youma Tarnagada, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 29351 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
Zan Bibogué, sergent, classe 1936, recrutement d'Ouagadougou, mle 22026 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
Zana Sahanoro, caporal-chef, classe 1934, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 82411 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
Zo Kamissoko, caporal, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2425 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Zoussi Sanou, 1re classe, classe 1937, recrutement d'Ouagadougou, mle 11801 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Aguibou Kalabane, 2e classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 60949 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
Alssaïni, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 67104 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Amadou Bah, sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 64359 ; 19 ans de services. 11 campagnes.

Amadou Bangoura, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 64913 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Amara Bary, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Kindia, mle 54381 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Amara Koné, sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65226 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Ansoumana Keita, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 72132 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Bah Dioubaïrou, sergent, classe 1939, recrutement de la Guinée, mle 67151 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Bah Moussa, sergent-chef, classe 1939, recrutement de la Guinée, mle 64858; 19 ans de services, 12 campagnes.
Bangali Keita, 1re classe, classe 1937, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 47616; 21 ans de services, 16 campagnes.
Bangali Nabé, 1re classe, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 63493; 20 ans de services, 11 campagnes.
Bele, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 74661; 18 ans de services, 11 campagnes.
Bokary Sylla, caporal-chef, casse 1939, recrutement de Kindia, mle 64491; 20 ans de services, 9 campagnes.
Camara Abou, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65998; 18 ans de services, 10 campagnes.
Ce Koui, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 79312; 19 ans de services, 12 campagnes.
Ce Kouita, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 79344; 19 ans de services, 10 campagnes.
Dalo-Fodé Fofana, caporal, classe 1937, recrutement de Kindia, mle 54131; 21 ans de services, 13 campagnes.
Diallo Mamadou Aliou, sergent, classe 1939, recrutement de la Guinée, mle 64933; 19 ans de services, 14 campagnes.
Damani Kamara, sergent, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 63590; 20 ans de services, 10 campagnes.
Diallo Bela, caporal, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 56738; 20 ans de services, 13 campagnes.
Diallo Moussa Yéro, sergent, classe 1939, recrutement de la Guinée, mle 64770; 19 ans de services, 10 campagnes.
Diallo Samba, caporal, classe 1939, recrutement de Saint-Louis, mle 55491; 19 ans de services, 14 campagnes.
Dian Boye Bah, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65858; 19 ans de services, 14 campagnes.
Dian Doua, 1re classe, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 62140; 20 ans de services, 11 campagnes.
Dianko Mansaré, caporal-chef, classe 1937, recrutement de Kindia, mle 54763; 20 ans de services, 10 campagnes.
Diara Keita, sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 68527; 18 ans de services, 13 campagnes.
Dioudiou, caporal, classe 1936, recrutement de Kindia, mle 48906; 22 ans de services, 10 campagnes.
Djikiba Keita, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 72078; 18 ans de services, 14 campagnes.
Doua Baldé, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 67120; 19 ans de services, 9 campagnes.
Dougo Béavo, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 68366; 18 ans de servicse, 12 campagnes.
Dougo Guilavogui, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65532; 19 ans de services, 14 campagnes.
Doumbia Faran, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 67188; 19 ans de services, 6 campagnes.
Fadama Mara, sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 70465; 18 ans de services, 12 campagnes.
Fansiri Koroma, caporal-chef, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 59733; 20 ans de services, 11 campagnes.
Fara Mara, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65387; 19 ans de services, 7 campagnes.
Fasso Donzo, sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65267; 19 ans de services, 14 campagnes.
Férébori Keita, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65225; 19 ans de services, 14 campagnes.
Gbade Koïvogui, 1re classe, classe 1936, recrutement de Kindia, mle 49255 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
G'Banan Camara, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 75652 ; 18 ans de services, 15 campagnes.
Habibou Téli, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 67129 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Ibrahima Barry, sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 71715 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Ibrahima Kindi, caporal-chef, classe 1936, recrutement de Kindia, mle 48891 ; 22 ans de services, 9 campagnes.
Kaba Mara, sergent, classe 1937, recrutement de Kindia, mle 53831 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Kamara Ousmane, 1re classe, classe 1938, recrutement du Sénégal, mle 55303 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Karfala Kande, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 66947 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
Kamara Moussa, 1re classe, classe 1933, recrutement du Sénégal, mle 56527 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Keita Passi, 1re classe, classe 1938, recrutement du Sénégal, mle 50725 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
Kemoko Kamara, sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65264 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Kemoko Mansare, caporal, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 79291 ; 19 ans de services, 15 campagnes.
Koko Beavogui, sergent-chef, classe 1939, recrutement du Sénégal, mle 55403 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Koli, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 74723 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Koli Guilavogui, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65451 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Kolo Guilavogui, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Saint-Louis, mle 54178 ; 19 ans de services, 15 campagnes.
Koly Soua, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 79502 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Koto Bian, caporal, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 79616 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Kounsa Camara, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 75449 ; 18 ans de services, 11 campagnes.
Labila Cécé, sergent, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 60691 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Lancei Kourouma, sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 66934 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Lansana Donzo, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 75317 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Malin Kone, caporal, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 75287 ; 18 ans de services, 14 campagnes.
Mamadi Taraore, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 75436 ; 18 ans de services, 14 campagnes.
Mamadou Lama, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65779 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
Mara Manso, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Sénégal, mle 50723 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Massadou Camara, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 75443 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Momo Camara, 1re classe, classe 1937, recrutement de Kindia, mle 54084 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
Mono Koroma, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 75796 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Moussa Baldé, caporal-chef, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 61915 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Moussa Camara, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 70449 ; 18 ans de services, 12 campagnes.
Moussa Camara, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65391 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
Moussa Kone, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65262 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Moussa Mansaré, 1re classe, classe 1936, recrutement de Kindia, mle 49042 ; 22 ans de services, 11 campagnes.
Namba Mansaré, caporal, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 66967 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Niama Kamando, sergent, classe 1938, recrutement de Kindia, Mle 60034 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
Oueigo Touré, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 76208 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
Ouo Po, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 79336 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Paquille, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 79322 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Ramalana Bah, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 71695 ; 18 ans de services, 11 campagnes.
Saa Tiotioule Milimouno, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 79452 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Saa Tioufoula Milimouno, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65404 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
Sana Yattara, 1re classe, classe 1936, recrutement de Kindia, mle 43211; 22 ans de services, 10 campagnes.
Sandaly Keita, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65182 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Sara Diallo, sergent, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 59366 ; 20 ans de services, 14 campagnes.
Sayon Cissé, 2e classe, classe 1937, recrutement du Sénégal, mle 46814 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Sédi Mankan, 2e classe, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 62755 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Seko Beavogui, 2e classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 68621 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
Sekou Koné, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 75200 ; 18 ans de services, 14 campagnes.
Siné Baldé, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia mle 49749 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Siramodou Keita, adjudant, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 67030 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
Sire Taraore, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65260 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
Sori Soumah, 1re classe, classe 1938, recrutement de Kindia, mle 58746 ; 20 ans de services, 12 campages.

Soriba Doumbouya, 1re classe, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 71486 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Soufiana Mamadou, sergent, classe 1939, recrutement de la Guinée, mle 79929 ; 18 ans de services, 13 campagnes.
Tierno Kalissa, caporal, classe 1933, recrutement de Kindia, mle 64347 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Togbaoro Pivi, sergent-chef, classe 1939, recrutement de la Guinée, mle 65558 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Yagbaoro (Jean), sergent, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 73708 ; 18 ans de services, 11 campagnes.

Artillerie de marine.

Courte (Marcel-Julien-René), brigadier-chef, classe 1929, recrutement d'Orléans, mle 1355 ; 27 ans de services, 9 campagnes.
Depart (Roger-Henri), adjudant, classe 1933, recrutement de Grenoble, mle 116 ; 22 ans de services, 9 campagnes.
Drolez (Georges-Aimé), brigadier-chef, classe 1940, recrutement de Lille, mle 4834 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Gargar (Gilbert), 1re classe, classe 1935, recrutement de la Guadeloupe, mle 538 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Garnier (Joseph-Lucien), adjudant, classe 1932, recrutement de Saint-Malo, mle 749 ; 24 ans de services, 12 campagnes.
Henard (Jean-Fernand), maréchal des logis, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-756-112 ; 20 ans de services, 15 campagnes.
Kharitian (Archavir), maréchal des logis chef, classe 1934, recrutement de C. N. D. Marseille, mle 372 C. N. D. ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Misandeau (René-Louis-Joseph-Alexandre), 2e classe, classe 1935, recrutement d'Angers, mle 722 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Muller (Henri), maréchal des logis, classe 1937, recrutement de Strasbourg, mle 37-672-00844 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Pivoteau (Frantz-Libertad-Henri), adjudant, classe 1931, recrutement d'Orléans, mle 1648 ; 27 ans de services, 10 campagnes.
Quilichini (Hyacinthe), maréchal des logis-major, classe 1937, recrutement L. M. Marseille, mle 1089 ; 22 ans de services, 9 campagnes.
Ramariavelo, adjudant-chef, classe 1955, recrutement de Madagascar, mle 282 ; 20 ans de services, 7 campagnes.

Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Apelé (Casimir), maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C./630 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
Botomena (Alfred), adjudant, classe 1938, recrutement de Madagascar, mle 344 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Boumba Dibanga, 1re classe, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1729 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Dapouri Youl, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11479 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
Dihonia Kansié, 1re classe, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 11574 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
Djassedingar, brigadier-chef, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T. D. 7525 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Embé (David), maréchal des logis, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7264 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
Golo Konaté, brigadier, classe 1936, recrutement de Ouagadougou, mle 3882 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
Levola, maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2689 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Mafoundou (Simon), maréchal des logis, classe 1937, recrutement de Brazzaville, mle G.B./779 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Mamourou Sangaré, adjudant, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 36546 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Manemoui Mezome, 2e classe, classe 1935, recrutement du Cameroun, mle 2916 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Mapouata, maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M.C./1812 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
Mapuiwamade (Dominique), 1re classe, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle T.D./O.C. 7844 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Moussa Koné, brigadier, classe 1938, recrutement du Soudan, mle 35992 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Mvotto (Bernard), brigadier-chef, classe 1934, recrutement du Cameroun, mle 12768 ; 23 ans de services, 3 campagnes.
Ndalana, maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3432 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
N'Dinga (Maurice), 1re classe, classe 1938, recrutement de Brazzaville, mle M.C./1751 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
N'Domangar, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T.D./13318 ; 18 ans de services, 7 campagnes.
Olessa (Gabriel), maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M.C./629 ; 18 ans de services, 11 campagnes.
Raboto (Joseph), brigadier-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2781 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rakotobe, dit Totosihanaka, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2617 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rakotozafy (Daniel), brigadier-chef, classe 1938, recrutement de Madagascar, mle 2782 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
Ra-Louis, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 5100 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Randevo (Jean-Pierre), adjudant, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2133 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Randriamanely, brigadier-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 1949 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rasamianony, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 1948 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Raveloson (Jean-de-la-Croix), 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2181 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Razafilahy, brigadier-chef, classe 1938, recrutement de Madagascar, mle 22939 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Razafimahatratra (Armand), maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2615 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
Sanou Dia, maréchal des logis, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 12327 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
Sanou Tougokalo, maréchal des logis, classe 1938, recrutement de Ouagadougou, mle 23707 ; 20 ans de services, 13 campagnes.
Siné Diarra, maréchal des logis, classe 1939, recrutement du Soudan, mle 43892 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
Soumana Ango, brigadier-chef, classe 1938, recrutement de Zinder, mle 18994; 20 ans de services, 9 campagnes.
Tamedoum, 1re classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D./13862; 18 ans de services, 11 campagnes.
Tchamboua (Paul), maréchal des logis, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7339; 20 ans de services, 7 campagnes.
Tchibanda Tchi Pambou, 1re classe, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1677; 20 ans de services, 11 campagnes.
Teniano Mouri, maréchal des logis chef, classe 1937, recrutement de Ouagadougou, mle 32502; 21 ans de services, 11 campagnes.
Tsiavohotsy, 1re classe, classe 1938, recrutement de Madagascar, mle 402; 20 ans de services, 10 campagnes.
Momodi Yaora, brigadier-chef, classe 1939, recrutement de Kindia, mle 65938; 19 ans de services, 13 campagnes.

Cadre des commis et ouvriers militaires de l'intendance.

Goëpfert (Auguste), sergent, classe 1936, recrutement de Toulon, mle 83-993; 21 ans de services, 11 campagnes.

Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Iteny, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2631; 19 ans de services, 9 campagnes.
Panana, 1re classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4834; 18 ans de services, 6 campagnes.
Rakotondrahavana, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3448; 19 ans de services, 6 campagnes.
Rakotosaona, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2194; 19 ans de services, 7 campagnes.
Ralahy (Michel), sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2776; 19 ans de services, 7 campagnes.

Corps des télégraphistes.

Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Rakoto (Joseph), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2775; 19 ans de services, 7 campagnes.

Service des matériels et bâtiments d'outre-mer.

Gueye Alassane, maréchal des logis, classe 1935, recrutement de Dakar, mle 581; 21 ans de services, 11 campagnes.
Lombardo (Robert-Raoul-Serge-Lombard), maréchal des logis major, classe 1937, recrutement de Madagascar, mle 140; 19 ans de services, 5 campagnes.

Cadre des infirmiers militaires.

Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Ralaivao (François-Xavier), adjudant, classe 1938, recrutement de Madagascar, mle 684; 20 ans de services, 6 campagnes.

DÉGAGÉS DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES

Gendarmerie.

Alzieu (François-Henri-Pierre), gendarme, classe 1920, recrutement de Foix, mle 507 ; 28 ans de services, 8 campagnes.
Audibert (Louis), gendarme, classe 1888, recrutement de Bergerac, mle 201 ; 25 ans de services, 1 campagne.
Barthe (Tallien-Albert), gendarme, classe 1922, recrutement d'Albi, mle 944 ; 29 ans de services, 6 campagnes.
Bascans (Jean-François), gendarme, classe 1923, recrutement de Foix, mle 268 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Blondeau (Fernand-Eugène-Marcel-Jules), gendarme, classe 1930, recrutement du Mans, mle 2852 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Bonnet (Gaston-Paul-Léon), gendarme, classe 1936, recrutement de Nancy, mle 36-511-1751 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Bouroullec (Guillaume-Marie), gendarme, classe 1932, recrutement de Brest, mle 2800 ; 17 ans de services, 5 campagnes.
Buret (Henri-Eugène-Andéol), gendarme, classe 1937, recrutement de Saint-Omer, mle 1494 ; 17 ans de services, 5 campagnes.
Carle (Gabriel-Jules), gendarme, classe 1933, recrutement de Nancy, mle 33-101-866 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Chauveau (Georges-Florentin), maréchal des logis chef, classe 1933, recrutement du Mans, mle 2602 ; 19 ans de services, 2 campagnes.
Coiron (Fernand), gendarme, classe 1927, recrutement de Valenciennes, mle 939 ; 29 ans de services, 6 campagnes.
Collinet (Marcel-Augustin-Romain), gendarme, classe 1918, recrutement de Nancy, mle 18-521-1205 ; 28 ans de services, 3 campagnes.
Delcros (Paul-Jacques), gendarme, classe 1926, recrutement d'Aurillac, mle 1167 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Desramont (Fernand-Omer-Gilbert), gendarme, classe 1927, recrutement de Dunkerque, mle 1206 ; 28 ans de services, 13 campagnes.
Favel (Fernand-Rémi), gendarme, classe 1926, recrutement de Grenoble, mle 1452 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Gautreau (Célestin-Marcel-Auguste), gendarme, classe 1928, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 1767 ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Giovannangeli (Etienne), gendarme, classe 1924, recrutement d'Ajaccio, mle 468 ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Hinsinger (Edmond-Jacques), maréchal des logis chef, classe 1926, recrutement d'Oran, mle 26-921-3091 ; 28 ans de services, 14 campagnes.
Jolé (Pierre-Henri-Ernest), gendarme, classe 1928, recrutement de Nancy, mle 28-381-604 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Laudet (Maurice), gendarme, classe 1933, recrutement de Nevers, mle 33-581-1964 ; 12 ans de services, 1 campagne.
Laulagnet (Albert-Emile), gendarme, classe 1899, recrutement de Pont-Saint-Esprit, mle 1132 ; 28 ans de services, 5 campagnes.
Le Cléac'h (Auguste-Noël-Marie), maréchal des logis chef, classe 1940, recrutement de Quimper, mle 1647 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lefort (Georges-Louis-Paul), gendarme, classe 1920, recrutement de Laon, mle 679 ; 28 ans de services, 1 campagne.
Le Fouler (Théodore-Pierre-Louis), gendarme, classe 1933, recrutement de Lorient, mle 657 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
Le Guillerm (Armand-Marie), gendarme, classe 1934, recrutement de Guingamp, mle 2067 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Lemoine (Alexandre-Hubert-Louis), gendarme, classe 1893, recrutement de Reims, mle 237 ; 27 ans de services, 4 campagnes.
Maillard (Marcel-Léon), gendarme, classe 1925, recrutement d'Avesnes, mle 432 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Poirier (François-Louis-Michel), gendarme, classe 1926, recrutement de Lorient, mle 1713 ; 31 ans de services, 6 campagnes.
Salahün (Joseph-Marie), gendarme, classe 1930, recrutement de Lorient, mle 504 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Saurat (Alfred), gendarme, classe 1927, recrutement de Foix, mle 732 ; 28 ans de services, 10 campagnes.
Vallegant (Louis-Guillaume), gendarme, classe 1929, recrutement de Quimper, mle 2368 ; 28 ans de services, 3 campagnes.
Vinon (Albert-Daniel), gendarme, classe 1926, recrutement de Nevers, mle 26-891-1004 ; 23 ans de services, 7 campagnes.
Visseret (Raoul-Maurice), gendarme, classe 1924, recrutement d'Avignon, mle 1317 ; 28 ans de services, 2 campagnes.

Justice militaire.

Leclerc (Joseph-Nicolas-Louis), adjudant commis greffier, classe 1920, recrutement de Nancy, mle 20.541.627 ; 22 ans de services, 1 campagne.

Service de santé des armées.

Kradra Benaouda, caporal, classe 1926, recrutement d'Oran, mle 26-921-3447 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Masson (Pierre-Lucien), aspirant, classe 1921, recrutement de Besançon-Lons-le-Saunier, mle 1460 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Navarro (Michel), sergent-major, classe 1932, recrutement d'Oran, mle 32-921.1203 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
Quinquis (Louis-Claude-Marie), sergent-major, classe 1936, recrutement de Brest, mle 1402 ; 16 ans de services, 7 campagnes.

Service vétérinaire.

Pinson (Georges-André-Joseph), maréchal des logis chef, maître maréchal ferrant, classe 1928, recrutement de Saint-Malo, mle 1624 ; 28 ans de services, 4 campagnes.

Infanterie.

Acker (Camille-Maurice), 2e classe, classe 1925, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 2061 ; 19 ans de services, 15 campagnes.
Ahmed, dit Dob Ahmed, 1re classe, classe 1928, recrutement de Constantine, mle 28-93.276/L.M. C. ; 20 ans de services, 6 campagnes.
Ameraoui Mohammed, 2e classe, classe 1923 A, recrutement d'Alger, mle L.M. 366 ; 21 ans de services, 4 campagnes.
Arab Miloud, 1re classe, classe 1918, recrutement de Constantine, mle 18.93.11.449 R.M./C. ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Arrachi M'Hamed, adjudant, classe 1926 M., recrutement d'Alger, mle L.M. 314 ; 30 ans de services, 5 campagnes.
Askoura Abdelkader, caporal, classe 1929 M., recrutement d'Alger, mle R.M. 2670 ; 28 ans de services, 8 campagnes.
Baldauf (Philippe-Hippolyte), adjudant, classe 1924, recrutement de Strasbourg, mle 24-573-02275 ; 24 ans de services, 2 campagnes.
Balouch (Ignace), sergent, classe 1950, recrutement de Versailles, mle 50-77-2054 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
Baudin (Jules), 2e classe, classe 1926, recrutement de Valenciennes, mle 1290 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Beghdad Abdelkader, 1re classe, classe 1928, recrutement d'Oran, mle 28-921.0617 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Belaïd Ahmed, sergent, classe 1923 M., recrutement d'Alger, mle R. M. 100 ; 26 ans de services, 3 campagnes.
Belhoun Abdelkader, 1re classe, classe 1926 M., recrutement d'Alger, mle L.M. 300 ; 30 ans de services, 5 campagnes.
Beltran (Henri), adjudant, classe 1934, recrutement de Montpellier, mle 34-10-1858 ; 12 ans de services, 6 campagnes.
Bezio (René-Charles), sergent, classe 1932, recrutement d'Albi, mle 32-811.366 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bohutnik (Karol), 1re classe, classe 1951, recrutement de Marseille, mle 15051 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
Boughara Saïd, caporal, classe 1927, recrutement de Constantine, mle 27-93.4800 R.M.-S. ; 28 ans de services, 9 campagnes.
Bouleau (Edmond-Louis), sergent, classe 1930, recrutement de Strasbourg, mle 30-681.01291 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Brahimi Merzoug, sergent-chef, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38-93-116 L.M.-G. ; 15 ans de services, 8 campagnes.
Brebion (Erasme-Pierre-Henri), sergent-chef, classe 1925, recrutement de Saint-Omer, mle 2635 ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Cachoulet (Baptistin), sergent, classe 1930, recrutement de Perpignan, mle 30-111-650 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Chennaf Mohammed, caporal-chef, classe 1929, recrutement d'Oran, mle 29-921.0423 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
Chevaleau (Charles-Emile), adjudant-chef, classe 1927, recrutement de Saintes, mle 1500 ; 23 ans de services, 14 campagnes.
Dagand (Auguste), 2e classe, classe 1898, recrutement de Marseille, mle 2119 *bis* ; 28 ans de services, 19 campagnes.
Dauchelle (Gabriel-Emile-Louis), sergent-chef, classe 1937, recrutement de Nancy, mle 37-551-798 ; 18 ans de services, 6 campagnes.
Decatoire (Lucien-Victor), 2e classe, classe 1898, recrutement de Cambrai, mle 930 ; 28 ans de services, 5 campagnes.
Dellaï Taïeb, caporal, classe 1927, recrutement d'Oran, mle 27-921-001109 ; 23 ans de services, 10 campagnes.
Denin (René-Charles), 1re classe, classe 1918, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 1250 ; 16 ans de services, 13 campagnes.
Dirand (Marcel-Edmond), adjudant, classe 1933, recrutement de Besançon, mle 33-251-637 ; 17 ans de services, 7 campagnes.
Ejchenrand (Fiszel), 2e classe, classe 1951, recrutement de Paris, mle 51-75-14091 ; 12 ans de services, 2 campagnes.
Falvisaner (Armand), sergent, classe 1931, recrutement de Strasbourg, mle 31-681-01514 ; 28 ans de services, 5 campagnes.
Fréon (Marcel-Fernand), 2e classe, classe 1919, recrutement de Nancy, mle 19-517-713 ; 28 ans de services, 5 campagnes.
Gabrière (Jean), sergent, classe 1928, recrutement de Perpignan, mle 28-661-206 ; 29 ans de services, 13 campagnes.
Gache (Joannes-Auguste), sergent, classe 1925, recrutement de Montpellier, mle 25-341-00528 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Garnier (Camille-René), sergent-chef, classe 1929, recrutement de Montargis, mle 401 ; 17 ans de services, 4 campagnes.
Gogé (André-Louis), 2e classe, classe 1940, recrutement de Brest, mle 1930 ; 16 ans de services, 6 campagnes.
Grafat Abdelkader, sergent, classe 1926, recrutement d'Oran, mle 26-921-0688 ; 24 ans de services, 4 campagnes.
Guebaili Mohamed, 1re classe, classe 1923, recrutement de Constantine, mle 23-93-1681/R. M. S. ; 28 ans de services, 8 campagnes.
Guemer Ahmed, 1re classe, classe 1939, recrutement de Constantine, mle 39-93-1792/ L. M. S. ; 16 ans de services, 7 campagnes.
Guerza Mohammed, 1re classe, classe 1924, recrutement de Constantine, mle 24-93-5027-R. M. G. ; 28 ans de services, 1 campagne.

Hérault (Gilbert), sergent-chef, classe 1929, recrutement de Versailles, mle 29-78-8849 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Héron (Charles-Louis), sergent, classe 1929, recrutement de Châteauroux, mle 476 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Kherba Mohammed, sergent, classe 1929 M, recrutement d'Alger, mle R. M. 173 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Lagneaux (Henri), 2e classe, classe 1922, recrutement de Valenciennes, mle 1592 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Lagrue (Eugène-Joseph), caporal, classe 1921, recrutement de Nancy, mle 21-551-1703 ; 28 ans de services, 5 campagnes.
Lattard (Roger-André), 2e classe, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 38-101-47 ; 7 ans de services, 6 campagnes.
Lebeau (Maurice-Eugène-Louis), 2e classe, classe 1918, recrutement de Saint-Omer, mle 2900 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Leccia (Louis), adjudant-chef, classe 1928, recrutement d'Ajaccio, mle 608 ; 28 ans de services, 13 campagnes.
Lehmstedt (Frédéric-Othon-Rudi), adjudant, classe 1922, recrutement de Strasbourg, mle 22-681-01471 ; 28 ans de services, 1 campagne.
Mangenot (Paul-Charles), 2e classe, classe 1939, recrutement de Strasbourg, mle 09-571-00540 ; 22 ans de services, 2 campagnes.
Maron (Adrien-Emile), 2e classe, classe 1926, recrutement de Nancy, mle 26-547-1224 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Martini (Pierre-Jean), adjudant-chef, classe 1928, recrutement d'Ajaccio, mle 1666 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Marzin (Edouard-Francis), adjudant, classe 1932, recrutement de Saint-Malo, mle 32-357-00202 ; 23 ans de services, 13 campagnes.
Medjahed Ali, 1re classe, classe 1928, recrutement de Constantine, mle 28-93-248 R. M. S. ; 28 ans de services, 5 campagnes.
Meynard (Pierre-Georges), caporal, classe 1910, recrutement de Périgueux, mle 907 ; 28 ans de services, 10 campagnes.
Michelan (Raphaël-Clément), adjudant, classe 1924, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 5600 ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Mouriot (Pierre-Rémond-Marcel), sergent-chef, classe 1919, recrutement de Nancy, mle 19-527-563 ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Ollier (Alphonse-Lucien), adjudant-chef, classe 1921, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1132 ; 28 ans de services, 1 campagne.
Poire (Albert-Joseph), 1re classe, classe 1917, recrutement de Strasbourg, mle 17-577-01105 ; 22 ans de services, 2 campagnes.
Sagnard (Jean-Mathieu), adjudant, classe 1928, recrutement du Puy, mle 696 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Saguès (Nessim-Isaac), 2e classe, classe 1950, recrutement de Paris, mle 75-20942 ; 13 ans de services, 1 campagne.
Schabrich (Frédéric-Joseph), caporal, classe 1940, recrutement de Rabat, mle 40-951-1339 ; 23 ans de services, 12 campagnes.
Sirot (Marcel-Henri-Emmanuel-Edmond), sergent-chef, classe 1930, recrutement de Lyon, mle 4075 ; 28 ans de services, 5 campagnes.
S. N. P. Ali ben Mohammed, caporal, classe 1923 M., recrutement d'Alger, mle L. M. 370 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
S. N. P. Bouzid ben Ali, 2e classe, classe 1929 A, recrutement d'Alger, mle L. M. 229 ; 27 ans de services, 6 campagnes.
S. N. P. Mohamed, caporal-chef, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38-93-743, L. M. G. ; 17 ans de services, 8 campagnes.
Striebel (Alfred-Nicolas), adjudant, classe 1927, recrutement de Strasbourg, mle 27-572-00717 ; 28 ans de services, 3 campagnes.
Yacoubi Mohamed, sergent, classe 1925 M., recrutement d'Alger, mle L. M. 379 ; 16 ans de services, 2 campagnes.
Zeller (Marcel-Georges), sergent-chef, classe 1922, recrutement de Belfort, mle 1352 ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Zerrougui Tayeb, 1re classe, classe 1926, recrutement de Constantine, mle 26-93-4-109 R. M. S. ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Zouaia Bouabed, 1re classe, classe 1932, recrutement d'Oran, mle 32-921-502 ; 23 ans de services, 7 campagnes.

Arme blindée, cavalerie.

Barrau (Léon-Paul), adjudant-chef, classe 1926, recrutement de Perpignan, mle 26-117-383 ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Bouaziz Abdelkader, 1re classe, classe 1925 A, recrutement d'Alger, mle L. M. 106 ; 27 ans de services, 3 campagnes.
Boudani Larbi, 1re classe, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33-921-0721 ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Chaupin (Raoul-Barthélémy-Jean), maréchal des logis chef, classe 1928, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 1280 ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Fadfad Tayeb, 2e classe, classe 1934, recrutement d'Oran, mle 34-921-0823 ; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gillet (Gustave), maréchal des logis chef, classe 1908, recrutement de Vannes, mle 694 ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Joint (André), adjudant-chef, classe 1927, recrutement de Nevers, mle 27-87-739 ; 28 ans de services, 5 campagnes.
Kebeich Bouzid, 1re classe, classe 1925 M, recrutement d'Alger, mle L. M. 276 ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Keddad Mohammed, 2e classe, classe 1924 M, recrutement d'Alger, mle R. M. 1646 ; 26 ans de services, 1 campagne.
Le Pape (Michel-Henri-Marie), adjudant-chef, classe 1926, recrutement de Quimper, mle 1804 ; 28 ans de services, 8 campagnes.
Schmitt (Auguste), maréchal des logis chef, classe 1926, recrutement de Strasbourg, mle 26-571-00915 ; 28 ans de services, 9 campagnes.
Schorr (Guillaume), 2e classe, classe 1930, recrutement de Tunis, mle 83 ; 27 ans de services, 12 campagnes.
Soucaille (Clément-Charles), 2e classe, classe 1905, recrutement de Narbonne, mle 202 ; 28 ans de services, 14 campagnes.
Villon (Roger-Pierre), maréchal des logis chef, classe 1927, recrutement de Compiègne, mle 751 ; 28 ans de services, 5 campagnes.

Artillerie.

Bensedid Ahmed, brigadier, classe 1931 A, recrutement d'Alger, mle L. M. 56 ; 27 ans de services, 7 campagnes.
Bergerat (Jean-Marcel), 2e classe, classe 1927, recrutement de Montargis, mle 107 ; 28 ans de services, 1 campagne.
Blaise (Marie-René-Simon), maréchal des logis chef, classe 1929, recrutement de Nancy, mle 29-887-1711 ; 17 ans de services, 3 campagnes.
Boiziau (René-Célestin-Pierre), adjudant, classe 1930, recrutement de Paris, mle 753-2883 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Bounhol (Henri-Félix), adjudant, classe 1923, recrutement de Besançon, mle 1353 ; 27 ans de services, 3 campagnes.
Burgan (François-Lucien-Philippe), 2e classe, classe 1908, recrutement d'Auch, mle 89 ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Daleison (Alexandre-Joseph), adjudant, classe 1919, recrutement de Nice, mle 19-061-1078 ; 28 ans de services, 3 campagnes.
Durand (Eugène-Marius), maréchal des logis, classe 1932, recrutement de Marseille, mle 351 ; 16 ans de services, 1 campagne.
Dutruc-Rosset (René-Claude), adjudant-chef, classe 1927, recrutement de Chambéry, mle 1807 ; 28 ans de services, 3 campagnes.
Gouliat (Philippe), brigadier, classe 1926, recrutement d'Autun, mle 1068; 19 ans de services, 6 campagnes.
Jasseran (Henri), adjudant, classe 1920, recrutement de Grenoble, mle 1812; 28 ans de services, 1 campagne.
Jeanjeot (Henri-Albert), adjudant-chef, classe 1930, recrutement de Versailles, mle 30-77 L. 819; 28 ans de services, 4 campagnes.
Lafrit Hémissi, 2e classe, classe 1919, recrutement de Constantine, mle 19-93-24 I. O. G.; 23 ans de services, 2 campagnes.
Lazard (Camille-Henri), adjudant-chef, classe 1922, recrutement de Bourges, mle 685; 28 ans de services, 1 campagne.
Legoux (Marcel-André), brigadier, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 38-551-645; 15 ans de services, 5 campagnes.
Marchand (Paul-Maurice-François), maréchal des logis chef, classe 1939, recrutement de Paris, mle 39-361-110; 19 ans de services, 11 campagnes.
Martignon (Georges-Edmond), 2e classe, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 38-541-567; 15 ans de services, 2 campagnes.
Naulin (Léon-Ernest-Daniel), maréchal des logis chef, classe 1918, recrutement d'Angoulême, mle 821; 28 ans de services, 5 campagnes.
Pottiez (Denis-Benoît-Lucien), adjudant, classe 1923, recrutement de Cambrai, mle 2199; 28 ans de services, 1 campagne.
Prost (Maurice-Julien), adjudant-chef, classe 1928, recrutement de Dijon, mle 283; 28 ans de services, 4 campagnes.
Sage (Joseph-Maurice), maréchal des logis chef, classe 1922, recrutement d'Ajaccio, mle 295; 17 ans de services.
Soulié (Edouard-Georges-Claude), adjudant, classe 1929, recrutement de Nice, mle 1444; 15 ans de services, 3 campagnes.
Toulgoat (Jean-Louis), 2e classe, classe 1922, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 2074; 24 ans de services, 6 campagnes.

Train.

Boquel (André), adjudant-chef, classe 1930, recrutement de Nancy, mle 30-541-1911; 28 ans de services, 7 campagnes.
Daudignon (François-Jean-Joseph), 2e classe, classe 1930, recrutement de Pau, mle 647-00181; 9 ans de services, 5 campagnes.
Lacy (André-Antoine-Henri), maréchal des logis, classe 1928, recrutement de Rennes, mle 771; 28 ans de services, 12 campagnes.
Nardin (Robert-Louis), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de Besançon, mle 34-701-1094; 24 ans de services, 6 campagnes.
Pahin (René-Ovide), adjudant, classe 1928, recrutement de Paris, mle 751-07350; 28 ans de services, 11 campagnes.
Simon (Ferdinand), maréchal des logis, classe 1919, recrutement de Brive-Tulle, mle 257; 22 ans de services, 3 campagnes.

Chancellerie.

Monnier (Roger-Alfred-René), sergent-chef, classe 1930, recrutement de Nantes, mle 1706; 28 ans de services, 1 campagne.

Agents des corps de troupes.

Cantoni (Ange), adjudant-chef, classe 1929, recrutement d'Ajaccio, mle 623 ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Sciaux (François-Henri-Ernest), adjudant-chef, classe 1926, recrutement de Nancy, mle 26-527-349 ; 28 ans de services, 4 campagnes.

Recrutement et statistique.

Delavois (Raymond-Gaston), adjudant-chef, classe 1927, recrutement de Saintes, mle 1631 ; 28 ans de services, 4 campagnes.

Transmissions.

Boujard (André-Pierre-Fernand), adjudant, classe 1935, recrutement de Dijon, mle 871 ; 13 ans de services, 8 campagnes.
Coquet (Gilbert-Alfred-Henri), adjudant, classe 1927, recrutement de Dunkerque, mle 612 ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Tromenschlager (Henri-Auguste), adjudant, classe 1930, recrutement de Nancy, mle 30-881-82 ; 28 ans de services, 4 campagnes.

Intendance.

Berrayah Mohamed, 1re classe, classe 1931, recrutement d'Oran, mle 31-921-0143 ; 23 ans de services, 6 campagnes.
Bouchet (Jean-Paul), adjudant-chef, classe 1930, recrutement de Saintes, mle 470 ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Sodore (André-Alexandre), 1re classe, classe 1925, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 5105 ; 28 ans de services, 2 campagnes.

Matériel.

Yezou (Noël-Jean-François), maréchal des logis, classe 1928, recrutement du Mans, mle 1222 ; 29 ans de services, 2 campagnes.

Génie.

Baba Mabrouk, 2e classe, classe 1928, recrutement de Constantine, mle 28-93-12 L.M.G. ; 27 ans de services, 3 campagnes.
Bourion (Raymond-Charles), 2e classe, classe 1924, recrutement de Nancy, mle 24-881-2783 ; 11 ans de services, 5 campagnes.
Fremin (Marcel-Georges-Jules), 1re classe, classe 1914, recrutement du Havre, mle 2387 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Garrigues (François), sergent-chef, classe 1930, recrutement de Foix, mle 17 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Khediri Ahmed, 1re classe, classe 1926, recrutement de Constantine, mle 26-93-811-R.M.-G. ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Masson (Pierre-Georges), 2e classe, classe 1928, recrutement de Nancy, mle 28-541-1-543 ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Paladel (Gilbert-Clément), maître ouvrier, classe 1924, recrutement de Marseille, mle 854 ; 28 ans de services, 4 campagnes.

Infanterie de marine.

Ba Ibrahima, 1re classe, classe 1920, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 385 ; 28 ans de services, 5 campagnes.
Chaumeron (Raymond-Léopold), sergent-chef, classe 1929, recrutement de Poitiers, mle 559 ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Cousin (André-Antoine), sergent-chef, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 38-541-190 ; 11 ans de services, 7 campagnes.
Diagne Amadou, sergent, classe 1927, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 727 ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Dialo Souleymane, 2e classe, classe 1920, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 450 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Diop Assane, sergent-major, classe 1928, recrutement d'Afrique occidentale, mle 187 ; 30 ans de services, 6 campagnes.
Durand (Jacques-Auguste), adjudant-chef, classe 1926, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 5313 ; 28 ans de services, 10 campagnes.
Elias Hanna, 1re classe, classe 1952/1925, recrutement de Brazzaville, mle 52-982-00132 ; 25 ans de services, 14 campagnes.
Kane Amadou, sergent, classe 1920, recrutement de l'Afrique occidentale française, mle 574 ; 28 ans de services, 12 campagnes.
Le Fouler (Pierre-François), 2e classe, classe 1919, recrutement de Lorient, mle 978 ; 23 ans de services, 14 campagnes.
Lorenzetti (Louis), 1re classe, classe 1928, recrutement d'Ajaccio, mle 999 ; 28 ans de services, 12 campagnes.
Mancelle (André-Elie), caporal, classe 1925, recrutement de Beauvais, mle 705 ; 28 ans de services, 12 campagnes.
Maurer (Victor-Joseph-Marie), caporal-chef, classe 1938, recrutement de Lorient, mle 1942 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
Mazars (Marcel-Henri), 2e classe, classe 1919, recrutement de Mende, mle 558 ; 28 ans de services, 2 campagnes.
M'Baye Abdoulaye, sergent, classe 1927, recrutement de l'Afrique occidentale française, mle 477 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Millet (Etienne-Gaston), sergent, classe 1929, recrutement d'Oran, mle 29-921-661 ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Pavec (Pierre), sergent, classe 1927, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 5924 ; 27 ans de services, 8 campagnes.
Peri (Joseph-Louis), sergent, classe 1922, recrutement d'Ajaccio, mle 1985 ; 28 ans de services, 9 campagnes.
Samot (Guillaume-Fernand), sergent, classe 1921, recrutement de la Martinique, mle 136 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Santelli (Louis), 2e classe, classe 1922, recrutement d'Ajaccio, mle 1879 ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Sene Malick, 2e classe, classe 1928, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 901 ; 27 ans de services, 13 campagnes.
Sense (Eugène-Joseph), sergent, classe 1906, recrutement de Dunkerque, mle 668 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Sidibe Lamine, sergent-chef, classe 1928, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 1246 ; 25 ans de services, 5 campagnes.
Sineux (Claude-Mary), adjudant-chef, classe 1936, recrutement d'Alençon, mle 417 ; 16 ans de services, 9 campagnes.
Vilhem (Maxime-Lucien-Albert), 1re classe, classe 1911, recrutement de Nancy, mle 11-527-859 ; 28 ans de services, 11 campagnes.

Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Abdou Gordi, sergent, classe 1916, recrutement de Ouagadougou, mle 25389; 24 ans de services, 2 campagnes.
Abdou Guidimouni, 2e classe, classe 1915, recrutement du Niger, mle 1874; 25 ans de services, 9 campagnes.
Abdoul Sô, sergent, classe 1908, recrutement du Soudan, mle 2194; 25 ans de services, 12 campagnes.
Abdoulaye Bougno Thiéyé, caporal, classe 1925, recrutement de Ouagadougou, mle 16383; 25 ans de services, 10 campagnes.
Abdoulaye Keita, 1re classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5851; 25 ans de services, 8 campagnes.
Acaho Assoténa, caporal, classe 1925, recrutement du Dahomey, mle 2936; 25 ans de services, 9 campagnes.
Adam Zakari, caporal, classe 1922, recrutement du Dahomey, mle 9012; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ali Neya, caporal, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70963; 24 ans de services, 9 campagnes.
Ali Salifou, 1re classe, classe 1916, recrutement du Niger, mle 5168; 24 ans de services, 10 campagnes.
Aloko N'Guessan, 2e classe, classe 1929, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 43239; 25 ans de services, 9 campagnes.
Amadou, caporal, classe 1924, recrutement du Niger, mle 617; 25 ans de services, 8 campagnes.
Amadou, 1re classe, classe 1915, recrutement du Niger, mle 1947; 25 ans de services, 11 campagnes.
Amadou Souleyman, caporal, classe 1914, recrutement du Niger, mle 5248; 24 ans de services, 10 campagnes.
Amali, 1re classe, classe 1915, recrutement du Niger, mle 1757; 25 ans de services, 9 campagnes.
Amidine Bouzou Zagada, 1re classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5877; 25 ans de services, 9 campagnes.
Amidou Bilane, sergent, classe 1913, recrutement du Niger, mle 11087; 25 ans de services, 14 campagnes.
Aouyan, sergent-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74713; 25 ans de services, 9 campagnes.
Assan, 1re classe, classe 1913, recrutement du Tchad, mle T. D./3330; 25 ans de services, 7 campagnes.
Assane Tahoua, 1re classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5873; 25 ans de services, 8 campagnes.
Bakary Kaboré, caporal, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 79963; 24 ans de services, 9 campagnes.
Balangora Abdoulaye, adjudant, classe 1929, recrutement de Ouagadougou, mle 56989; 25 ans de services, 9 campagnes.
Basga, sergent-chef, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70311; 25 ans de services, 10 campagnes.
Batien Gnangao, caporal, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74696; 25 ans de services, 9 campagnes.
Bationo (François), adjudant, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75469; 25 ans de services, 10 campagnes.
Bazia Niabo, caporal, classe 1930, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 50144; 25 ans de services, 7 campagnes.
Belema Bazié, caporal, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70956; 24 ans de services, 12 campagnes.
Bidama Dango, sergent, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68556; 25 ans de services, 11 campagnes.
Bidiere Palé, sergent, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68934; 25 ans de services, 12 campagnes.
Bila, 1re classe, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70278; 25 ans de services, 11 campagnes.
Bilal Agaoura, 1re classe, classe 1924, recrutement du Niger, mle 817; 25 ans de services, 6 campagnes.
Birele, sergent-chef, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70245; 25 ans de services, 9 campagnes.
Bly, caporal, classe 1929, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 43034; 25 ans de services, 7 campagnes.
Bohite Kambou, sergent-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75250 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Bokoy Bako, 1re classe, classe 1930, recrutement du Niger, mle 12554 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Bombete Kambou, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74788 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Botozafy, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4659 ; 16 ans de services, 6 campagnes.
Boubakar Alou, sergent, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5276 ; 24 ans de services, 7 campagnes.

Boukary Ouédraogo, sergent, classe 1922, recrutement de Ouagadougou, mle 34781 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Boy Dogondoutchi, 1re classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5866 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Dagui, sergent, classe 1926, recrutement du Tchad, mle T.D./1618 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Dakouri Fabri, caporal, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 65642 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Dakoussia Sandri, 2e classe, classe 1911, recrutement de Ouagadougou, mle 14835 ; 25 ans de services, 15 campagnes.
Daouai, 2e classe, classe 1926, recrutement du Niger, mle 1363 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Deritime 1re classe, classe 1918, recrutement du Tchad, mle T. D./ 5464 ; 25 ans de services, 5 campagnes.
Diakhité Thiémoko, sergent-chef, classe 1929, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 21426 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Diapiete Yuil, caporal, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68760 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Diaraba Coulibaly, sergent, classe 1924, recrutement du Soudan, mle 20241 ; 25 ans de services, 15 campagnes.
Dienta Kambou, sergent, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68824 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Difante Som, caporal-chef, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68765 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Dilé Mahaman, 1re classe, classe 1914, recrutement du Niger, mle 1606 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Dioente Niniénou, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75339 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Diopir Poodar, caporal-chef, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 63860 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Diorbir Sou, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75347 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Dioué, sergent-chef, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 58139 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Dizera, sergent-chef, classe 1932, recrutement de Madagascar, mle 19988 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Djassingaral, 1re classe, classe 1926, recrutement du Tchad, mle T.D./1559 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Dobo Séri, 1re classe, classe 1929, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 42841 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Dogboa Bladi, caporal, classe 1929, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 42291 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Dogo Kassa, caporal, classe 1924, recrutement du Dahomey, mle 870 ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Dro, sergent, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 65766 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Erreli, 1re classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 438 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Etoua I, sergent, classe 1928, recrutement du Cameroun, mle 213 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Etoubé (Joseph), 2e classe, classe 1921, recrutement du Cameroun, mle 3035 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Fada Bansé, sergent-chef, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70962 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Fandrojea, caporal, classe 1909, recrutement de Madagascar, mle 2289; 25 ans de services, 14 campagnes.
Gadjera, sergent, classe 1915, recrutement du Niger, mle 1768 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Ganna, caporal, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 76264 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Gouliou Nibié, 1re classe, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74671 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Gouézé Ibo, 1re classe, classe 1922, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 1142 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Gougboué Ouya, caporal, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 66033 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Guiraho, 1re classe, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 65859 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Hamet Madaoua, 1re classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 194 ; 25 ans de services, 5 campagnes.
Hangouma Ali, 2e classe, classe 1906, recrutement du Niger, mle 2485 ; 25 ans de services, 15 campagnes.
Haoudou Doamba, caporal-chef, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 67435 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Hela Soulama, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74812 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Hima, 2e classe, classe 1926, recrutement du Niger, mle 1301 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Ibo (Gaston), sergent-chef, classe 1928, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 30329 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Iboïye Forogo, caporal, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 79968 ; 24 ans de services, 12 campagnes.
Iedi Diallo, caporal-chef, classe 1929, recrutement de Ouagadougou, mle 54688 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Ila Madaoua Amozi, 1re classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5833 ; 25 ans de services, 3 campagnes.
Indava, caporal, classe 1912, recrutement de Madagascar, mle 756 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Iodaka, sergent, classe 1929, recrutement de Madagascar, mle 10863 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Irpiete Dâ, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75321 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Issa, sergent, classe 1922, recrutement du Niger, mle 459 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Issa Karbo, caporal, classe 1925, recrutement du Niger, mle 1202 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Issoufou, 1re classe, classe 1924, recrutement du Niger, mle 622 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Ivelomandeha, caporal, classe 1906, recrutement de Madagascar, mle 148 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Kala Coulibaly, 1re classe, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75035 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Kakou Yao, 1re classe, classe 1928, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 30734 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Kanir Kambou, 1re classe, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68848 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Kassoum Sinaré, adjudant, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75542 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Kibsa Kaboré, sergent-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 76121 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Kina Diombolé, 1re classe, classe 1918, recrutement du Soudan, mle 26549 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Kirima Bouro, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75193 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Koï Sou, 1re classe, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75342 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Koidio Konan, caporal, classe 1930, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 49736 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Kona Tiaou, 2e classe, classe 1912, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 9732 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Korbila Ilboudo, adjudant, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74556 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Koro Makama, caporal, classe 1914, recrutement du Niger, mle 1203 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Kouadio Kassa, caporal, classe 1913, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 9838 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Kouassi, caporal, classe 1915, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 4081 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Kouassi Yéboué, caporal-chef, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 58301 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Lahoua Kipré, 1re classe, classe 1925, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 10356 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Lahy Diallo, adjudant, classe 1918, recrutement du Soudan, mle 2869 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Lamoussa, caporal, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70264 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Lamoussa, caporal, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 76280 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Lamoussa Soré, sergent, classe 1932, recrutemeut de Ouagadougou, mle 75897 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Larabo Bodio, 1re classe, classe 1924, recrutement du Niger, mle 901 ; 25 ans de services, 1 campagne.
Liman Agattan, 1re classe, classe 1925, recrutement du Niger, mle 1123 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Loa Coulibaly, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75041 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Louche, caporal, classe 1924, recrutement du Niger, mle 606 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Lougouri Tassembédo, 1re classe, classe 1930, recrutement de Ouagadougou, mle 61083 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Mago Birni, 1re classe, classe 1914, recrutement du Niger, mle 1575 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Mahama, 1re classe, classe 1914, recrutement du Niger, mle 1670 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Mahama, 2e classe, classe 1910, recrutement du Niger, mle 7018 ; 24 ans de services, 12 campagnes.
Mahazozo, 1re classe, classe 1916, recrutement de Madagascar, mle 2996 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Malam Fannami, 1re classe, classe 1915, recrutement du Niger, mle 3745 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Malick Diao, sergent, classe 1906, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 66 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Mamadou Racine, sergent, classe 1904, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 17402 ; 24 ans de services, 15 campagnes.
Manamby, 1re classe, classe 1932, recrutement de Madagascar, mle 18422 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Mangue, sergent-chef, classe 1926, recrutement du Tchad, mle T. D./1251 ; 25 ans de services. 17 campagnes.

Mamady Dembelé II, sergent, classe 1899, recrutement du Soudan, mle 140 ; 25 ans de services, 15 campagnes.
Matioudo Bary, 1re classe, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68231 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
M'Baye Bobbe, caporal, classe 1924, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 3863 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Milamana, sergent, classe 1930, recrutement de Madagascar, mle 14793 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Mohama Zada, 1re classe, classe 1916, recrutement du Niger, mle 5159 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
Mohamadou Mamata, 1re classe, classe 1916, recrutement du Niger, mle 5161 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Mohaman, 1re classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 462 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Moussa I, caporal, classe 1915, recrutement du Niger, mle 1966 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Moussa Abarchi, 1re classe, classe 1931, recrutement du Niger, mle 168 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Moussa Koné, adjudant, classe 1914, recrutement du Soudan, mle 19169 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Moussa Maïga, sergent, classe 1928, recrutement de Ouagadougou, mle 45986 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Moussa Tandé, sergent-chef, classe 1929, recrutement de Ouagadougou, mle 53693 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Nadjalbai, 2e classe, classe 1926, recrutement du Tchad, mle T. D./1471 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Nancina Niamey, 1re classe, classe 1921, recrutement du Niger, mle 5598 ; 25 ans de services, 5 campagnes.
Nazoun Dabakuyo, sergent-chef, classe 1927, recrutement de Ouagadougou, mle 38689 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Nebilbie Bado, sergent, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75474 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
N'Goula, 1re classe, classe 1916, recrutement de Brazzaville, mle M. C./311 ; 25 ans de services, 15 campagnes.
Niaka Dakoro, sergent, classe 1931, recrutement du Soudan, mle 87433 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Niapo Tety, sergent, classe 1931, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 57452 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Niazon Senemé, 1re classe, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75085 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Niende Bihoum, 1re classe, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68179 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Nikiomoussi Loya, caporal, classe 1927, recrutement de Ouagadougou, mle 39149 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Nindia, sergent-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 76528 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Nionsieu, 1re classe, classe 1927, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 20260 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Niounega Salo, sergent, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75596 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Nomo II, caporal, classe 1922, recrutement du Niger, mle 463 ; 24 ans de services, 5 campagnes.
Noya Fo, caporal, classe 1922, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 2256 ; 25 ans de services, 15 campagnes.
Nzini Minkoué, 1re classe, classe 1929, recrutement du Cameroun, mle 2349 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Ompa Palm, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75343 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Ouakone Coulibaly, adjudant, classe 1927, recrutement de Ouagadougou, mle 39140 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Ouakousso Alabi, 1re classe, classe 1915, recrutement du Niger, mle 5553 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Ouekouri, 1re classe, classe 1912, recrutement de Ouagadougou, mle 74712 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Ouiara Tanou, caporal, classe 1925, recrutement de Ouagadougou, mle 15602 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Oulaï, caporal, classe 1931, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 58187 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Oulaï Doui, caporal, classe 1930, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 50697 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Oulia, caporal-chef, classe 1929, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 43126 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Oulobo, sergent, classe 1928, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 30901 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Oumarou Saré, 1re classe, classe 1931, recrutement du Dahomey, mle 25797 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Ousman Garmou, sergent, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5942 ; 25 ans de services, 2 campagnes.
Palom Akoukoué, 1re classe, classe 1923, recrutement du Dahomey, mle 142 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Panogossongo Gansoré, sergent-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75765 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Parouba Zida, caporal, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75640 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Poussida Zango, adjudant, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75529 ; 25 ans de services, 8 campagnes
Rabo, sergent, classe 1922, recrutement du Niger, mle 427 ; 24 ans de services, 13 campagnes.
Rainivaohita, 2e classe, classe 1929, recrutement de Madagascar, mle 10694 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Rainizafindrafara, 1re classe, classe 1911, recrutement de Madagascar, mle 3161 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Rainizanadahy, caporal, classe 1928, recrutement de Madagascar, mle 9841 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Ralaivao (Pierre), caporal, classe 1923, recrutement de Madagascar, mle 283 ; 25 ans de services.
Ralaivelo, 1re classe, classe 1920, recrutement de Madagascar, mle 33401 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Ralaivelo, sergent, classe 1927, recrutement de Madagascar, mle 6519 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Ralaisanaka, 1re classe, classe 1919, recrutement de Madagascar, mle 30933 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Ramasy, 2e classe, classe 1920, recrutement de Madagascar, mle 34734 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Ratabia, sergent, classe 1907, recrutement de Madagascar, mle 244 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Ratsimia, 1re classe, classe 1920, recrutement de Madagascar, mle 32574 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Ravelo, 1re classe, classe 1920, recrutement de Madagascar, mle 32708 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Ravelo, caporal, classe 1909, recrutement de Madagascar, mle 2328 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Ravoara (Daniel), 2e classe, classe 1920, recrutement de Madagascar, mle 32760 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Razanaka (Jean-Marie), classe 1929, recrutement de Madagascar, mle 10695 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Sa Taraoré, 1re classe, classe 1930, recrutement d'Ouagadougou, mle 63602 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
Saabou Tounfalize, 1re classe, classe 1923, recrutement du Niger, mle 288 ; 25 ans de services, 3 campagnes.
Sale, 1re classe, classe 1915, recrutement du Niger, mle 1907 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Saley 2e classe, classe 1921, recrutement du Niger, mle 5570 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Sandi Mayaki, 1re classe, classe 1925, recrutement du Niger, mle 1110 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Sanou Sanssou, caporal, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 74786 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Sawoy, 1re classe, classe 1924, recrutement du Niger, mle 639 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Sayedi Ango, 1re classe, classe 1925, recrutement du Niger, mle 1248 ; 24 ans de services, 4 campagnes.
Seid, 1re classe, classe 1913, recrutement du Tchad, mle T. D./3451 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Sibila Rabdo, sergent, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 75649 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Sibiri Ganamtoré, sergent-chef, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 74658 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Sibiri Sandaogo, caporal-chef, classe 1931, recrutement d'Ouagadougou, mle 69302 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Sido Guidal Eyni, sergent, classe 1923, recrutement du Niger, mle 294 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Sileye M'Diaga, sergent, classe 1926, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 10161 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
Sio Bin, 1re classe, classe 1930, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 58190 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Sogossira Sanou, sergent, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74800 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Sou Ouattara, 1re classe, classe 1925, recrutement de Bobo-Dioulasso, mle 16683 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Soukougna Bancé, caporal-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 76326 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Tambo, sergent-chef, classe 1927, recrutement du Niger, mle 259 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Taon Zéro, 1re classe, classe 1928, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 30918 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Tapé Zédé, caporal, classe 1932, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 65186 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Taroende Savadogo, sergent, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 69544 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Tchekarao, 1re classe, classe 1928, recrutement du Niger, mle 1476 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Tegnonon Yéo, sergent, classe 1930, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 50277 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Tidjite Palé, 1re classe, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68968 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Tiognate Kambiri, 1re classe, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75258 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Toroseba Sandouidi, 1re classe, classe 1914, recrutement de Ouagadougou, mle 21949 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Toué Bi Boti, sergent, classe 1927, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 15803 ; 25 ans de services, 8 campagnes

Toumani Diakité, 1re classe, classe 1928, recrutement du Soudan, mle 57265 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Tro, caporal, classe 1920, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 36291 ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Trou, caporal, classe 1915, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 54915 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Tsimihila, caporal, classe 1923, recrutement de Madagascar, mle 554 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Tsiazo, sergent-chef, classe 1932, recrutement de Madagascar, mle 19975 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Tsiharaka, sergent, classe 1911, recrutement de Madagascar, mle 687 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Vredé Toaplé, sergent, classe 1932, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 65268 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Yabro Ibo, sergent-chef, classe 1929, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 42313 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Yakiri Forogo, sergent-chef, classe 1932, recrutement de Tougan, mle 75103 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Yammini, caporal, classe 1924, recrutement de Ouagadougou, mle 7310 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Yoroko Séni, sergent, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 68394 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Yousba Kaboré, sergent, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 71568 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Zana Bérété, 1re classe, classe 1917, recrutement de Ouagadougou, mle 11419 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Zana Ouattara, caporal, classe 1931, recrutement de la Côte-d'Ivoire, mle 58538 ; 16 ans de services, 10 campagnes.
Zangafigue Taraoré, sergent, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74793 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Zekoubzanga Zongo, sergent-chef, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 69171 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Zida, 1re classe, classe 1931, recrutement de Ouagadougou, mle 70312 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Alaourou Safan Barry, sergent, classe 1929, recrutement de Kindia, mle 22.500 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Alfa Diallo, caporal, classe 1914, recrutement de Kindia, mle 3577 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Amadou Barry, sergent-chef, classe 1929, recrutement de Kindia, mle 23.242 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Anssou Diallo, 1re classe, classe 1929, recrutement de Kindia, mle 22.615 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Bakary Sidi Diallo, caporal, classe 1912, recrutement de Kindia, mle 6269 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Bandiougou Traoré, caporal, classe 1922, recrutement de Kindia, mle 7640 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Bocary Mara, caporal, classe 1924, recrutement de Kindia, mle 3224 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Boubakar Camara, sergent, classe 1929, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 22491 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Boubou, 2e classe, classe 1929, recrutement de Kindia, mle 22848 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Boye Diallo, caporal, classe 1925, recrutement de Kindia, mle 6415 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Demba Kamara, sergent, classe 1923, recrutement de Kindia, mle 19846 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Demba Kamara, sergent, classe 1925, recrutement de Kindia, mle 6364 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Demba Oularé, caporal, classe 1926, recrutement de Kindia, mle 9879 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Denka Oularé, sergent, classe 1913, recrutement de Kindia, mle 8070 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Diarra Taraoré, 1re classe, classe 1915, recrutement de Kindia, mle 4116 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Diouldé Diallo, 1re classe, classe 1930, recrutement de Kindia, mle 31949 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Diouma Bam, 1re classe, classe 1931, recrutement de Kindia, mle 34089 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Faciné Keïta, 1re classe, classe 1931, recrutement de Kindia, mle 32602 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Fara Yaradou, sergent-chef, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 14800 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Faungoné Sanioro, sergent, classe 1923, recrutement de Kindia, mle 1814 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Féré Keïta, 1re classe, classe 1915, recrutement de Kindia, mle 3780 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Fodé Camara, 1re classe, classe 1926, recrutement de Kindia, mle 11030 ; 25 ans de services ; 15 campagnes.
Foromo, 1re classe, classe 1930, recrutement de Kindia, mle 28530 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Hary Bongo, caporal, classe 1925, recrutement de Kindia, mle 6913 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Hassana Kamara, 1re classe, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 17682 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Ismaïla Baldé, caporal-chef, classe 1931, recrutement de Kindia, mle 33516 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Kaba Oularé, caporal, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 14675; 25 ans de services, 11 campagnes.
Karfa Kamara, 1re classe, classe 1913, recrutement de Kindia, mle 8073 ; 25 ans de services, 14 campagnes.
Karfa Kondé, caporal, classe 1918, recrutement de Kindia, mle 5682 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Kédié Daïgio, caporal, classe 1918, recrutement de Kindia, mle 1356 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Kékoura, caporal, classe 1925, recrutement de Kindia, mle 7193 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Koulako Oularé, caporal, classe 1925, recrutement de Kindia, mle 6383 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Lamarana, 2e classe, classe 1922, recrutement de Kindia, mle 7630 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Makan, sergent, classe 1923, recrutement de Kindia, mle 386 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Makan Taraoré, 1re classe, classe 1915, recrutement de Kindia, mle 45212 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Mamadou Camara, sergent-chef, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 17694 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Mamadou Doumbouya, caporal, classe 1922, recrutement de Kindia, mle 6412 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Mamadou Haddi, sergent, classe 1922, recrutement de Kindia, mle 6918 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Mamadou Mara, caporal, classe 1923, recrutement de Kindia, mle 1406 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Mamadou Saliou, sergent, classe 1931, recrutement de Kindia, mle 33529 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Mamadou Samoura, caporal, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 14638 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Mamady Keïta, caporal, classe 1920, recrutement de Kindia, mle 1974 ; 25 ans de services, 5 campagnes.
Mamari Mara, 1re classe, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 14670 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Mamé Nian, caporal, classe 1928, recrutement de Kindia, mle 19415 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Mamodou Kourouma, 1re classe, classe 1932, recrutement de Kindia, mle 36479 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Manfara Kamara, caporal, classe 1900, recrutement du Soudan, mle 11589 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Momo Kamara, 2e classe, classe 1918, recrutement de Kindia, mle 6025 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Morikogné Demba, 1re classe, classe 1924, recrutement de Kindia, mle 2741 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Moussa Diakité, caporal, classe 1911, recrutement de Kindia, mle 6165 ; 25 ans de services, 14 campagnes.
Moussa Keïta, caporal, classe 1915, recrutement de Kindia, mle 3756 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Moussa Keïta, caporal, classe 1920, recrutement de Kindia, mle 2350 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Moussa Mali, 1re classe, classe 1921, recrutement de Kindia, mle 5789 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Moussa Taraoré, caporal, classe 1908, recrutement de Kindia, mle 2140 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Moussa Taraoré, sergent-chef, classe 1924, recrutement de Kindia, mle 3052 ; 16 ans de services, 8 campagnes.
Moussa Yattara, sergent, classe 1914, recrutement de Kindia, mle 12358 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Niama Kamara, 2e classe, classe 1925, recrutement de Kindia, mle 7346 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Oumarou Bella Diallo, 1re classe, classe 1929, recrutement de Kindia, mle 22634 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Oury Baïlo, caporal, classe 1929, recrutement de Kindia, mle 22596 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Oussoumani, adjudant-chef, classe 1926, recrutement de Kindia, mle 10693 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Paté Kondé, sergent, classe 1915, recrutement de Kindia, mle 4624 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Pépé, 1re classe, classe 1932, recrutement de Kindia, mle 37035 ; 14 ans de services, 11 campagnes.
Sako Sidibé, caporal, classe 1922, recrutement de Kindia, mle 6445 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Saliou Keïta, 1re classe, classe 1926, recrutement de Kindia, mle 10991 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Saloun Touré, caporal, classe 1928, recrutement de Kindia, mle 19781 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Sana Touré, sergent, classe 1914, recrutement de Kindia, mle 13047 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Sayon Mansaré, caporal, classe 1929, recrutement de Kindia, mle 23267 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Siré Touré, caporal, classe 1930, recrutement de Kindia, mle 27333 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Talan Baldé, caporal, classe 1926, recrutement de Kindia, mle 11003 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Tamba Mansaré, 1re classe, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 14704 ; 25 ans de services, 11 campagnes.

Tolé Demba, caporal, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 14705 ; 25 ans de services, 14 campagnes.
Toumani Koulibaly, sergent, classe 1925, recrutement de Kindia, mle 9205 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Wali Kamara, sergent, classe 1928, recrutement de Kindia, mle 19778 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Yaya, sergent-chef, classe 1929, recrutement de Kindia, mle 22785 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
Yéro Diallo, sergent, classe 1923, recrutement de Kindia, mle 795 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Zaouro, 1re classe, classe 1932, recrutement de Kindia, mle 37092 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Zoua Sano, sergent, classe 1930, recrutement de Kindia, mle 28910 ; 25 ans de services, 10 campagnes.

Artillerie de marine.

Antonini (François-Antoine), 2e classe, classe 1928, recrutement d'Ajaccio, mle 116 ; 28 ans de services, 10 campagnes.
Desnoyers (Louis-Victor), maréchal des logis, classe 1929, recrutement de Versailles, mle 29-78-229 ; 28 ans de services, 9 campagnes.
Diop Abdourahmane, 2e classe, classe 1928, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 154 ; 28 ans de services, 8 campagnes.
Fereol (Louis-François), brigadier-chef, classe 1927, recrutement de la Réunion, mle 158 ; 30 ans de services, 10 campagnes.
Gambini (Jérôme), maréchal des logis, classe 1928, recrutement d'Ajaccio, mle 1440 ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Groussard (Florian), brigadier-chef, classe 1939, recrutement de Strasbourg, mle 39-572-00433 ; 15 ans de services, 6 campagnes.
Morfoisse (Armand-Roger-Constant), maréchal des logis chef, classe 1924, recrutement de Rennes, mle 2553 ; 28 ans de services, 8 campagnes.
Sauze (César-Félix), maître pointeur artificier, classe 1905, recrutement d'Avignon, mle 1157 ; 28 ans de services, 7 campagnes.
Stéphan (Pierre-Joseph), maréchal ferrant, classe 1925, recrutement de Quimper ; mle 548 ; 28 ans de services, 5 campagnes.

Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Albara Tamboura, brigadier-chef, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74999 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Amadou Guéye, 1re classe, classe 1912, recrutement du Sénégal, mle 386 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
Dimasina, 1re classe, classe 1926, recrutement de Madagascar, mle 816 ; 25 ans de services, 14 campagnes.
Doma Soura, brigadier, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74882 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Gbonkanate Dâ, 1re classe, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75393 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Ouetebo Kansama, brigadier, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 74940 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Rabarisaona, 1re classe, classe 1916, recrutement de Madagascar, mle 8117 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
Rafaralahy, 1re classe, classe 1907, recrutement de Madagascar, mle 1707 ; 25 ans de services, 14 campagnes.
Rainizanaka, 2e classe, classe 1905, recrutement de Madagascar, mle 1153 ; 25 ans de services, 15 campagnes.
Rajaona, maréchal des logis, classe 1926, recrutement de Madagascar, mle 4537 ; 25 ans de services, 4 campagnes.
Rakotozafy 2, 2e classe, classe 1919, recrutement de Madagascar, mle 30878 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Ra-Paul, brigadier, classe 1924, recrutement de Madagascar, mle 25810 ; 25 ans de services, 3 campagnes.
Resikina, brigadier, classe 1928, recrutement de Madagascar, mle 6713 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Sefote Hien, brigadier, classe 1932, recrutement de Ouagadougou, mle 75405 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Retsimbiny, brigadier, classe 1926, recrutement de Madagascar, mle 3804 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Baké Bangoura, maréchal des logis, classe 1918, recrutement de Kindia, mle 4382 ; 25 ans de services, 14 campagnes.
Keita Makha, 2e classe, classe 1932, recrutement du Sénégal, mle 30252 ; 25 ans de services, 13 campagnes.
Mamady Kamara, maréchal des logis, classe 1921, recrutement de Kindia, mle 35817 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
Moussa Sylla, adjudant, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 17632 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Moussa Soumaoro, 1re classe, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 15062 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
Ouri Baïlo, 1re classe, classe 1927, recrutement de Kindia, mle 15554 ; 25 ans de services, 12 campagnes.

Cadre des commis et ouvriers militaires de l'intendance.

Arnaud (Marcel-Joannès-Valéry), sergent-chef, classe 1922, recrutement de Gap, mle 271 ; 28 ans de services, 14 campagnes.

Militaire servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Rajaonarisona, sergent, classe 1925, recrutement de Madagascar, mle 3806 ; 25 ans de services, 7 campagnes.

Cadre des infirmiers militaires.

Filippi (Félix), sergent, classe 1928, recrutement d'Ajaccio, mle 1680 ; 28 ans de services, 5 campagnes.

Militaire servant sous le régime transitoire du 19 octobre 1955.

Rajaona, 1re classe, classe 1916, recrutement de Madagascar, mle 7376 ; 25 ans de services, 7 campagnes.

Décret du 20 février 1959 portant admission à la retraite d'un administrateur civil de classe exceptionnelle à l'administration centrale du ministère des armées (terre).

Par décret en date du 20 février 1959, M. Delcros (Lucien), administrateur civil de classe exceptionnelle à l'administration centrale du ministère des armées (terre), est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er février 1959.
M. Delcros (Lucien) sera rayé des contrôles de l'activité à compter de la même date.

Décrets du 25 février 1959 portant affectation d'officiers généraux de l'armée de terre.

Le Président de la République,
Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1er. — M. le général d'armée Lavaud (Gaston-Jean) est nommé chef d'état-major général des armées.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République :
Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,
Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1er. — M. le général d'armée Demetz (André-Georges-Albert-Michel) est mis à la disposition du Premier ministre pour exercer les fonctions de chef d'état-major général adjoint de la défense nationale.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République :
Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décret du 25 février 1959 portant promotions d'officiers généraux de l'armée de terre dans la 1re section du cadre de l'état-major général.

Le Président de la République,
Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les généraux de brigade dont les noms suivent sont promus, dans la 1re section du cadre de l'état-major général, au grade de général de division, pour prendre rang du 1er mars 1959:

M. le général de brigade Cazenave (François-Marie-Joseph).

M. le général de brigade de Guillebon (Jacques-Marie-Joseph).

Art. 2. — Les colonels dont les noms suivent sont promus, dans la 1re section du cadre de l'état-major général, au grade de général de brigade, pour prendre rang du 1er mars 1959:

M. le colonel d'infanterie Partiot (François-Marie-Henry).

M. le colonel d'infanterie de marine Coste (Germain-François).

M. le colonel de l'arme blindée et cavalerie Dewatre (Paul-Marie-Pierre-René).

Art. 3. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décrets du 25 février 1959 portant affectations d'officiers généraux de l'armée de terre.

Le Président de la République,
Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Alix (Edmond-Félix-Jean-Marie) est nommé adjoint au général commandant la 4e division d'infanterie et la zone Sud oranais.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,
Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Dewatre (Paul-Marie-Pierre-René) est nommé gouverneur militaire de Strasbourg, commandant le groupe de subdivisions de Strasbourg, à compter du 14 mars 1959.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décret du 25 février 1959 portant promotion d'un officier général de l'armée de terre dans la 2e section du cadre de l'état-major général.

Le Président de la République,
Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Vu le décret du 6 juin 1939 portant statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade de gendarmerie Nicolini (Henry-Louis) est promu, dans la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve), au grade de général de division, pour prendre rang du 1er février 1959.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Changement d'utilisation provisoire d'immeubles situés à Dommartin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle) et affectés au ministère des armées.

Par arrêté du 18 février 1959, l'ensemble immobilier, d'une superficie totale de 9 hectares 34 ares, situé à Dommartin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle), et composé de l'ancien port d'attache pour ballons dirigeables, de l'école des ponts et de partie du terrain de manœuvres Y, tel que cet ensemble, affecté au ministère des armées et placé sous la main de la direction centrale du génie, est délimité par un liséré en hachures bleues sur le plan annexé au présent arrêté, est mis à titre provisoire à la disposition de la direction de l'infrastructure (département de l'air) en vue de l'aménagement d'un polygone d'instruction pour le 15e régiment du génie de l'air.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 17 février 1959, M. Allain (Marcel), agent contractuel, 3e catégorie « C », est nommé régisseur d'avances au secteur social d'Ackern, en remplacement de M. Tereygeol (Louis), sous-lieutenant, appelé à d'autres fonctions.

Ce régisseur devra, dans le délai d'un mois, constituer un cautionnement ou s'affilier à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Le présent arrêté prendra effet du 1er avril 1959.

Tableau d'avancement de sous-officiers pour l'année 1959 (armée de l'air, active).

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 janvier 1959:

Page 1015, navigateur et mitrailleur bombardier, 1re colonne, n° 5, Philippo (Jacques), au lieu de: « né le 25 mai 1924 »; lire: « né le 20 mai 1924 »; branches 26 et 28, mécanicien volant et mécanicien d'équipage, 2e colonne, n° 29, au lieu de: « Naddec », lire: « Naddeo ».

Page 1016, branche 45, fil, 1re colonne, n° 15, au lieu de: « Hourreque », lire: « Hourregue ».

Page 1017, branche 51, avion, 3e colonne, n° 111, au lieu de: « Julhes (Renée) », lire: « Julhes (René) »; n° 127, Canle (Pierre), au lieu de: « né le 6 juin 1924 », lire: « né le 7 juin 1924 »; branche 52, équipement, 2e colonne, n° 8, au lieu de: « Momblano (Cloachino) », lire: « Momblano (Gloachino) ».

Page 1018, branche 53, armement, 1re colonne, n° 12, Dalmasso (Georges), au lieu de: « né le 14 mars 1926 », lire: « né le 15 mars 1926 ».

Page 1019, branche 71, fusilier de l'air, 1re colonne, n° 11, rayer Colsieu (Alphonse), né le 2 septembre 1921 (admis à la retraite le 1er octobre 1958); n° 15, Venier (Marcel), au lieu de: « né le 9 mai 1951 », lire: « né le 9 mai 1924 »; 2e colonne, n° 23, Guitaut (Emile), au lieu de: « né le 26 juillet 1924 », lire: « né le 26 août 1924 »; n° 24, au lieu de: « Ponthieu », lire: « Pontieu »; n° 43, Jacquier (Paul), au lieu de: « né le 6 juin 1923 », lire: « né le 6 mai 1923 »; branche 72, contrôle des opérations aériennes, 2e colonne, n° 10, Maetz (Henri), au lieu de: « né le 10 octobre 1924 », lire: « né le 12 octobre 1924 ».

Page 1050, branche 73, sécurité aérienne, 1re colonne, n° 2, Lalubie (Jean), au lieu de: « né le 9 septembre 1918 », lire: « né le 9 août 1918 »; branche 81, comptabilité, 1re colonne, n° 5, au lieu de: « Cadron », lire: « Cadon »; 2e colonne, n° 53, au lieu de: « Garetta », lire: « Garretia »; n° 66, Morera (Pierre), au lieu de: « né le 65 novembre 1924 », lire: « né le 15 novembre 1924 ».

Page 1051, branche 83, secrétariat, 1re colonne, n° 11, au lieu de: « Gleye », lire: « Gleyo »; 3e colonne, n° 71, au lieu de: « Langlet », lire: « Lenglet ».

Page 1052, branche 83, secrétariat, 1re colonne, n° 153, au lieu de: « Aronneau », lire: « Arsonneau »; n° 157, au lieu de: « Peyret », lire: « Peyrot »; n° 168, au lieu de: « Desenne », lire: « Dessenne »; 2e colonne, n° 204, Roignant (Jean), au lieu de: « né le 10 mars 1923 », lire: « né le 10 avril 1923 ».

Page 1053, branches 26 et 28, mécanicien volant et mécanicien d'équipage, 2e colonne, n° 22, Laqueyrerie (Roger), au lieu de: « né le 2 décembre 1924 », lire: « né le 3 décembre 1924 »; branche 43, D. E. M., 2e colonne, n° 18, au lieu de: « Driancourt », lire: « Driencourt ».

Page 1056, branche 52, équipement, 4e colonne, n° 48, au lieu de: « Gaullet », lire: « Caullet »; branche 53, armement, 1re colonne, n° 5, Terrat (Jean), au lieu de: « né le 7 octobre 1926 », lire: « né le 7 septembre 1926 »; 2e colonne, n° 30, Chargelegue (Jean), au lieu de: « né le 8 août 1927 », lire: « né le 8 juillet 1927 »; n° 38, Broqua (Jean-Marie), au lieu de: « né le 8 octobre 1918 », lire: « né le 8 septembre 1918 ».

Page 1057, branche 53, armement, 2e colonne, n° 52, Rabilier (Jean), au lieu de: « né le 4 mai 1928 », lire: « né le 4 avril 1928 »; branche 55, véhicules servitudes, 1re colonne, n° 18, Brouzet (Louis), au lieu de: « né le 15 mai 1925 », lire: « né le 14 mai 1925 »; n° 34, Boisseau (Alban), au lieu de: « né le 31 juillet 1927 », lire: « né le 31 juillet 1925 ».

Page 1059, branche 72, contrôle des opérations aériennes, 2e colonne, n° 9, Casanova (Joseph), au lieu de: « né le 28 février 1928 », lire: « né le 28 décembre 1928 »; branche 73, sécurité aérienne, 1re colonne, n° 9, au lieu de: « Bugnart », lire: « Bugnard »; branche 76, transmissions, 3e colonne, n° 74, au lieu de: « Le Coquic », lire: « Le Coguic ».

Page 1061, branche 83, secrétariat, 1re colonne, n° 80, au lieu de: « Brunet », lire: « Brunel ».

Page 1062, pilote, 1re colonne, n° 39, au lieu de: « Muzie », lire: « Muzio »; n° 42, au lieu de: « Poyel », lire: « Poyol »; 2e colonne, n° 98, au lieu de: « Sagues », lire: « Salgues »; navigateur et mitrailleur bombardier, 2e colonne, n° 18, au lieu de: « Garnache », lire: « Garnacho ».

Page 1063, branche 44, radio, 2e colonne, n° 64, Le Berre (René), au lieu de: « né le 15 mai 1931 », lire: « né le 14 mai 1931 ».

Page 1064, branche 44, radio, 1re colonne, n° 81, au lieu de: « Bonnet », lire: « Bonnel »; branche 51, avion, 1re colonne, n° 1, rayer Juglas (Jacques), né le 9 mai 1931 (nommé sergent-chef à l'ancienneté le 1er décembre 1958).

Page 1065, branche 51, avion, 1re colonne, n° 40, au lieu de: « Staub », lire: « Straub »; 2e colonne, n° 71, Duran (Claude), au lieu de: « né le 10 octobre 1932 », lire: « né le 10 septembre 1932 ».

Page 1066, branche 53, armement, 1re colonne, n° 30, Geney (Guy), au lieu de: « né le 2 mars 1931 », lire: « né le 22 mars 1931 ».

Page 1067, branche 55, véhicules servitudes, 1re colonne, n° 17, au lieu de: « Tanvoiz », lire: « Tranvoiz ».

Page 1069, branche 71, fusilier de l'air, 1re colonne, n° 3, au lieu de: « Collade », lire: « Collado »; branche 72, contrôle des opérations aériennes, 1re colonne, n° 19, Leblond (Jean), au lieu de: « né le 8 août 1930 », lire: « né le 9 août 1930 »; 2e colonne, n° 26, au lieu de: « Quillet », lire: « Quillot »; branche 73, sécurité aérienne, 2e colonne, n° 24, Petit-Gas (René), au lieu de: « né le 27 mars 1932 », lire « né le 22 mars 1931 ».

Page 1070, branche 76, transmissions, 2e colonne, n° 54, au lieu de: « Helleuvry », lire: « Hellouvry »; n° 59, Ribardière (Gilbert), au lieu de: « né le 9 septembre 1930 », lire: « né le 2 septembre 1930 »; n° 71, au lieu de: « Mavrogordate », lire: « Mavrogordato ».

Page 1072, branche 83, secrétariat, 1re colonne, n° 9, Thirioux (André), au lieu de: « né le 14 mars 1937 », lire: « né le 14 mars 1927 »; 2e colonne, n° 27, au lieu de: « Rakoloarisca », lire: « Rakotoarisoa »; n° 39, au lieu de: « Vanheutere », lire: « Vanhautere ».

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 20 février 1959 portant radiation du cadre des administrateurs civils de l'administration centrale des finances.

Par décret en date du 20 février 1959, M. Maurice Vion, administrateur civil de classe exceptionnelle à l'administration centrale des finances, nommé contrôleur d'Etat et titularisé dans ce corps, est rayé du cadre des administrateurs civils de l'administration centrale des finances à compter du 1er juin 1958.

Décret du 20 février 1959 portant intégration d'un contrôleur civil en Tunisie dans le corps des administrateurs civils (administration centrale des finances).

Par décret en date du 20 février 1959, M. Caisson (Georges-Honoré-Emile), ancien élève de l'école nationale d'administration, promotion « Europe », contrôleur civil de 2e classe, 3e échelon, en Tunisie, est intégré dans le corps des administrateurs civils de l'administration centrale des finances, en application des dispositions de la loi n° 56-782 du 4 août 1956, modifiée par la loi n° 58-108 du 7 février 1958.

Conformément aux dispositions de l'article 26 du décret n° 56-1236 du 6 décembre 1956 pris pour l'application de la loi n° 56-782 du 4 août 1956 modifiée, la carrière de M. Georges Caisson dans le corps des administrateurs civils est reconstituée ainsi qu'il suit:

Administrateur civil de 3e classe, 1er échelon, 1er janvier 1952; administrateur civil de 3e classe, 2e échelon, 1er janvier 1953; administrateur civil de 3e classe, 2e échelon, 1er mai 1952 (compte tenu de 8 mois de services militaires); administrateur civil de 3e classe, 3e échelon, 1er mai 1954; administrateur civil de 2e classe, 3e échelon, 1er janvier 1955 (ancienneté 1er novembre 1953) (reclassement en application de l'article 18 du décret n° 55-1490 du 17 novembre 1955 relatif au nouveau statut des administrateurs civils); administrateur civil de 2e classe, 4e échelon, 1er mai 1955; administrateur civil de 2e classe, 5e échelon, 1er mai 1957; administrateur civil de 2e classe, 5e échelon, 1er janvier 1956 (compte tenu du rappel forfaitaire d'ancienneté de 2 ans 6 mois prévu par le décret n° 56-1253 du 11 décembre 1956); administrateur civil de 2e classe, 6e échelon, 1er novembre 1956; administrateur civil de 2e classe, 7e échelon, 1er novembre 1958.

Le présent décret prend effet à compter du 1er janvier 1959.

Décret du 20 février 1959 portant nomination de trésoriers principaux (services extérieurs du Trésor).

Par décret en date du 20 février 1959, les receveurs-percepteurs de 1re classe dont les noms suivent ont été nommés trésoriers principaux. Ils prennent rang dans leur nouveau grade à compter des dates ci-après désignées:

M. Monleaud (Joseph), receveur-percepteur de 1re classe à la trésorerie principale de l'assistance publique de Marseille (Bouches-du-Rhône), 1er juin 1956.

M. Gonnet (Maurice), receveur-percepteur de 1re classe à la trésorerie principale de Marseille municipale (Bouches-du-Rhône), 1er juin 1956.

M. Mathieu (Delphin), receveur-percepteur de 1re classe à la trésorerie principale de Lyon-6e division (Rhône), 1er août 1956.

M. Saleur (Robert), receveur-percepteur de 1re classe à la trésorerie principale des hospices de Strasbourg (Bas-Rhin), 1er octobre 1956.

M. Meignan (André), receveur-percepteur de 1re classe à la trésorerie principale des hospices civils de Lyon (Rhône), 1er mai 1958.

Date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 10 de l'ordonnance n° 59-246 du 4 février 1959.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du directeur général des impôts,

Vu l'article 10 de l'ordonnance n° 59-246 du 4 février 1959 portant loi de finances rectificative pour 1958,

Arrête:

Art. 1er. — Est fixée au 1er mars 1959 la date de l'entrée en vigueur des dispositions des paragraphes 1 et 2 de l'article 10 de l'ordonnance n° 59-246 du 4 février 1959.

Art. 2. — Le directeur général des impôts est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 février 1959.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANTOINE PARTRAT.

Administration centrale des finances.

Par arrêté du 12 février 1959, M. Vaudrey (Michel), administrateur civil de 2e classe, 7e échelon, à l'administration centrale des finances, en service détaché auprès du commissariat général à la productivité, est réintégré pour ordre dans les cadres de l'administration centrale des finances et placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans en vue d'exercer des fonctions de cadre administratif dans les services financiers et comptables du commissariat à l'énergie atomique.

Le présent arrêté a son effet à compter du 1er août 1958.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décrets du 20 février 1959 conférant l'honorariat (enseignement supérieur).

Par décret en date du 20 février 1959, le titre de professeur honoraire de la faculté de droit et des sciences politiques et économiques de l'université de Strasbourg est conféré à M. Laufenburger, ancien professeur de cette faculté.

Par décret en date du 20 février 1959, le titre de professeur honoraire de la faculté des sciences de l'université d'Alger, est conféré à:

MM. Guinochet, Lucas, Rollet, Perlande, anciens professeurs de cette faculté.

Décret du 25 février 1959 portant nomination d'un inspecteur général de l'enseignement français à l'étranger.

Par décret en date du 25 février 1959, M. Dhaleine, agrégé d'allemand, professeur de première supérieure au lycée Louis-le-Grand, est nommé inspecteur général de l'enseignement français à l'étranger, en remplacement de M. Schmittlein, placé en position de détachement pour exercice de mandat parlementaire (effet du 1er mars 1959).

Archives de France.

Par arrêté du 7 janvier 1959, M. François Himly, conservateur de 2e classe, 6e échelon (indices: net 410, brut 530), aux archives départementales du Bas-Rhin, nommé attaché de recherche au centre national de la recherche scientifique à compter du 1er octobre 1958 pour une durée de six mois, est placé pendant cette période en position de détachement auprès de cet établissement.

Par arrêté du 7 janvier 1959, M. Robert-Henri Baulier, conservateur de 1re classe, 1er échelon (indices: net 430, brut 560), aux archives nationales, nommé attaché de recherches au centre national de la recherche scientifique à compter du 1er octobre 1958, pour une durée d'un an, est placé pendant cette période en position de détachement auprès de cet établissement.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 7 janvier 1959, Mme Schmitt (Odette-Lucie), assistante à l'observatoire de Strasbourg, est détachée, du 20 octobre 1956 au 10 avril 1958 inclus, auprès du ministre des affaires étrangères, à l'effet d'exercer les fonctions d'aide-astronome à l'observatoire de Quito (République de l'Equateur).

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 12 février 1959, Mlle Wahl (Jeanne), professeur agrégé de mathématiques au lycée de Sèvres, est placée en position de détachement auprès de la présidence du conseil (commissariat à l'énergie atomique) pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1958, en vue d'exercer des fonctions d'ingénieur au commissariat à l'énergie atomique.

Enseignement du premier degré.

Par arrêté du 20 février 1959, Mlle Kempf (Anne-Louise), institutrice de 6e classe du département du Bas-Rhin, est mise, à compter du 1er octobre 1957, pour une durée de cinq ans, à la disposition du directeur de l'institution protestante des sourds-muets Brueckhoff, à Strasbourg-Neudorf, pour exercer ses fonctions d'institutrice à l'établissement.

Par arrêté du 20 février 1959, M. Dussaucy (Claude), instituteur de 3e échelon du département de Seine-et-Oise, est mis, à compter du 1er octobre 1958 au 30 septembre 1963, à la disposition du président de la chambre de commerce de Paris, pour exercer les fonctions de professeur des travaux pratiques à l'école commerciale de jeunes gens, 3, rue Armand-Moisant, Paris (15e).

Par arrêté du 20 février 1959, Mme Deru, née Follot (Josette), institutrice de 3e échelon du département de la Loire, est mise, pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1958, à la disposition du commissaire général de l'Association des Eclaireurs de France, pour exercer les fonctions de commissaire de province auprès de l'Association des Eclaireurs de France.

Par arrêté du 20 février 1959, M. Eustache (Jean), instituteur de 2e classe du département de la Seine, est mis, à compter du 2 janvier 1958, pour une durée de un an, à la disposition du préfet de la Seine pour exercer les fonctions d'inspecteur administratif stagiaire des écoles de la ville de Paris.

Par arrêté du 20 février 1959, Mlle Levrard (Thérèse), institutrice de 2e classe du département de la Sarthe, est mise, à compter du 1er octobre 1957 au 30 septembre 1958, à la disposition du directeur de l'institut pédagogique national, pour exercer ses fonctions au centre départemental de documentation pédagogique de la Sarthe, en qualité d'institutrice chargée d'études.

Par arrêté du 20 février 1959, M. Calmet (Raoul), instituteur de 5e classe du département du Tarn, est mis, à compter du 1er octobre 1957, pour une durée de cinq ans, à la disposition du délégué général des Francs et Franches Camarades, pour exercer les fonctions de délégué régional.

Par arrêté du 20 février 1959, Mlle Delarche (Janine), institutrice de 6e classe du département de l'Yonne, est mise, à compter du 1er février 1958, pour une durée de cinq ans, à la disposition du délégué général des Francs et Franches Camarades, pour exercer les fonctions de déléguée régionale.

Par arrêté du 20 février 1959, M. Herry (Jean-Marie), instituteur de 2e classe du département du Haut-Rhin, est mis, à compter du 1er janvier 1958, pour une durée de cinq ans, à la disposition du secrétaire général des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, pour exercer les fonctions d'instructeur régional.

Par arrêté du 20 février 1959, Mlle Cecillon (Yvonne), institutrice de 1e classe du département du Rhône, est mise, à compter du 1er avril 1958, pour une durée de cinq ans, à la disposition du secrétaire général des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, pour exercer les fonctions d'institutrice régionale.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 25 février 1959 portant nomination d'ingénieurs des ponts et chaussées.

Par décret en date du 25 février 1959, les ingénieurs des travaux publics de l'Etat dont les noms suivent sont nommés ingénieurs ordinaires de 3e classe des ponts et chaussées à dater du 1er février 1959, savoir:

MM. Laplace (Emile), Déalberto (Albert), Bayle (Maurice), Claeyssen (Raymond), Lebert (André).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Transport et distribution d'énergie électrique.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 15 juin 1906, et notamment son article 12 complété et modifié par le décret du 12 novembre 1958;

Vu la loi du 8 avril 1910, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et notamment son article 19;

Vu l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Vu les rapports de l'ingénieur en chef de la 5e circonscription électrique,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique, en vue de l'application des servitudes, les travaux d'établissement des lignes d'énergie électrique ci-après énumérées:

5e circonscription électrique.

Ligne: Pélissier—Seoux et dérivations de Ranteil (Tarn).... 30 kV.
Ligne: Mont-de-Marsan—Vert (Landes)..... 15 kV.
Ligne: Sainte-Livrade — Casseneuil — Cancon—Montflan juin (Lot-et-Garonne) ..... 15 kV.
Ligne: Passage d'Agen—Layrac (Lot-et-Garonne)..... 15 kV.
Ligne: la Sauvetat—Unet—Nicole (Lot-et-Garonne)..... 15 kV.
Ligne: l'Hospitalet — Merens—Tarascon—Portet-Saint-Simon (Haute-Garonne-Ariège) ..... 225 kV.

Art. 2. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1959.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Service des instruments de mesure.

Par arrêté en date du 18 février 1959, M. Drapier (Albert) et M. Labry (Pierre), inspecteurs divisionnaires des instruments de mesure, ont été promus inspecteurs divisionnaires honoraires des instruments de mesure, respectivement à compter des 25 décembre 1958 et 6 février 1959, dates de leur admission à la retraite.

Service des mines.

Par arrêté en date du 16 février 1959, M. Sallou (Maurice), adjoint technique principal des mines détaché auprès de la préfecture de police, a été réintégré dans le corps des adjoints techniques des mines à compter du 1er février 1959.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Plantation des vignes à raisin de table.

Le Premier ministre, le ministre de l'agriculture et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 58-1131 du 30 décembre 1958 relatif à l'orientation de la production viticole,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les autorisations de plantations de vignes prévues à l'article 3 du décret susvisé sont en principe réservées aux régions traditionnellement productrices de raisin de table; elles ne peuvent être délivrées que pour des superficies comprises entre cinquante ares et quatre hectares.

Art. 2. — Les plantations nouvelles ne sont pas autorisées pour les exploitations auxquelles sont attachés des droits de replantation ou qui bénéficient d'une indemnité d'arrachage de vignes ou d'abandon de droits de replantation.

Elles ne peuvent avoir pour effet de porter à plus de sept hectares la superficie totale du vignoble de l'exploitation.

En outre, la surface plantée en raisin de table, compte tenu de la demande introduite, doit représenter 25 p. 100 au moins du vignoble de ladite exploitation.

Art. 3. — Les demandes d'autorisation doivent comporter:

1° Un engagement de planter, avant le 30 avril 1960, l'un des cépages suivants:

a) L'Alphonse-Lavallée, le Cardinal et le Dattier-de-Beyrouth, compte tenu des conditions de milieu;

b) Le Chasselas, dans sa zone de culture traditionnelle du Sud-Ouest;

c) Le Muscat-d'Alexandrie, le Valensi et le Dattier-de-Beyrouth dans les départements algériens;

2° Un engagement de livrer au marché des raisins de table la production obtenue sur les plantations nouvelles.

Art. 4. — Les demandes adressées avant le 30 avril 1959 à l'ingénieur en chef, directeur des services agricoles du département du lieu de l'exploitation, sont transmises par ses soins à l'institut des vins de consommation courante chargé de les instruire. Un arrêté interministériel accorde les autorisations.

Art. 5. — L'arrachage des vignes plantées en application du présent arrêté ne pourra être compensé que par des plantations de cépages à raisin de table.

Art. 6. — Le directeur général de l'agriculture, le directeur général des impôts et le directeur général des finances en Algérie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 février 1959.

Pour le Premier ministre et par délégation:
Le secrétaire général pour les affaires algériennes,
HENRY INGRAND.

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

MINISTERE DU TRAVAIL

Caisses de retraites et institutions de prévoyance.

Par arrêté du 18 février 1959, a été approuvé un additif aux statuts de la caisse des retraites des employés de la caisse d'épargne et de prévoyance de l'arrondissement d'Yvetot (Seine-Maritime), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié.

Par arrêté du 18 février 1959, a été approuvé un additif aux statuts de la caisse de retraites des employés de la caisse d'épargne de Saint-Vallier (Drôme), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié.

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté du 11 décembre 1958, modifié le 6 février 1959, Mlle Pouget (Georgette), assistante sociale du cadre chérifien, admise à quitter, à compter du 1er juillet 1958, la position définie au deuxième alinéa de l'article 2 du décret du 6 décembre 1956, a été titularisée, pour ordre, dans le corps des assistantes sociales des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre à compter du 1er janvier 1957 et intégrée effectivement dans ce corps à compter du 1er juillet 1958.

Mlle Pouget a été affectée à Toulouse et, compte tenu de l'ancienneté acquise, reclassée à la 3e classe (indice brut 373) du grade d'assistante sociale, avec point de départ de l'ancienneté dans cette classe fixé au 9 octobre 1957.

EMPLOIS RESERVES

NOMINATIONS

Ministère des armées.

Par arrêté du 7 janvier 1959, ont été nommés et titularisés employés de bureau, à compter du 11 août 1958, dans les services extérieurs du ministère des armées, en application du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (1re et 2e partie, livre III, titre III, chapitre IV):

Génie.

M. Dufour (Aimé), à Laon (Aisne).

Intendance.

M. David (Pierre), à Rennes (Ille-et-Vilaine).

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des affaires étrangères.

Avis aux ressortissants, sociétés et associations français sinistrés en Belgique et aux ressortissants, sociétés et associations belges sinistrés en France.

Des échanges de lettres des 10 décembre 1951 et 19 janvier 1959 ont apporté à l'accord franco-belge en matière de réparation de dommages de guerre du 11 mars 1953 (*Journal officiel* du 18 mars 1953, page 2572) les modifications suivantes:

L'article 2 (§ 2) est remplacé par le texte ci-dessous:

« § 2. — *a*) Les indemnités et prêts consentis par la France du chef de dommages causés à des biens autres que les biens meubles d'usage courant ou familial seront calculés conformément à la législation française, les résultats obtenus en valeur 1939 étant cependant affectés des abattements suivants:

« Immeubles et locaux d'habitation, à l'exclusion, d'une part, des immeubles servant de résidence secondaire à leurs propriétaires et, d'autre part, des immeubles d'habitation qui sont la propriété de sociétés à caractère industriel ou commercial ou de leurs filiales:

« Pour la part de dommages inférieure ou égale à 100.000 F, en valeur 1939	20 p. 100
« Pour la part de dommages comprise entre 100.000 F et 1 million de francs, en valeur 1939	30 —
« Pour la part de dommages supérieure à 1 million de francs, en valeur 1939	50 —
« Immeubles d'habitation servant de résidence secondaire à leurs propriétaires	65 —
« Immeubles d'habitation qui sont la propriété de sociétés à caractère industriel ou commercial ou de leurs filiales	80 —
« Bâtiments agricoles et fonds de terre (restauration foncière)	40 —
« Matériel d'exploitation agricole (cheptel mort)	50 —
« Bateaux de navigation intérieure appartenant à des personnes physiques:	
« Pour la part de dommages, afférente à un seul bateau au choix du sinistré, inférieure ou égale à 300.000 F, en valeur 1939	30 —
« Pour la part de dommages supérieure à 300.000 F, en valeur 1939, relative à ce bateau, ainsi que pour les autres bateaux	50 —
« Bâtiments industriels ou commerciaux, éléments d'exploitation, cheptel vif et tous autres biens appartenant à des personnes physiques	70 —
« Bâtiments industriels ou commerciaux, éléments d'exploitation, bateaux de navigation intérieure, cheptel vif et tous autres biens appartenant à des personnes morales	80 —

« L'indemnité ainsi calculée, en valeur 1939, sera réévaluée en fonction des prix à la date de la reconstitution du bien sinistré, les dépenses devant être retenues dans leur intégralité suivant l'ordre chronologique.

« Sont considérés comme immeubles d'habitation les immeubles ne servant qu'accessoirement à des fins autres que l'habitation et, en tout cas, la partie affectée à l'habitation dans les exploitations agricoles.

« La part des indemnités dont le payement est différé en application de l'article 4 de la loi du 28 octobre 1946 est calculée sur les indemnités telles qu'elles résultent de l'application du présent accord.

« *b*) La liquidation et le règlement des indemnités de reconstitution des biens meubles d'usage courant ou familial à payer par la France aux ressortissants belges, en application du présent accord, s'effectueront suivant les modalités prévues par la législation française relative à la réparation des dommages de même nature ».

L'article 5 est remplacé par le texte suivant:

« Les sinistrés ou leurs héritiers peuvent, dans le cadre de la réglementation des changes en vigueur au moment du transfert et après accord de la commission mixte prévue à l'article 7 ci-dessous, affecter leur indemnité à la reconstitution de leur bien dans le pays dont ils sont ressortissants.

« L'usage de cette faculté ne peut en aucun cas modifier le montant de l'indemnité due au sinistré en vertu du présent accord ».

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital-hospice du Lamentin (Martinique).

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un rédacteur aura lieu les 27 et 28 avril 1959 à l'hôpital-hospice du Lamentin (Martinique).

Peuvent faire acte de candidature les personnes possédant la nationalité française depuis cinq ans au moins et titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, d'un brevet d'officier de l'armée active de terre, de mer ou de l'air, du certificat de capacité en droit ou d'un diplôme équivalent, ainsi que les agents ne possédant pas ces diplômes mais comptant au moins trois ans de services effectifs en qualité de secrétaire d'administration hospitalière ou de commis dans un établissement d'hospitalisation, de soins ou de cure public.

Les candidats devront être âgés de vingt et un ans au moins et de trente ans au plus au 1er janvier 1959. Toutefois, cette limite d'âge sera reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires ouvrant des droits à la retraite, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939 (enfants à charge).

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 26 mars 1959 à la direction de l'hôpital-hospice du Lamentin, qui adressera aux personnes en faisant la demande tous renseignements utiles concernant le programme des épreuves et la liste des pièces à produire par les candidats pour constituer leur dossier.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux exportateurs de peaux brutes d'équidés à destination du Canada.

Les exportateurs sont informés de l'ouverture d'un contingent de 125 tonnes (poids salé) de peaux brutes d'équidés (entières) à l'exportation vers le Canada.

Les demandes individuelles d'autorisation d'exportation seront reçues par l'office des changes (sous-direction des licences), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), huit jours après l'insertion du présent avis au *Journal officiel* et jusqu'au 31 mai 1959.

Elles devront être accompagnées d'une facture *pro forma*, en triple exemplaire, visée par l'un des trois importateurs ci-après désignés, dans la limite des contingents qui ont été fixés pour chacun d'eux par les autorités canadiennes:

Edwards an Edwards Co., Cobourg (Ontario)	50 tonnes.
John A. Lang and Sons, Kitchener (Ontario)	50 —
Breithaupt, The Adam's Street, Kitchener (Ontario)	25 —

Les demandes seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles (division des industries du cuir et des pelleteries) des quantités réellement exportées par eux au fur et à mesure de leurs réalisations. Ils devront également fournir la preuve du dédouanement de la marchandise à l'entrée du territoire canadien par l'envoi d'un certificat de débarquement établi par la douane canadienne. Tout exportateur ne se conformant pas à ces prescriptions pourra se voir privé de tout droit à l'exportation de peaux brutes d'équidés vers le Canada lors des répartitions ultérieures.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination de l'Italie.

Les exportateurs sont informés de l'ouverture d'un contingent de 100 tonnes de peaux brutes de veaux (poids salé) à destination de l'Italie.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires sur formule 02, seront valablement reçues par l'office des changes (1e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), huit jours après l'insertion du présent avis au *Journal officiel* et jusqu'au 31 mai 1959.

Elles devront être accompagnées d'une facture définitive en triple exemplaire, d'un ordre d'achat de l'importateur italien et d'une fiche comportant description de la marchandise avec indication du prix unitaire en francs, au kilogramme, base premier choix.

Les demandes seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Les licences accordées ne pourront pas être renouvelées.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles (division des industries du cuir et des pelleteries) des quantités réellement exportées par eux au fur et à mesure de leurs réalisations. Tout exportateur ne se conformant pas à cette prescription pourra se voir privé de tout droit à l'exportation de peaux brutes de veaux vers l'Italie lors des répartitions ultérieures.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination des U. S. A.

Les exportateurs sont informés de l'ouverture d'un contingent de 160 tonnes de peaux brutes de veaux (poids salé) à destination des U. S. A.

Les conditions d'établissement et d'examen des dossiers de demandes d'autorisation d'exportation ainsi que celles concernant l'utilisation des licences ont été précisées dans l'avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux vers les Etats-Unis d'Amérique, publié au *Journal officiel* du 23 janvier 1959.

Toutefois:

1° Les demandes d'autorisation ne seront valablement reçues qu'à partir du huitième jour suivant la date de parution au *Journal officiel*;

2° Le tonnage accordé par licence est fixé à seize tonnes (poids salé).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la septième tranche de la loterie nationale 1959 a eu lieu à Paris (Alhambra Maurice-Chevalier), le mercredi 25 février 1959, à vingt heures trente.

Dans tous les groupes,

les billets dont le numéro se termine par:

8	gagnent.....	2.000 F.
2	—	2.000 F.
36	—	4.000 F.
69	—	4.000 F.
35	—	4.000 F.
75	—	4.000 F.
87	—	4.000 F.
346	—	20.000 F.
699	—	20.000 F.
659	—	20.000 F.
109	—	20.000 F.
7.465	—	50.000 F.
3.231	—	50.000 F.
9.555	—	50.000 F.
4.656	—	50.000 F.
9.937	—	50.000 F.
3.305	—	50.000 F.
9.104	—	100.000 F.
1.217	—	100.000 F.
8.413	—	100.000 F.
2.210	—	100.000 F.

Dans tous les groupes,

les billets portant le numéro:

15.765	gagnent.....	200.000 F.
49.396	—	200.000 F.
27.156	—	200.000 F.
65.661	—	200.000 F.
67.391	—	200.000 F.
02.689	—	200.000 F.
10.646	—	200.000 F.
16.931	—	200.000 F.
28.319	—	200.000 F.
80.093	—	200.000 F.
11.828	—	200.000 F.
05.371	—	200.000 F.
25.083	—	200.000 F.
62.443	—	200.000 F.
58.181	—	200.000 F.
15.805	—	300.000 F.
05.212	—	300.000 F.
72.495	—	300.000 F.
24.659	—	300.000 F.
86.337	—	300.000 F.
33.164	—	600.000 F.
60.376	—	600.000 F.
30.812	—	600.000 F.
93.911	—	600.000 F.
33.374	—	600.000 F.
42.016	—	1.000.000 F.
54.583	—	1.000.000 F.
73.607	—	1.000.000 F.
29.740	—	1.000.000 F.
93.588	—	1.000.000 F.

Le billet portant le numéro:

12.412 gagne 5.000.000 F dans le groupe **4** et 500.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 5, 6.**
54.779 gagne 10.000.000 F dans le groupe **1** et 1.000.000 F dans les groupes **2, 3, 4, 5, 6.**
78.216 gagne 15.000.000 F dans le groupe **5** et 1.500.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 4, 6.**
49.499 gagne 40.000.000 F dans le groupe **5** et 4.000.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 4, 6.**

Le prochain tirage aura lieu le mercredi 4 mars 1959 à Poligny (Jura).

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — **Evaluation des recettes de la cinquième semaine (du 31 janvier au 6 février 1959).** (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1959 — Recettes évaluées	1958 — Recettes comptables	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1959 — En valeur absolue	1959 — Pourcentage	1958 — En valeur absolue	1958 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	2.517.170	2.232.097	285.073	12,8	»	»
Bagages	35.850	33.037	2.813	8,5	»	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg...	463.360	399.194	64.166	16,1	»	»
Marchandises (détail et wagons).....	7.580.140	6.832.221	747.919	10,9	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français.....	10.596.520	9.496.549	1.099.971	11,6	»	»

II. — **Evaluation des recettes au 6 février 1959.** (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du ... au ... 1959.	RECETTES évaluées du ... au ... 1959.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 6 février 1959.	RECETTES comptables du 1er janvier au 6 février 1958.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1959 — En valeur absolue	1959 — Pourcentage	1958 — En valeur absolue	1958 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	»	»	13.045.750	10.923.467	2.122.283	19,4	»	»
Bagages	»	»	195.290	166.878	28.412	17,0	»	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg...	»	»	2.125.260	2.000.753	124.507	6,2	»	»
Marchandises (détail et wagons).....	»	»	37.400.610	35.733.184	1.667.426	4,7	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français.....	»	»	52.766.910	48.824.282	3.942.628	8,1	»	»

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* JEAN-PAUL MARTIN.

COTE DES CHANGES

En centaines de francs (1).

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 25 février 1959.		Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 25 février 1959.	
4 9025	États-Unis.....	1 $ U.S.A.	4 93706	4 90	4 9740	4 9025	... .	7 900	Italie.....	1 000 lire	7 899296	7 78305	8 01610	7 9005	7 9000
3 6315	Canada.....	1 $ Can.	... .	... .	... .	3 6110	... .	68 730	Norvège.....	100 c. n.	69 1188	68 055	70 155	68 745	68 735
2 305	Côte Fse Somalis.	100 F Djib	2 30281	2 2625	2 3430	2 315	... .	129 880	Pays-Bas.....	100 fl.	129 9226	127 9375	131 9300	129 880	... .
39 230	Mexique.....	100 pes.	39 1963	... .	... .	... .	... .	17 165	Portugal.....	100 esc.	17 17238	16 83	17 3020	17 180	17 170
117 310	Allemagne occid.	100 D Mk	117 349	115 810	119 280	117 315	117 305	94 770	Suède.....	100 c. s.	95 43513	94 6800	96 1810	94 790	94 785
18 914	Autriche.....	100 sch.	18 98869	18 7025	19 2790	18 917	18 915	113 635	Suisse.....	100 F s.	112 9033	110 110	115 810	113 630	113 605
9 8095	Belgique.....	100 F b.	9 87412	9 727	10 023	9 8110	9 8090	69 08	Tchécoslovaquie.	100 kcs.	68 57027	68 03	69 08	69 06	... .
71 095	Danemark.....	100 c. d.	71 17763	70 4275	72 5335	71 115	71 095	1 658	Yougoslavie.....	100 din.	1 64368	1 6335	1 6380	1 640	... .
13 7730	Gde-Bretagne...	1 liv. st.	13 82376	13 6220	14 0265	13 7775	13 7760								

Maroc.....	100 F marocains.....	1 175	Zone C. F. A. ..... 100 F C. F. A. 2
Tunisie.....	1 dinar.....	11 7349	Zone C. F. P. ..... 100 F C F P. 3 50

(1) Ordonnance n° 58-1344 du 27 décembre 1958.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

DOCKS FRANC-COMTOIS ET BOURGUIGNONS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 600.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 8, RUE DES DOCKS, BESANÇON
Registre du commerce : Besançon n° 55-B 60.

Deuxième tirage des obligations 1957 à intérêt supplémentaire et prime de remboursement variables.

Additif à l'avis paru au *Journal officiel* du 7 février 1959 :

Les titres sortis à ce tirage seront remboursés à partir du 1er mars 1959 au prix de 10.500 F.

Le coupon n° 2 à échéance le 1er mars 1959 est payable à partir de cette date au prix de 629 F.

PUBLICITÉ

CONCERNANT

les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

Signification publique.

La S. A. R. L. Compagnie lorraine des automobiles de location Europcars, avenue Roosevelt, à Merlebach ; M. P. Chevry, administrateur au règlement judiciaire, demeurant à Sarreguemines, rue Pierre-Haffner, demandeurs ; mandataires : MM. Loescher et Metzinger, avocats à Sarreguemines, actionnent le sieur Michel Grevet, demeurant à Merlebach, avenue Roosevelt, actuellement sans domicile connu, défendeur, en faisant valoir :

Que le défendeur est propriétaire d'une voiture Vedette-Vendôme, sous le numéro 2276 OE 15, donnée en réparation à la demanderesse ;
Que le montant des réparations s'élève à 208.900 F ;
Que le défendeur refuse de payer ledit montant ;
Que la demanderesse ad 1 a été admise au bénéfice du règlement judiciaire et M. Chevry désigné comme administrateur judiciaire ;

Que les demandeurs concluent :

Condamner le défendeur à payer aux demandeurs la somme de 208.900 F (deux cent huit mille neuf cents francs) avec intérêts à 4 0/0 du jour de la demande ;
Le condamner aux frais ;
Déclarer le jugement à intervenir exécutoire par provision éventuellement contre caution.

Les demandeurs assignent le défendeur à comparaître, représenté par un avocat inscrit au tableau du tribunal ci-après désigné, aux jour et heure fixés pour le débat oral, soit mardi 7 avril 1959, à neuf heures, devant la chambre civile du tribunal de première instance de Sarreguemines.

Le présent extrait de l'acte introductif est publié aux fins de signification par voie de notification publique.

Sarreguemines, le 20 février 1959.

Greffe du tribunal de première instance.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Claude Ben El Hachi, né le 13 novembre 1933 à Paris (14e), demeurant 41, rue du Maréchal-Joffre, à Bègles (Gironde), agissant tant en son nom qu'au nom de son épouse, née Gisèle Foix, à Bordeaux, le 11 février 1930, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Hachet.

M. Emile-Jean-Marie Bianchi, né le 9 avril 1913 à Gap, demeurant 17, rue de l'Imprimerie, à Gap (Hautes-Alpes), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Richard-Antoine, né le 14 juillet 1939 à Gap, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Blanc.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Etude de Me R.-L. Oudin, avoué à Paris, 20, rue de l'Arcade.

Un jugement a été rendu par défaut par la 5e chambre du tribunal civil de la Seine, le 21 novembre 1958, enregistré et signifié, entre M. Roger Degrassat, demeurant à Limoges (Haute-Vienne), 11 *bis*, avenue du Midi, d'une part, et M. Michel Bluet, demeurant à Paris (7e), 20, avenue Bosquet, d'autre part.

Ledit jugement n'ayant pu être délivré à la personne même de M. Bluet, ni exécuté à son égard, ni porté à sa connaissance, la présente insertion est faite en conformité de l'article 158 *bis* du code de procédure civile, en vertu d'une ordonnance rendue par le président du tribunal civil de la Seine, le 12 février 1959, pour faire courir à l'égard du défaillant les délais d'opposition audit jugement, qui sont d'un mois à compter de la date de la présente insertion si le défendeur réside dans la France continentale, délais auxquels s'ajouteront, s'il y a lieu, ceux prévus à l'article 73 du code de procédure civile.

Pour extrait.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

26 janvier 1959. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Association amicale des anciennes élèves du collège de jeunes filles et de l'école primaire supérieure d'Aurillac.** But : établir des relations amicales entre les diverses générations d'élèves et les faire concourir à des œuvres d'activité mutuelles. Siège social : collège de jeunes filles, 18, rue du Collège, Aurillac.

26 janvier 1959. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Société de biologie de Poitiers.** But : entendre, discuter, publier des communications d'ordre biologique. Siège social : laboratoire de zoologie de la faculté des sciences de Poitiers, 15, rue Sainte-Opportune, Poitiers.

27 janvier 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Limoux. **Association des producteurs de lait du Chalabrais.** But : collecte et ramassage du lait dans le canton de Chalabre et dans les communes limitrophes. Siège social : moulin de l'Evêque, Rivel (Aude).

29 janvier 1959. Déclaration à la préfecture de police. **Comité d'études sociales et économiques.** But : étude en commun de toutes questions économiques et sociales. Siège social : 18, rue d'Aguesseau, Paris.

31 janvier 1959. Déclaration à la préfecture des Landes. **Association d'action sanitaire et sociale de Moustey.** But : permettre le fonctionnement d'une maison spécialisée dans la protection et le soin des enfants et adolescents arriérés profonds ou semi-éducables jusqu'à l'âge maximum de seize ans. Siège social : mairie de Moustey.

31 janvier 1959. Déclaration à la préfecture de police **Caisse de garantie des membres de la chambre syndicale des mandataires en vente de fonds de commerce et industries de France.** But: assurer, par la souscription de polices d'assurances et par tous moyens complémentaires appropriés, la garantie de la responsabilité de ses membres en cas de détournement ou malversation de fonds confiés par leur clientèle. Siège social: 163, rue Saint-Honoré, Paris.

1er février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre. **Les Amis de la musique.** But: enseignement et diffusion de la musique par les auditions musicales. Siège social: 30, rue Jean-Jaurès, Pauillac (Gironde).

2 février 1959. Déclaration à la préfecture de l'Aurès. **Association sportive de Fesdis.** But: développer la pratique de l'athlétisme et du football dans la commune. Siège social: mairie de la commune de Fesdis.

2 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. **Association des parents d'élèves du collège moderne et du centre d'apprentissage de Redon.** But: contacts entre les parents d'élèves et l'administration dans l'intérêt des études poursuivies par les enfants. Siège social: collège moderne, quai Jean-Bart, Redon (Ille-et-Vilaine).

2 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Association locale des aides familiales rurales de Cantaing-sur-Escaut.** But: aider la mère de famille rurale dans sa tâche au foyer en lui procurant le concours d'aides familiales; prendre en charge les aides familiales et leur assurer un travail familial et social. Siège social: café Lavaillard, 72, Grand'Rue, Cantaing-sur-Escaut (Nord).

11 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Le Para-Club saumurois.** But: resserrer les liens de camaraderie existant entre tous les parachutistes; développer et entretenir un esprit d'entraide mutuelle entre les membres de la société et favoriser l'effort du parachutisme sportif. Siège social: hôtel Budan, Saumur (Maine-et-Loire).

11 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand-Montrond. **Association des parents d'élèves et des amis de l'école publique de Bessais-le-Fromental.** But: créer une cantine scolaire et susciter des activités extra et postscolaires (football, théâtre, etc.). Siège social: mairie de Bessais-le-Fromental (Cher).

11 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Association d'éducation populaire Compagnons de Saint-Jean-Baptiste.** But: cercles d'études, promenades et voyages, séances théâtrales, cinématographiques, télévisées, kermesses, séances de sport, chorale, patronages, colonies de vacances, etc. Siège social: salle Saint-Jean-Baptiste, Audresselles (Pas-de-Calais).

12 février 1959. Déclaration à la préfecture de police. **Association interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce de la région parisienne, ASSEDIC—Seine-Sud.** But: application du régime interprofessionnel d'allocations spéciales complémentaires aux travailleurs sans emploi prévu par la convention collective du 31 décembre 1958. Siège social: 2, rue des Tournelles, Paris.

12 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Rotary-Club de Dinan.** But: encourager et cultiver l'idéal de servir considéré comme base de toute entreprise honorable. Siège social: hôtel de la Poste, Dinan (Côtes-du-Nord).

12 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre. **Club d'amis de l'Unesco, section de Bagnères (collège Victor-Duruy).** But: favoriser la coopération internationale par l'éducation, la science, la culture au moyen de conférences, rencontres, etc. Siège social: 3, place d'Uzer, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

12 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. **Association d'éducation populaire La Jeunesse de Verchocq.** But: l'éducation populaire par les représentations théâtrales et artistiques, séances cinématographiques, organisation de fêtes et kermesses, etc. Siège social: presbytère de Verchocq (Pas-de-Calais).

13 février 1959. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association des assistants et anciens assistants des hôpitaux de Grenoble.** But: philanthropique. Siège social: école de médecine, rue Lesdiguières, Grenoble.

14 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Section locale des déportés, internés, résistants patriotes de Bruay-en-Artois.** But: aide et défense des intérêts de ses sociétaires. Siège social: mairie de Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais).

16 février 1959. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Amicale régionale des anciens de Dunkerque.** But: grouper les militaires des armées de terre, de mer, de l'air qui ont participé à la défense et à l'embarquement de Dunkerque en 1940; perpétuer le souvenir de la bataille; venir en aide à tous ses membres. Siège social: 4, cours de Verdun, Bordeaux.

16 février 1959. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Association du parc Vatonne-Yvette.** But: défense des intérêts de toute personne ayant traité avec la Société civile immobilière Vatonne-Yvette en vue tant de cession de parts que d'acquisition de pavillons. Siège social: rue Gustave-Vatonne, Gif-sur-Yvette.

16 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine. **Comité de gestion de l'internat des cours complémentaires de Romilly-sur-Seine.** But: assurer le fonctionnement de la demi-pension des cours complémentaires. Siège social: 26, rue des Fontaines, Romilly-sur-Seine (Aube).

17 février 1959. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Entraide féminine israélite.** But: porter secours à tous les malheureux. Siège social: 1, rue de la Palud, Marseille.

17 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Société amicale des sapeurs-pompiers d'Aoste.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour but le perfectionnement de l'instruction du corps ainsi que la pratique des sports dans le cadre des épreuves prévues pour les sapeurs-pompiers; subvenir aux frais de la clique L'Echo de la Bièvre et de la section de gymnastique. Siège social: salle de la Mairie, Aoste (Isère).

17 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine. **Académie marnoise de billard.** But: pratique du billard. Siège social: rue du Fossé, Marnay-sur-Seine (Aube).

17 février 1959. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. **Amicale L'Aluette de la Carterie.** But: organiser des concours de cartes d'aluettes. Siège social: café du Progrès, 23, rue de la Carterie, Nantes.

17 février 1959. Déclaration à la préfecture de Belfort. **Association d'enseignement supérieur professionnel de Belfort, Montbéliard et régions limitrophes.** But: favoriser la formation et le perfectionnement des ingénieurs et cadres de l'industrie et du commerce de Belfort et régions limitrophes; susciter la création d'établissements scientifiques et techniques, notamment d'un collège scientifique universitaire et d'une école des arts et métiers; gérer les cours de promotion supérieure du travail donnés par un centre associé au Conservatoire national des arts et métiers et par le collège universitaire en collaboration avec la faculté des sciences et l'école nationale professionnelle. Siège social: chambre de commerce, Belfort.

17 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. **Association Les Bourbonnais philatélistes.** But: développer le goût des collections de philatélie, marcophilie et maximaphilie. Siège social: chez M. Hournon, la Loue, Montluçon (Allier).

MODIFICATIONS

26 janvier 1959. Déclaration à la préfecture de Vesoul. L'Association départementale des auberges de jeunesse de la Haute-Saône change son titre, qui devient **Association départementale des auberges de jeunesse de la Haute-Saône, section de la Fédération unie des auberges de jeunesse, Fédération française des auberges de jeunesse, Fédération nationale des auberges de jeunesse, Mouvement laïque des auberges de jeunesse, Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air, Union française des auberges de jeunesse, Auberges françaises de la jeunesse.** Siège social: mairie de Vesoul, rue Paul-Morel, Vesoul.

26 janvier 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie. Le **Vélo-Club du canton de Magny** transfère son siège social du 10, place de la Halle, au 12, place de la Halle, Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).

28 janvier 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. L'Association des mutilés du travail de Moutiers-Valleroy change son titre, qui devient **Section locale des mutilés et invalides du travail de Moutiers.** Siège social: mairie de Moutiers (Meurthe-et-Moselle).

29 janvier 1959. Déclaration à la préfecture de police. **L'Alliance catholique savoisienne** transfère son siège social du 32, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris, au 6, rue Saint-Bon, Paris.

12 février 1959. Déclaration à la préfecture de police. La société **Vélo-Club du Pré-Saint-Gervais** transfère son siège social du 6, place du Général-Leclerc, le Pré-Saint-Gervais, au 50, rue André-Joineau, le Pré-Saint-Gervais.

14 février 1959. Déclaration à la préfecture de police. **L'Association locale d'usagers des auberges de jeunesse, groupe Bivouac,** transfère son siège social du 44, avenue Jean-Jaurès, Bobigny, au 59, rue d'Anjou, Bobigny.

19 février 1959. Déclaration à la préfecture de police. Le Rassemblement républicain libéral change son titre, qui devient **Rassemblement républicain libéral-Centre gauche libéral et social.** Siège social: 47, rue de Richelieu, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.